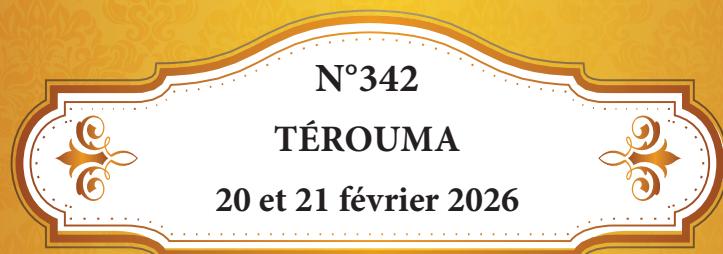




MILLE-FEUILLE DU CHABBATH

Sélection de feuillets sur la Paracha à imprimer et déguster



Proposé par



Torah-Box



Cette semaine, retrouvez les
feuillets de Chabbath suivants :

	Page
Le feuillet de la Communauté Sarcelles	3
Shalshelet News	5
L'hebdo de Mir	9
Devinettes sur la Paracha	16
Messages sur la Paracha.....	17
Boï Kala.....	19
Baït Neeman.....	21
Véyo'atsénou Kévatékhila	29
Mayan Haim.....	32
Koidinov	36
Kecher Chelomo	37
Autour de la table du Shabbat.....	41
Bnei Shimshon	43
Bnei Or Ahaim.....	44



Torah-Box

Le feuillet de la Communauté Sarcelles

Dvar Torah

Il est écrit au début de notre Paracha: «*Ils Me feront un Sanctuaire et Je résiderai parmi eux*» (Chémot 25, 8). En dépit du fait qu'il ne soit pas limité dans l'espace, Dieu a exprimé le désir de demeurer dans une Résidence matérielle. De ce fait, on peut se demander pourquoi *Hachem* a-t-il ordonné de consacrer un lieu physique afin qu'y réside Sa Présence, alors qu'il déclare Lui-même: «*Est-ce que Je ne remplis pas le Ciel et la Terre?*» (Jérémie 23, 24)? Pour répondre à cette question, rappelons qu'*Hachem* est l'Infini absolu et qu'il échappe à toute limite, aussi bien physique que spirituelle. Et de même que l'on ne peut saisir dans la dimension spatiale, on ne peut non plus l'appréhender par un concept qui dépasse la notion d'espace, car un tel concept est lui-même sujet à des restrictions. Or, Dieu transcende toute définition. Ce n'est que lorsque l'espace et ce qui le transcende, le limité et l'infini, se rejoignent que peut alors s'exprimer Son essence, dont le propre est de «concilier une chose et son contraire». Tel est le sens du *Michkane* (et plus tard du *Beth Hamikdache*). Celui-ci était limité dans son emplacement ainsi que dans les dimensions de tout ce qui le constituait. Même les ustensiles qui y étaient utilisés étaient limités dans leur forme et dans leurs dimensions. Plus encore, ces spécifications devaient suivre scrupuleusement les normes édictées par la Thora. Or, précisément à travers l'ustensile le plus sacré: l'Arche Sainte, on pouvait voir comment ces dimensions précises exprimaient

l'infini. En effet, dans le Saint des Saints, l'Arche «ne prenait pas de place» (Yoma 21a); bien que celle-ci mesurât deux coudées et demi de longueur et une coudée et demi de largeur et que le Saint des Saints était une salle de vingt coudées sur vingt coudées, lorsque l'on plaçait l'Arche Sainte au centre du Saint des Saints, on pouvait mesurer dix coudées à sa droite et à sa gauche. Dans ce miracle, s'exprimait la conjonction de l'espace et de ce qui le transcende, du limité et de l'infini: l'empreinte de l'Essence Divine. Nous pouvons maintenant expliquer le sens des paroles de nos Sages (*Chlah, Alchikh*) à propos de notre verset: «*Ils Me feront un Sanctuaire et Je résiderai en eux*»: il n'est pas dit «en lui (*Bétoke*h)», mais «en eux (*Bétokeham*)», ce qui signifie que Dieu dans toute Son Essence veut résider en chaque Juif et pas seulement dans le Sanctuaire. Chaque «*Ben Israël*» a donc le pouvoir de faire un véritable Sanctuaire en étudiant la Thora, en accomplissant les Commandements divins, et, plus généralement, en amenant la sainteté dans tout ce qui l'entoure. De ce fait, lorsqu'un Juif donne à ses actes les plus habituels une dimension divine, imprégnant les actions les plus banales de sa vie quotidienne, selon le principe: «*Dans tous tes chemins, connais-Le*» (Proverbes 3, 6), il réalise «une demeure pour l'Essence de Dieu ici-bas (*Dira BéTa'htonim*)» (voir *Midrache Tan'houma Nasso 16*) dans toute sa plénitude. Ce sont de telles actions qui conduiront au Troisième Temple, prochainement, de nos Jours..

Collel

«Que symbolisait la corniche d'or qui entourait l'Arche Sainte?»

Le Récit du Chabbat

L'Admour Rabbi Bounim réservait une certaine histoire pour accueillir les 'Hassidim qui venait chez lui pour la première fois: Un homme très pauvre, du nom de Reb Aïzik Ben Yékel vivait à Cracovie dans la plus grande misère. Il n'avait pas un sou en poche, et sa famille souffrait toujours de la faim. Malgré tout, Reb Aïzik gardait sa confiance en Dieu et ne perdait pas l'espoir de voir de meilleurs jours. Une nuit, Reb Aïzik eut un rêve bizarre: il entendit qu'on lui disait de partir à Prague. «Sous le pont de Prague, sur

לעיל' נושא

Josiane Esther Soria Bat Sim'ha & Sarah Bat Nouna & Yaakov Ben Lisa & Abraham Ben Malka Bénaïs & Ra'hamim Raymond Ben Esther Zulfi & Fortune Messaouda Bat Aïcha & Juliette Léa bat Sassia Shachouna & Léonie Dabia Bat Julie Débora

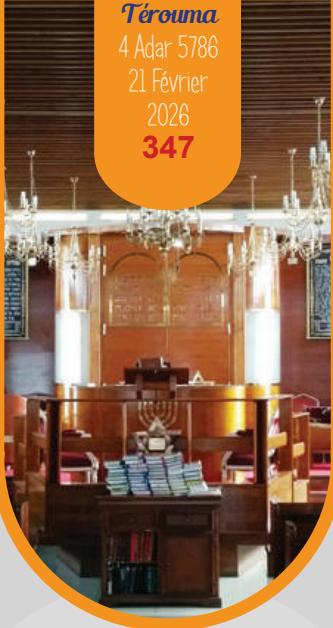
Térouma

4 Adar 5786

21 Février

2026

347



TÉROUMA

Horaires de Chabbat



Hadlakat Nérot: 18h01

Motsaé Chabbat: 19h09



1) Il convient de s'abstenir, le *Chabbath*, de bavardages inutiles, qui ne présentent aucun intérêt; il est évident, de plus, qu'il sera interdit, ce jour-là, de raconter des choses qui peuvent susciter de la peine, ou de s'entretenir de propos interdits, tels que des mensonges, ou de la médisance.

2) «*D'en faire le sujet de tes entretiens*»; ce qui est interdit, c'est de «parler», par contre «penser» est permis. Aussi aura-t-on le droit de dire qu'on va se rendre le lendemain à tel endroit, même si on a l'intention de prendre sa voiture pour y aller. On a le droit de réfléchir à ses affaires le *Chabbath*, mais cela n'implique pas qu'on ait le droit de consulter ses comptes, car c'est là une opération interdite. On n'a pas le droit, le *Chabbath*, d'être préoccupé pas ses affaires, et bien que nos Sages aient permis de penser aux affaires, cela deviendrait interdit, si, en conséquence de ces réflexions, on devait se trouver préoccupé ou soucieux. Pour donner au *Chabbath* son caractère de «délice», il nous est recommandé de ne pas penser du tout à nos affaires, et il faut que nous ayons l'impression que tout notre travail est achevé.

(D'après le livre
Chmirath Chabbath Kéhilkhatia)



La perle du Chabbath

Il est écrit au début de notre Paracha: «Dis aux Enfants d'Israël qu'ils Me prélèvent une offrande תְרֽוּמָה (Térouma) de la part de quiconque y sera porté par son cœur. Vous recevrez mon offrande.» (Chémot 25, 2). Il existe une relation étroite entre la Térouma que prélevait chaque donateur pour la construction du Michkane et la Thora. Rapportons à ce propos deux Midrachim: 1) «Dès que les Béné Israël déclarèrent: 'Naassé VéNichma' ['Nous ferons et nous écouterons'] – les Préceptes de la Thora (Chémot 24, 7), immédiatement le Saint bénit soit-il leur dit: 'Qu'ils Me prélèvent une offrande pour construire le Tabernacle'» [Tana déBé Eliahou]. 2) «Qu'ils Me prélèvent une offrande וְקַח־לִי תְרוּמָה (Véik'hou Li Térouma)', c'est ce qui est écrit: 'Car Je vous ai donné une bonne part לְקַח־תָּבוֹן' [Léka'h Tov - la Thora], n'abandonnez pas Mon enseignement' (Proverbes 4, 2). Aussi, n'abandonnez pas la marchandise מְכַה (Méka'h) que Je vous ai donné (le Midrache joue sur la parenté des termes: מְכַה (Véyikrou), קַח (Léka'h) et מְכַה (Méka'h) [Chémot Rabba 33, 1]. Par ailleurs, le Baal Hatourim fait remarquer que le mot תְרֽוּמָה (Térouma) est formé des lettres «מְתָרָה Mem», allusion à la Thora qui a été donnée à Moché Rabbénou au bout de quarante jours [le temps de la formation de l'embryon – la lettre Mem ayant la valeur numérique de quarante]. Or, à propos de l'apprentissage de la Thora de Moché, le Talmud enseigne [Nédarim 38b]: «Au début Moché apprenait la Thora et l'oubliait, jusqu'à qu'elle lui soit offerte comme un cadeau». Ainsi, l'effort et la fatigue dans l'étude ont donné à Moché le mérite de recevoir en cadeau du Ciel la Thora. Cette capacité est livrée à chaque Juif (car porteur en lui d'une étincelle de Moché Rabbénou), aussi est-il en mesure, grâce à la fatigue dans l'étude, de recevoir en don du Ciel sa part de Thora (comme mentionné dans la Prière: «Donne-nous notre part dans Ta Thora») [voir Iyoun Yaacov], celle-ci ayant déjà été donnée (du moins globalement) à Moché, comme l'enseigne le Midrache: «Tout ce qu'un sage assidu va innover dans la Thora ('Hidouchim) a déjà été donné à Moché au Mont Sinaï» [Vayikra Rabba 22, 1]. C'est le sens caché du verset de notre Paracha: «Dis aux Enfants d'Israël qu'ils Me prélèvent une offrande תְרֽוּמָה (Térouma): La Thora donnée en cadeau à Moché à la fin des quarante jours sur le Mont Sinaï – de la part de quiconque y sera porté par son cœur: Celui qui étudie avec effort et fatigue pour révéler sa part de Thora qui lui incombe – Vous recevrez mon offrande: Alors, il recevra de la part d'Hachem, comme ce fut le cas pour Moché, sa portion de Thora en cadeau (pure et authentique). Dans les dernières générations, les Juifs dévoileront la dimension la plus élevée de la Thora: La «Cinquième Porte de l'Intelligence», à laquelle même Moché, en son temps, n'a pas eu accès (si ce n'est le dernier jour de sa vie), comme il est dit: «Cinquante Porte de l'Intelligence furent créées, et toutes sauf une ont été données à Moché, car il est écrit: 'Tu l'as fait de peu inférieur au être divins' (Téhilim 8, 6)» [Nédarim 38a]. Aussi, le Or Ha'haim commente-t-il (sur Chémot 3, 8): «...Sache, que les Béné Israël ont pu atteindre par l'intermédiaire de Moché les quarante-neuf Portes de l'Intelligence, et la raison pour laquelle il n'ont pas atteint la cinquantième Porte, provient du fait que les Béné Israël n'ont pas été plongés dans la cinquantième Porte de l'impureté, et qu'il n'ont pas eu à la purifier en sortant d'Egypte. Le fait que les Béné Israël ne sont pas entrés dans la cinquantième Porte de l'impureté a entraîné qu'ils n'ont pas pu atteindre la cinquantième Porte de l'Intelligence. Mais, Hachem nous a promis qu'à la fin des Temps, les Juifs entreront dans la cinquantième Porte de l'impureté et qu'ils pourront grâce à cela, atteindre la cinquantième Porte de l'Intelligence. Les Béné Israël en Egypte n'auraient pas pu survivre à la cinquantième Porte de l'impureté du fait qu'ils n'avaient pas encore reçu la Thora. Mais la génération du Machia'h ne sera pas mise en danger dans l'immersion de la cinquantième Porte de l'impureté puisqu'ils seront les enfants de la Thora.»

la route qui mène au palais du roi, se cache un trésor. Creuse à cet endroit, et tu t'enrichiras fabuleusement!» Au début Reb Aïzik ne fit pas du tout attention au rêve, son imagination avait dû bien travailler la nuit, se dit-il... Mais quand le rêve se répéta le lendemain, puis le surlendemain, il prit la chose au sérieux. En se réveillant le troisième jour, il décida de partir pour Prague. Le voyage fut long et fatigant. Pourtant, dès qu'il arriva à Prague, sans prendre de repos, il se dirigea immédiatement vers le pont près du palais du roi. Là, l'attendait une vive déception. L'endroit était gardé très sévèrement par les soldats du roi. Jour et nuit, une patrouille surveillait la circulation des véhicules et les mouvements des personnes aux alentours du pont. Dans de telles conditions, Reb Aïzik ne pouvait, bien sûr, se mettre à creuser pour chercher le trésor! Cependant, il ne retourna pas chez lui à Cracovie. Il vint chaque jour jusqu'au pont, et y resta du matin au soir, en espérant profiter une fois d'un retard de patrouille... La vue de ce Juif qui arrivait chaque matin au pont, éveilla la curiosité des gardes du roi. «Dis-moi», le questionna un jour l'un des officiers, «pourquoi viens-tu ici chaque jour? Cherches-tu quelque chose, ou attends-tu quelqu'un juste ici?» Reb Aïzik ne pouvait pas donner une réponse évasive à des questions posées par un soldat responsable de la garde du palais! Il lui raconta donc toute la vérité: il avait rêvé qu'un trésor était enseveli sous ce pont, et il avait fait tout le chemin depuis sa ville en Pologne pour le découvrir. L'officier écouta l'explication du Juif, et partit d'un grand éclat de rire: «Ah, Ah, Ah! Tu as entrepris un voyage si fatigant à cause d'un rêve...! Si je faisais comme toi, j'irais à Cracovie dans ton pays! J'ai rêvé qu'un certain Juif du nom de Aïzik Ben Yékel a sous son fourneau un trésor fabuleux. Tu t'imagines que je partais pour cela jusqu'en Pologne, et que j'irai casser le fourneau du Juif pour y découvrir la fortune... Ah, Ah, Ah!» L'officier, se moquant bien du Juif, rejoignit la patrouille. Quant à Reb Aïzik, lui, il ne se le fit pas dire deux fois. Il monta dans la première voiture pour la Pologne... Il revint chez lui à Cracovie, et s'empressa de creuser sous son fourneau.... Il y trouva un grand trésor. Il en consacra une partie à la construction d'un beau Beth Haknesset, qui porta son nom: «Beth Haknesset de Reb Aïzik Ben Reb Yékel.» Cette belle histoire, expliquait toujours Rabbi Bounim a aussi un sens profond: «Ce n'est pas toujours en partant au loin pour séjourner dans la Cour du Rabbi qu'on trouve un trésor moral. Dans sa propre ville, dans sa maison à soi, chacun peut dévoiler son propre trésor, et arriver à un très haut niveau spirituel de Thora et de crainte d'Hachem!»

Réponses

Il est écrit, à propos de l'Arche Sainte: «Tu la revêtiras d'or pur, intérieurement et extérieurement; et tu l'entoureras d'une corniche d'or (Zer Zahav)» (Chémot 25, 11). **Rachi** commente: «Une sorte de couronne en faisait le tour, le long de son pourtour. L'arche extérieure dépassait en hauteur l'arche intérieure, de sorte que le pourtour surplombait quelque peu le couvercle. Et lorsque le couvercle reposait sur la largeur des pans verticaux, le pourtour surplombait ces derniers. C'est le symbole de la couronne de la Thora». La corniche dont elle était dotée représentait ainsi la Couronne dont le Saint bénit soit-il pare la Thora et ceux qui s'adonnent à son étude. Cependant, l'Arche sainte n'était pas la seule pièce du Tabernacle munie d'une telle corniche: le verset stipule que l'Autel d'or en possédait une semblable, ainsi que la Table placée dans le Sanctuaire (cf. Chémot 30, 3 et 25, 24). Et en effet, nos Sages enseignent qu'il existe trois Couronnes dans le monde: celle de la Thora, celle du Sacerdoce et celle de la Royauté [Avot 4, 13]. Le Midrache [Bamidbar Rabba 14, 22] établit ainsi une relation entre les différentes corniches présentes dans le Tabernacle et ces trois Couronnes: l'Arche représentait la Thora, l'Autel faisait référence au sacerdoce et la Table symbolisait quant à elle la royauté. Toutefois, bien que le rôle du Sacerdoce – accordé à la famille de Cohanim – soit prestigieux, et bien que les rois d'Israël méritent les plus hautes distinctions au sein du Peuple, la Couronne de la Thora occupe parmi elles une place unique et éminente. Ce principe apparaît explicitement dans les décisions du **Rambam**: «Le Peuple Juif a été gratifié de trois Couronnes: celle de la Thora, celle du Sacerdoce et celle de la Royauté. La Couronne du Sacerdoce a été offerte à Aharon (...); celle de la royauté, c'est David qui en a hérité (...); quant à la Couronne de la Thora, elle est mise à la disposition de tout Juif (...). Quiconque le souhaite peut venir la prendre. Peut-être en viendras-tu à croire que les deux premières sont plus importantes? Le verset stipule: 'Par Moi règnent les rois, par Moi gouvernent les grands' (Proverbes 8, 15-16) – tu en déduis que la Couronne de la Thora est supérieure aux deux autres» [Hilkhot Talmud Thora 3, 1]. **Rabbi Isser Zalman Meltzer** a joliment expliqué les paroles de nos Sages «S'il est méritant, la Thora sera une couronne (Zer) pour lui. S'il ne l'est pas, elle deviendra étrangère (Zara) à lui» [Yoma 72a]: si un membre d'Israël qui étudie la Thora est également empreint de la crainte de Hachem, plein de bons traits de caractère et aimé des autres, la Thora sera une couronne et un ornement pour lui. Elle le glorifiera et tous diront que c'est elle qui a raffiné sa façon d'être et sa personnalité. Mais si ce même homme instruit en Thora ne craint pas D-ieu, ne se démarque pas par ses qualités et n'est pas particulièrement apprécié par son entourage, la Thora lui deviendra étrangère, contre son gré, et il finira par l'oublier. En effet, à cause de sa connaissance de la Thora, l'honneur de la Thora se trouve profané, puisque les gens diront: «Regardez les mauvais comportements d'Untel, qui a pourtant beaucoup étudié!» et attribueront la faute à cette dernière. Ainsi, pour préserver la gloire et l'importance de la Thora, elle lui deviendra forcément étrangère et il l'oubliera [Avnei Azel]

Chabbat Terouma

3 Adar 5786
21 février 2026



HALSHELET NEWS

N° 473



La parole du Rav

Rav Yehiel Brand

Plusieurs Parachiot à partir de celle de Terouma décrivent la construction du Michkan, le Tabernacle. « Ils Me feront un sanctuaire, et J'habiterai au milieu d'eux »[1].

Comment nous, les humains, pouvons-nous construire une demeure assez grande pour que Hachem y réside, Lui dont la grandeur est infinie ?

Cette question fut posée par le roi Chelomo après avoir édifié le Beth Hamikdash : « J'ai bâti une maison qui sera Ta demeure, un lieu où Tu résideras éternellement. Mais quoi ! D-ieu habiterait-il véritablement sur la terre ? Voici, les cieux et les cieux des cieux ne peuvent Te contenir ; combien moins cette maison que je T'ai bâtie ! » Et pourtant, que répond le roi Chelomo ? « Toutefois, Éter-nel mon D-ieu, sois attentif à la prière de Ton serviteur et à sa supplication ; écoute le cri et la prière que Ton serviteur T'adresse aujourd'hui. Que Tes yeux soient nuit et jour ouverts sur cette maison, sur le lieu dont Tu as dit : "Là sera Mon Nom !" Écoute la prière que Ton serviteur fait en ce lieu »[2]. Quel est donc le sens des paroles du roi Chelomo ? En réalité, nos Sages nous enseignent : « Rabbi Yoḥanan dit : chaque fois que tu trouves la grandeur de Hachem, tu y trouves également Son humilité. Cela est écrit dans la Torah, répété dans les Prophètes et mentionné pour la troisième fois dans les Hagiographes.

Dans la Torah[3] : « Car l'Éter-nel, ton D-ieu, est le D-ieu suprême, le Maître des maîtres, le D-ieu grand, puissant et redoutable, qui ne fait point de favoritisme et ne reçoit aucun présent ; qui rend justice à l'orphelin et à la veuve, qui aime l'étranger et lui donne nourriture et vêtements ».

Dans les Prophètes[4] : « Ainsi parle le Très-Haut, dont la demeure est éternelle et dont le Nom est saint : J'habite les hauteurs et la sainteté, mais Je suis aussi avec l'homme contrit et humble, afin de ranimer les esprits humiliés et les coeurs brisés ».

Dans les Hagiographes[5] : « Chantez à D-ieu, célèbrez Son Nom ! Frayez le chemin à Celui qui chevauche les cieux ; l'Éternel est Son Nom, réjouissez-vous devant Lui ! Père des orphelins, défenseur des veuves ».[6]

Parce que Sa grandeur est infinie, Hachem peut « s'abaisser », se rendre proche, se faire humble pour s'occuper de ceux qui ont besoin de Son secours, même les plus petits.

Aristote, en revanche, affirmait que D-ieu, étant immensément grand, ne s'occupait pas des affaires humaines, niant ainsi la Providence divine. C'est exactement l'inverse de l'enseignement de la Torah. Bien que ce philosophe ait marqué l'histoire par ses idées, il est passé à côté de l'essentiel : la véritable grandeur s'exprime précisément dans l'attention portée aux plus faibles. Même l'univers tout entier - qui, aux yeux d'Aristote, semblait suffisamment immense pour mériter l'intérêt divin - est en réalité si « bas » que D-ieu doit, pour ainsi dire, s'abaisser pour le considérer. Et puisqu'il s'abaisse, Il le fait jusqu'à l'être humain, comme l'exprime le roi David dans un chapitre que nous chantons dans le Hallel : « Qui est semblable à l'Éter-nel, notre D-ieu, qui siège dans les hauteurs ? Il abaisse Son regard sur les cieux et sur la terre. De la poussière Il relève le pauvre, du fumier Il redresse l'indigent, pour le faire asseoir avec les grands, avec les grands de Son peuple. Il donne une demeure à la femme stérile, Il en fait une mère joyeuse entourée de ses enfants »[7].

La Maison de Hachem est le lieu où se rencontrent Hachem, avec les prières et les besoins des hommes. Seules les créatures petites, vulgaires et arrogantes estiment que s'occuper des indigents n'est pas digne de leur intérêt. Les véritables grands, eux, sont humbles et modestes ; pour eux, le plus petit mérite autant d'attention que le plus grand. Et en effet, à travers toutes les générations, nous avons été témoins de la grandeur des justes, qui s'en occupent, même souvent cachée loin des regards humains, avec les plus petits.

À plus forte raison Hachem Lui-même, dont la grandeur est infinie : il ne Lui est nullement difficile de s'abaisser pour accueillir la prière de chacun, et répondre à toute personne qui fait appel à Lui et a besoin de Son secours.

[1] Chémot 25,8. [2] I Rois 8, 27-29. [3] Dévarim 10,17-18.

[4] Yéchaya 57,15. [5] Téhilim 68,5-6. [6] Méguila 31a.

[7] Téhilim 113,5-9.



La Question

G. N.

Dans la paracha de la semaine, Hachem transmet à Moché le commandement de la construction du Michkan.

Ainsi, les versets nous disent : « et vous ferez pour Moi un sanctuaire et Je résiderai en votre sein. Comme tout ce que Je te montre, la structure du Tabernacle et la structure de ses ustensiles, et ainsi ils feront ». Il est notable qu'en l'espace de deux versets consécutifs, la Torah utilise deux termes différents afin de nommer la construction demandée : tout d'abord en l'identifiant comme Mikdach (sanctuaire), puis comme le Michkan (Tabernacle). À quoi font référence ces deux appellations ?

La Torah nous enseigne que nous avons 2 objectifs à atteindre dans notre service divin : celui d'aimer Hachem (veavta et Hachem Elokekha) et celui de Le craindre (et Hachem Elokekha tira).

Cependant, ces 2 dimensions sont difficiles à atteindre simultanément. En effet, alors que l'amour fait appel à une proximité, la crainte exige une certaine distanciation, fruit de notre déférence. Malgré tout, nous devons réussir à atteindre un équilibre nous permettant paradoxalement d'atteindre ces 2 dimensions, et même que l'amour entraîne la crainte et que la crainte amplifie l'amour. Or, il existe un lieu qui insuffle en nous à la fois la crainte du Ciel et un amour pour Hachem ; ce lieu est celui où Hachem fait résider Sa Chekhina.

Ainsi, ce lieu, Hachem nous le désigne de deux manières différentes : le premier étant Mikdach (sanctuaire). Cette appellation fait appel à la distance inhérente au sacré, le séparant de ce qui est profane, et en cela nous permet d'atteindre la crainte d'Hachem. Par ailleurs, ce lieu est également appelé Michkan, qu'on pourrait traduire par «lieu de résidence», symbolisant la proximité d'Hachem qui réside au milieu de nous et nous entraîne à développer notre amour à Son égard.

Leïlouy

Nichmat

Sarah
bat Mouni
Fitoussi
lebet Guetta

Leïlouy

Nichmat

Yohanan
Eliahou
ben Esther



Pour aller plus loin

Yaacov Guetta

1) Que nous enseigne la juxtaposition que la Torah fait entre la Sidra de Terouma et celle de Michpatim ?

2) Il est écrit (25-2) : « Dabère el Béné Israël, veyik'hou li térouma ». Et Rachi de dire à propos de l'expression : « Véyk'hou li térouma » : « Li, lichmil ». Que cherche à nous apprendre Rachi par cette déclaration ?

3) Il est écrit (25-8) : « Véassou li mikdach, véchakaneti bétokhame ». Que nous apprend le fait que ce verset débute au singulier (mikdach) et finisse au pluriel (bétokhame) ?

4) Il est écrit (25-19) : « Vaâssé kérôuv é'had mikatssé mizé, oukhrouv é'had mikatssé mizé ». À quel enseignement fait allusion le mot « kérôuv » (chéribin) ?

5) Il est écrit (25-23) : « véâssita Choul'hane ». À quel enseignement relié au Machia'h, fait allusion le Choul'hane ?

6) Il est écrit (26-28) : « Véhabéria'h hatikhone bétokh hakérachim ». Le Midrach enseigne que cette traverse du milieu (habéria'h hatikhone) provenait du bâton de Yaacov (que ce dernier utilisa pour ouvrir les eaux de Jourdain, puis qu'il amena en Égypte, et qui fut sorti de l'exil égyptien par Moché). Or, le Rambam écrit (fin du 1^{er} chap. des halakhot de Beit Habéira), que chaque ustensile ayant servi «laédiote» (qui a été utilisé par une «simple» personne), ne pourra servir «lagavoah» (être utilisé et servir à des fins sacrées, pour Hachem). Ceci dit, comment ce bâton de Yaacov a-t-il pu être utilisé pour constituer le «Béria'h hatikhone» du Michkan ?

Ville	Entrée	Sortie
Jérusalem	16 : 54	18 : 08
Paris	18 : 01	19 : 09
Marseille	17 : 57	19 : 00
Lyon	17 : 56	19 : 01
Strasbourg	17 : 40	18 : 48

Que notre étude soit une source de réussite pour nos soldats et une protection pour tout le klal Israël

**A) Un endeuillé doit-il envoyer un*****Michlo'a'h Manot ?*****B) Peut-il en recevoir ?****A) Un endeuillé est concerné par la réalisation de l'ensemble des Mitsvot.**

C'est pourquoi il doit accomplir également la Mitsva de Michlo'a'h Manot. [Choul'han Åroukh 696,6]

Cependant, certains ont la coutume que l'endeuillé n'envoie pas de "Michlo'a'h Manot" [Nehar Mitsrayime (Pourime Ot 7; Gueoulé Kehouna (merekhet 80,9); Alé Hadass 17,20]. Cette coutume est fort étrange puisqu'elle contredit le principe énoncé qu'un endeuillé est astreint à accomplir toute les Mitsvot [Voir le Alé Hadass 17,20 qui essaie de justifier cela. (Voir aussi le Kountrass Or Torah 5768 Adar 2 siman 82 ou Rav Mazouz précise que cette coutume ne concerne que les 7 premiers jours de deuil)].

B) Il est rapporté dans Moed Katan 21b qu'il est interdit de saluer un endeuillé dans l'année de ses parents ou le mois pour les autres proches, et ainsi rapporte le Ch.Aroukh (Y.D 385,1). Aussi, il est écrit que le fait de lui envoyer un cadeau s'apparente à un salut [Rama Y.D 385,3]. Selon cela, on ne pourra pas envoyer de Michlo'a'h Manot à un endeuillé.

Toutefois, il est rapporté que cet interdit de saluer n'est pas en vigueur le Chabbat. (Voir Ch.Aroukh / Rama Y.D 385,3 que cela dépend du Minhag)

Pourim est-il comparable à Chabbat concernant la Avéolute ?**- Selon le Rambam :**

Pourim a le même statut que 'Hanouka à savoir que les lois de deuil sont en vigueur même en public. Selon cela, il sera interdit d'offrir un Michlo'a'h Manot à l'endeuillé.

- Selon le Maharam/Roch :

Pourim a le même statut que Chabbat, à savoir que l'on ne montre pas de signe de deuil en public. Ainsi, on pourrait offrir un Michlo'a'h Manot à l'endeuillé au même titre que l'on peut le saluer le Chabbat.

En pratique, le Choul'han Åroukh (Y.D

401,7) retient ce dernier avis à savoir que Pourim a le même statut que Chabbat (à l'encontre de ce qu'il en ressort de ces propos dans O.H 696,4). Et ainsi est l'opinion du Vayomer Yis'hak (Likouté Diné Pourim ot 3) et de Rav Yossef Ben Naime (Noheg Be'hokhma p.12) [Choul'han Avoténou Chaar 3 ot 681 qui rapporte que c'est cette opinion qui était retenue au Maroc (à savoir que Pourim a le même statut que Chabbat concernant le deuil)].

Malgré tout, certains rapportent que la coutume est de ne pas saluer l'endeuillé même le chabbat. Selon cela il ne faudrait pas non plus lui envoyer de Michlo'a'h Manot [Maharil 31].

C'est une coutume qui prend sa source dans le Yerouchalmi (Berakhot 2,7), et ainsi est la coutume dans les contrées Ashkénazes ainsi qu'au Maroc [Rama 696,6; Ateret Avote 21,33]. Il est à noter qu'a posteriori si on a envoyé un Michlo'a'h Manot à l'endeuillé, ce dernier pourra l'accepter, et celui qui a offert aura bien accompli la Mitsva [Ketav Soffer 141; Chevet Halevy 10,107 ot 3].

D'autres n'ont pas adopté cette mesure de rigueur et ont donc pour coutume de distribuer des Michlo'a'h Manot aux endeuillés. Ainsi est la coutume dans l'ensemble des communautés Séfarades. [Hazon Ovadia p.193; Nehar Mitsrayime (Pourime Ot 7); Gueoulé Kehouna (merekhet 80,9); Alé Hadass 17,20 au nom du Chout Ich Matslia'h 1 Y.D siman 51 (qui explique que même selon le Rama le problème ne se pose que si l'on envoie à l'endeuillé des confiseries, et non des aliments qui permettent de réaliser le Michté tel que du pain et accompagnement].

Conclusion :

L'endeuillé doit envoyer un Michlo'a'h Manot, et il peut même en recevoir.

Selon la coutume ashkénaze et du Maroc, on n'enverra pas de Michlo'a'h Manot aux endeuillés. (Si nécessaire on pourra lui envoyer des aliments basiques qui n'apportent pas de joie particulière).

**Résumé de la Paracha**

➤ Hachem demande à Moché de construire le Michkan afin qu'il ait une résidence parmi les Béné Israël.

➤ A l'intérieur de ce Michkan, dans le Saint des Saints devait se trouver le Aron Hakodech. C'est à cet endroit que Hachem parlerait à Moché.

➤ Dans le Kodech (Saint) se trouvaient la Ménora, le Choul'han et le Mizbéa'h de la Kétoret (dans la paracha de Tetsavé).

➤ Il fallait aussi fabriquer plusieurs tentures, poutres et tapis.

➤ Hachem demande de construire le Mizbéa'h dans la cour.

➤ Hachem donne à Moché les mesures pour construire la cour.

**Réponses**

N°471 Michpatim

Enigmes

1) Quelle Brakha un enfant ne peut pas réciter même si c'est Michoum 'Hinoukh ? La Birkat Hagomel (Michna Beroura 219,2) Car il ne peut dire : "Hagomel lehayavin"

2) Complète la suite : 2, 5, 10, 17, 26, ? 37 (La règle : on

ajoute des nombres impairs successifs : +3, +5, +7, +9... donc le suivant est +11).

3) « Je suis une règle de la Paracha qui défie l'arithmétique : chez moi, de 1, sortent 2, 4 ou 5. Qui suis-je ? Il s'agit de la Restitution (le remboursement) imposée à celui qui s'est approprié le bien d'autrui : Le 2 : Pour tout objet ou animal retrouvé tel quel (Le Double / Kefel).

Le 4 : Pour un agneau qui a été vendu ou abattu.

Le 5 : Pour un bœuf qui a été vendu ou abattu.

Léïlouy Nichmat Nedjma bat Sultana Partouche lebet Achour

1) Cette juxtaposition enseigne à chaque Ben Israël, que chaque Térouma (don, tsédaka) fait à une synagogue, un beit hamidrach, un collé ou une yeshiva, doit être issue d'un argent propre (acquis avec droiture et honnêteté). Or, les principaux sujets de la Sidra de Michpatim traitent des "Dinei mamonot" (lois relatives aux affaires pécuniaires, aux transactions commerciales, aux prêts et aux emprunts...). Source : Sefer "Dorech Tov" du Rav Ben Tsion Moutsafi Chlita rapportant le Rachba et le Hida.

2) Nos sages enseignent (Bérakhote 63a) : Pour quelle raison, la Torah a-t-elle juxtaposé la section de la femme Sota à celle traitant du sujet des Téroumote et des Maâsserote (voir la Sidra de Nasso 5-10 à 15)? Et la Guémara de répondre : C'est pour t'apprendre que tout celui qui retient (ne donne pas) les Téroumote et Maâsserote devant revenir légitimement au Cohen, finira par amener son épouse (soupçonnée d'adultère, compte tenu de son manque de Tsnioute) à ce dernier qui lui fera boire (si elle continue à clamer son innocence) les eaux de la Sota. Or, avant de faire boire à cette Sota les "eaux amères" (mei hamerarim), il est d'abord nécessaire d'effacer avec ces eaux le nom de Dieu. Remez Ladavar : « Véyik'hou li térouma », autrement dit : "Ceux qui prendront pour Moi" ("ceux qui donneront les Téroumote et Maâsserote à Mes représentants", c'est-à-dire : Aux Cohanim), feront que Mon nom sacré n'en viendra jamais à être effacé (à travers l'épisode de la Sota). C'est donc bien "pour Moi" et "par respect pour Mon nom saint" (li, lichmi), que les Béné Israël devront s'acquitter de leur devoir (en donnant les "Téroumote" et "Maâsserote") envers les Cohanim. Source : Rav

Yéhonatane Eybéchits

3) Bien que le Beit Hamidach soit unique (d'où l'emploi du singulier: "Mikdash"), ce dernier demeure (est établi) sur le territoire de deux tribus (Yéhouda et Binyamine), d'où l'emploi du pluriel (bétokhame) à la fin du verset (« je résiderai au milieu deux », c'est-à-dire : Au sein du territoire de Yéhouda et de Binyamine). Source : Kéli Kesef

4) L'anagramme hébraïque du mot « kérouv » est « baroukh ». Remez Ladavar : Chaque chérubin proclamait : « Baroukh kévod Hachem mimékom ! ». Source : "Atérète Zékénim" des Baâlei Hatosséfot sur la Torah, p.44

5) La Guématria du mot « Choul'hane » est la même que celle du mot « Machia'h ! » (358). Remez Ladavar : Chaque table (Choul'hane) à laquelle des paroles de Torah, des louanges, des chants et des bénédictions ont été formulés (pour le kavod de D.), méritera de faire partie de la Grande Table dressée (et de la merveilleuse séouda qui sera faite) en l'honneur du Machia'h ! Source : Sifté Cohen

6) Étant donné que ce bâton ne fut pas utilisé par Yaakov à des fins personnelles (ou à des fins profanes), mais fut (depuis la création du monde) destiné uniquement pour opérer des miracles et sanctifier le nom de D... (telle que l'ouverture du Jourdain) ; ce bâton aux propriétés miraculeuses, est donc voué "lagavoah" (à Hachem). D'autant plus que Yaakov (comme les autres patriarches) constitue la "Merkava Lachékhina"; si bien que les choses qu'il détient sont considérées comme étant "Rékhouch gavoah". Source : Sefer "Taâma dikra" du Rav Haïm Kanievski Zatsal.

Echecs :E6-E1 / D2 - E1
A5 - E1

Rébus : Quai / Soute / Avé / Eau /
Natte / Allo / I gras



Vécu de l'intérieur : Chemouel

Moché Uzan

Précédemment dans Chemouel :

Après avoir "épargné" la vie de Chaoul une seconde fois au désert de Zif, le roi promet de nouveau à David qu'il ne le poursuivra plus. Entre-temps, suite à la mort de Naval, David a pris pour épouse Avigayil la prophétesse. Malgré les paroles de paix de Chaoul, David sent que sa vie reste menacée...

David se dit alors : « Je finirai un jour par périr par la main de Chaoul ; il n'y a rien de mieux aujourd'hui que de me réfugier au pays des Pélichtim. » Accompagné de ses six cents hommes et de ses deux femmes, A'hinoam et Avigayil, il se rend à Gat, chez le roi Akhich. Apprenant que David a fui vers Gat, Chaoul cesse définitivement de le rechercher.

David demande alors au roi Akhich du territoire des Pélichtim de lui accorder une ville décentralisée afin de ne pas peser sur le royaume, et Akhich lui donne Tsiklag. Durant plus d'un an, David combat les ennemis d'Israël, au profit de son peuple, laissant croire au roi pélichti qu'il a "déléssé" son peuple. Gagnant la confiance totale du roi, David devient le garde du corps personnel du monarque, alors que les Pélichtim se rassemblent pour une guerre totale contre Israël. La situation se complique pour David, qui risque d'être considéré comme un espion en faveur des ennemis Juifs.

Cette situation s'envenime un peu plus, lorsque le prophète Chemouel quitte ce monde. Face à l'immense armée ennemie campée à Chounem, Chaoul est saisi d'une terreur profonde. Il interroge Hachem par le biais de prophètes et du ourim vétoumim, mais ne reçoit pas de réponse. Désespéré et apeuré, Chaoul demande à ses serviteurs de lui trouver une femme capable d'invoquer les morts, ce qui constitue un issour de la

Torah possible de la pire mort, la lapidation. Le roi juif a même chassé toutes ces pratiques du pays. Cependant, étant dans une situation de "pikou'a'h néfesh" (danger de mort), il veut à tout prix prendre contact avec l'au-delà.

C'est ainsi que Chaoul, déguisé, se rend de nuit à En-Dor. Malgré la peur de la femme de transgresser les lois du royaume, Chaoul lui jure qu'elle ne sera pas punie et lui demande : « Fais-moi monter Chemouel ». Le roi, reconnaissant Chemouel, se prosterner alors face contre terre.

Le prophète Chemouel demande alors à Chaoul : « Pourquoi m'as-tu "troublé" en me faisant monter ? ». La voix du roi, brisée par la détresse, s'élève : « Je suis dans une grande angoisse, les Pélichtim me font la guerre et Hachem s'est détourné de moi ». Mais la réponse de Chemouel est implacable. Il lui annonce que Hachem est devenu "son adversaire" et qu'il a déchiré la royauté de ses mains pour la donner à David. Le prophète rappelle l'erreur de Chaoul contre Amalek et annonce : « dès demain, Israël tombera aux mains des Pélichtim, et toi et tes fils périront pour me rejoindre. »

Chaoul sera aux côtés de Chemouel dans le olam aba, meilleure preuve qu'il a été pardonné de ses erreurs. (Erouvin 53b)

Foudroyé par ces paroles, Chaoul s'effondre de toute sa hauteur sur le sol, terrifié et sans force, n'ayant rien mangé de toute la journée. La femme, voyant le roi si bouleversé, le supplie de manger un morceau de pain pour reprendre des forces. Bien que Chaoul refuse d'abord, ses serviteurs et la femme insistent tant, qu'il finit par se lever pour s'asseoir sur le lit. Rapidement, elle fait la ché'hita d'un veau gras et prépare des matsot pour leur servir un dernier repas avant qu'ils ne repartent...

Shalsheletnews.com



Enigmes

1) Un prénom est cité trois fois dans la Torah, une fois c'est un Juif, une fois un Goy, une fois un converti. Quel est-il ?

2) Quel est mon code sachant que : Sur ce clavier, je fais mon code avec un seul

doigt, sans jamais le lever. Mon code est composé de 5 chiffres différents qui sont dans l'ordre alphabétique".



3) Trouve dans la Paracha une phrase de 3 mots qui est dite une fois au masculin et une fois au féminin.

Jeu de mot

Pour acheter une maison à Jérusalem, il faut un préavis



Echecs

Les blancs font mat en 2 coups



Une lettre – Un mot

il était posé sur le Aron **ת** _____



Pourpre **ת** _____

Côté **ת** _____

Autour du Aron, il y avait un contour en or **ת** _____

Les deux angles **ת** _____

Poids de la ménora en or pur

La ménora a été confectionnée d'un seul bloc

6 branches dans la Ménora

Animal multicolore qui n'a existé qu'à cette époque

Les socles

ת

Mot utilisé pour dire l'un à l'autre dans la paracha

ת

ת

Les crochets des poteaux

ת

ת

Un rideau, une mé'hitsa

ת

ת

Poutre

ת

ת

Un chiffre mais aussi du lin

ת



La Michna

Yéhezkel Elkoubi

Massekhet NAZIR

Nazir. Ce mot veut dire "séparé", car le Nazir est une personne qui vit "séparée" du vin et de l'impureté [Rachi], ou bien "couronné" (nézer), car le Nazir domine son Yetser et est donc libre, et "règne" sur sa vie... [Ibn Ezra]

Pour fusionner les 2 explications, Rav Sh. R. Hirsh propose, que le Nazir est 'séparé' et différent des autres personnes, de par son niveau spirituel, à la façon d'un prince ou d'un roi, qui ne se mélange pas aux gens simples...

Le passouk explicite [Bamidbar 6, 1-8], qu'une personne, homme ou femme [juif - Michna 9,1], qui fait vœu d'être Nazir (nézirout) :

- 1) Premièrement, ne doit pas consommer de vin ou tout dérivé du vin et de la vigne, même le vinaigre... [6, 1-2]
- 2) Il doit également se laisser pousser les cheveux [uniquement-chout haRachba] et ne pas les couper pendant au moins 30 jours. [6, 3]
- 3) La troisième règle du Nazir est de ne pas s'impurer par un mort [uniquement], de quelque façon que ce soit (maga, massa, ohel > massekhet Ohalot). Même s'il s'agit de ses propres parents. [Chap. 7]

La Nezirout est en fait une sorte de nédér [cf. Massekhet NEDARIM] bien

particulier et 'prédefini' par la Torah.

C'est pourquoi, la Nezirout, comme un nédér, peut être annulée par un 'Hakham (Hatara). Ou, pour une femme, être annulée par son mari et par son père pour une jeune fille (Hafara). [Chap. 4]

Concernant les enfants, la Nezirout minimum est de 30 jours [1, 3].

La Michna nous enseigne également un din intéressant: un père peut faire un vœu de Nezirout pour... son fils [4, 6]. C'est une halakha qui nous vient de la transmission orale et dont le but est vraisemblablement le 'hinoukh [Rambam 2, 13 et pirouch amichnayot].

Ce n'est pas possible dans un autre cas de nédér [Rambam 2, 13].

Au centre du seder NACHIM (4ème sur 7), massekhet Nazir doit en partie sa place ici à sa précédente, massekhet Nedarim. En fait les sujets de 'haflaa' ont intégré ce Seder car ils nous montrent des liens particuliers qui existent entre un père et sa fille et un mari et sa femme.

Cette massekhet fait 60 michnayot (9 perakim).

65 Dapim lui sont réservés dans le Bavli, et 47 dans le Yerouchalmi. 6 perakim et 50 Halakhot composent sa Tossefta.



La force d'une parabole

Jérémie Uzan

Dans une ville vivait un homme qui travaillait au service de 3 employeurs. Ces patrons étant fort occupés ne prenaient pas la peine d'aller au marché faire leurs courses. Cet homme avait la mission chaque jour d'aller faire le tour des étals et de leur ramener tout le nécessaire pour manger. Seulement, l'honnêteté n'était pas sa principale qualité, il multipliait le prix qu'il avait effectivement payé par cent et s'enrichissait ainsi sur le dos de ses patrons. Toute la ruse reposait sur le fait que ces 3 hommes n'avaient jamais mis le pied dans un magasin et ne savaient donc pas que les légumes n'étaient pas si chers. Un jour, les 3 hommes demandèrent à leur "cher" employé de leur faire visiter la ville et notamment le marché duquel il leur ramenait chaque jour ces "trésors". Notre homme craignait que son astuce soit découverte, s'efforça de décourager le 1er en lui disant que les rues du marché étaient sales et pleines de monde et qu'il n'y trouverait aucun plaisir. Le patron changea donc d'avis et annula sa visite au marché. Le second voulut malgré tout y aller. Ainsi, notre escroc l'accompagna malgré lui mais en arrivant à proximité

des vendeurs de légumes, il commença à raconter toutes sortes d'anecdotes sur le commerce et les affaires. Etant friand de ce genre d'histoires, l'homme d'affaire se laissa absorber et ne prêta aucune attention aux prix que les vendeurs annonçaient à haute voix. Jusque là tout se passait bien mais lorsque le 3ème employeur voulut à son tour sortir en ville, rien ne le fit changer d'avis. Les histoires qu'on lui racontait ne détournerent pas non plus son attention et il ne tarda pas à comprendre toute l'arnaque. Il renvoya donc l'homme qui l'avait tant volé.

Le Ben Ich Haï explique grâce à cette image que le travail du Yetser ara est de tout faire pour que l'homme ne commence pas à creuser et à découvrir la véritable valeur des choses. Un simple passage dans un cours de moussar peut ruiner tout son fond de commerce. Et même lorsque l'homme décide enfin d'aller vers l'étude, le Yetser ara s'efforce de le préoccuper par toutes sortes d'idées qui l'empêcheront d'en tirer une réelle prise de conscience. Seul celui qui va au bout de sa démarche et s'attelle à réfléchir, pourra déjouer les plans du fameux "escroc".



La question de Rav Zilberstein

Haim Bellity

Quand les poules auront des plumes

Raphael est propriétaire d'un beau poulailler de milliers de poules avec lequel il gagne sa vie en vendant les œufs. Mais voilà que ses volailles vieillissent assez vite et rapidement elles produisent beaucoup moins d'œufs. Il découvre que dans d'autres pays, ils ont une technique pour donner une nouvelle jeunesse aux poules : il faut cesser de les nourrir pendant 10 jours tout en leur donnant abondamment de l'eau à boire. Ceci entraîne que la poule perd toutes ses plumes et de nouvelles plumes se mettent à pousser à la place. Grâce à cela, la poule retrouve une nouvelle vitalité et recommence à donner des œufs. Il est évident que grâce à cela, Raphael économisera beaucoup d'argent et gagnera beaucoup de temps. Mais cela lui pose une question : est-il permis d'agir de la sorte ? Il est évident que les poules souffrent durant cette période, elles sont très faibles et certaines meurent même de faim. A-t-on le droit de faire souffrir des animaux pour économiser une grande somme d'argent ?

Qu'en pensez-vous ?

La question fut posée au Rav Wozner

qui répondit comme suit. Le Rama (Even Aézer 5, 14) écrit que s'il y a un besoin important pour l'homme, comme pour une raison médicale, il n'y a pas d'interdiction de faire souffrir un animal. Le Troumat Adéchen écrit que même pour une raison pécuniaire, on aura le droit, c'est d'ailleurs pourquoi il est autorisé de charger un animal et de le faire porter de longues distances. Cependant, le Rav différencie une souffrance avec notre cas où il s'agit d'après lui d'une certaine « cruauté » envers les poules. On retrouve d'ailleurs dans certains Sfarim qui interdisent au boucher d'affamer les animaux avant leur Che'hita pour donner une meilleure consistance à la viande. D'ailleurs, le Rambam écrit qu'on ne retrouve la cruauté que chez les idolâtres, tandis que chez nous, fils de Avraham Avinou, dotés de la Torah et des Mitsvot, nous nous devons d'être exemplaires sur la miséricorde envers chacune des créatures que Hachem a créées.

En conclusion, même s'il est autorisé de faire souffrir un animal si on a de bonnes raisons, dans notre cas, il s'agit de cruauté dont tout juif doit éviter et s'éloigner au maximum.

(Tiré du livre Oupiryo Matok, Chémot, p.

46)

Létoyou Nicnhat Roger Raphaële ben Yossef Samama



Comprendre Rachi

Mordekhai Zerbib

« Tu feras kearatav... » (25/29)

Rachi écrit : « Kéaratav sont des moules dont la forme était celle d'un pain... il y avait un moule d'or et un moule de fer. Le pain était cuit dans le moule de fer d'où on le sortait après cuisson pour le mettre dans le moule d'or jusqu'au lendemain, jour du Chabbat, où on le déposait sur la table. C'est ce moule (le moule d'or) que l'on appelle keara. »

La Guémara Mena'hot 94 dit qu'il y avait 3 moules :

1^{er} moule : c'est dans ce moule que l'on plaçait la pâte.

2^{ème} moule : c'est dans ce moule que l'on plaçait la pâte au moment où elle cuisait dans le four.

3^{ème} moule : après la cuisson au four, on défournait le pain et on le place dans ce 3^{ème} moule.

Le Rambam (Tamid 5/8) écrit : « 3 moules en or il y avait pour eux (le Lé'hem Hapanim) ».

Le Min'hat Hinoukh (Mitsva 97) fait remarquer que :

- **Selon le Rambam :** tous les moules étaient en or.

- **Selon Rachi :** uniquement celui dans lequel on déposait le pain après la cuisson était en or.

Le Mizra'hi demande : Pourquoi Rachi dit-il qu'il y avait 2 moules alors que la Guémara dit clairement qu'il y avait 3 moules ?

Le Rachach (Yoma 12) demande : D'où Rachi sait-il qu'il faille faire une distinction entre les moules ? Le sens simple du verset est « kearatav », qui désigne tous les moules sur lesquels la Torah écrit « en or pur » comme l'avis du Rambam. Pourquoi Rachi refuse-t-il cette explication ?

De plus, le Ramban à la fin de la paracha Yitro écrit que le fer rappelle l'épée, qui est source de mort et de destruction ; c'est pourquoi « cela n'a pas été amené dans la maison de Hachem ». C'est d'ailleurs pour cela que, concernant les yétdot (pieux), bien qu'il eût été plus logique de les faire en fer, on les a faits en cuivre pour justement qu'il n'y ait pas de fer dans le Beth Hamikdash, hormis les couteaux de che'hita, car la che'hita n'est pas considérée comme une avoda.

De plus, le Midrash (Chémot 35/5) dit : « mais le fer n'est pas écrit ici, ni dans le Mikdash ni dans le Michkan. Pourquoi ? Car il (le fer) est comparé à Edom le racha qui a détruit le Beth Hamikdash. » Donc, comment Rachi peut-il dire que le moule dans lequel on cuisait le pain était en fer ?

Le Bér Bessadé répond : Concernant le nombre de moules : Évidemment que Rachi pense qu'il y avait en pratique 3 moules, mais la question est de savoir ce que la Torah désigne par le mot « kearatav ». Étant donné que ce mot s'applique au Lé'hem Hapanim, cela s'applique donc sur du pain et non de la pâte. Par conséquent, ce mot « kearatav » ne désigne pas le moule qui contient la pâte.

Concernant le fait qu'un moule soit en fer : La Guémara Yoma 44 dit que chaque jour le Cohen prenait les braises du Mizbéah ha'hitson (extérieur) avec un encensoir d'argent pour ensuite les verser dans un encensoir d'or, et ainsi aller brûler la ketoret sur le Mizbéah hapénimi (intérieur). La Guémara s'interroge sur la raison pour laquelle on ne prend pas directement un seul encensoir d'or avec lequel on prendrait les braises du Mizbéah ha'hitson et avec ce même encensoir on irait sur le Mizbéah hapénimi brûler la ketoret, comme le Cohen Gadol agit le jour de Kippour. Le Ritba ajoute surtout que d'utiliser un encensoir en argent contredit le principe selon lequel « il n'y a pas de pauvreté dans un endroit riche ».

La Guémara répond que c'est car la Torah a pitié de l'argent des Bnei Israël. Ainsi, utiliser un encensoir en or pour récupérer les braises du Mizbéah ha'hitson, vu la chaleur extrême des braises, abîmerait avec le temps l'encensoir en or. C'est seulement à Yom Kippour, parce que c'est une fois dans l'année et vu la grande fatigue du Cohen Gadol, que la Torah autorise d'utiliser un seul encensoir en or. Mais durant l'année, bien que cela puisse contredire des principes tels qu'« il n'y a pas de pauvreté dans un endroit riche », on n'utilise pas, pour récupérer les braises brûlantes, un encensoir en or car la Torah a pitié de l'argent des Bnei Israël.

On pourrait dire de même concernant le moule qui est dans le four à haute température : il ne peut être un moule en or car la Torah a pitié de l'argent des Bnei Israël. De la même manière qu'on n'utilise pas un encensoir en or pour prendre les braises brûlantes, ainsi on n'utilise pas un moule en or pour cuire le pain dans le four.

En conclusion, le fait que « kearatav » s'applique à du pain exclut le 1^{er} moule car celui-ci contient de la pâte ; c'est pourquoi Rachi ne le mentionne même pas. Et le fait que la Torah écrit que « kearatav » est en or exclut le 2^{ème} moule qui est en fer, car étant dans le four à haute température, l'or se serait abîmé, ou la Torah a pitié de l'argent des Bnei Israël. C'est la raison pour laquelle « kearatav » désigne uniquement le moule dans lequel on dépose le Lé'hem Hapanim après sa cuisson, qui restera jusqu'au lendemain, jour du Chabbat, et sera déposé sur le choul'han.

Abonnement postal
(69€/an)

Dédicace d'un prochain feuillet
(150€)





BETH MIDRASH

Hebdomadaire
pour les étudiants,
les fidèles et les proches
de la Yeshivat Mir.

"הנה הפשטות צורת הישיבה, וקלותם רוח ורצון הישיבה, ובזה עשיתם לכם חברה לילך בעקבות רוח הישיבה,
ובכל מקום שאתה נמצאים לך חתמת זאת כאילו אתה עם הישיבה בין כתלי הישיבה"
(מן המשגיח הగה"ץ רבי ירוחם לובביז זצוק"ל ממייר)



PARACHAT TEROUAMA



LE MESSAGE DE LA YÉSHIVA

Rav Nathan Tsvi Finkel Zatsal

**« Le plus beau spectacle au monde,
qui réjouit le cœur et l'âme ! »**

Une nuit, notre maître, le Roch Yéshiva, Rav Nathan Tsvi Finkel Zatsal, rentra tardivement d'une série de Sma'hot et d'événements organisés hors de la ville. En arrivant à son domicile, il demanda à son chauffeur de s'arrêter d'abord dans l'un des Baté Midrachot de la Yéshiva.

Arrivés sur place, il descendit du véhicule et sollicita qu'on l'aide à monter jusqu'au Hékhel. Rassemblant des forces qui semblaient ne plus lui appartenir, haletant et peinant à chaque pas, il gravit les marches jusqu'à la salle d'étude. Il s'assit au dernier banc et demeura quelques minutes à contempler les Ba'houriim qui occupaient encore les travées du Beth Hamidrach à une heure si avancée de la nuit. Puis il se leva pour redescendre. De nouveau, au prix d'efforts considérables, il rejoignit la voiture pour rentrer chez lui.

L'un des Ba'houriim prit alors son courage à deux mains et demanda à notre maître pourquoi il s'était donné tant de peine pour monter au Beth Hamidrach alors qu'il était si affaibli. Notre maître ne comprit pas la question :

« Je voulais voir des jeunes gens étudier. C'est le plus beau spectacle au monde, un spectacle qui réjouit le cœur et l'âme ! »

Une scène semblable se reproduisit à plusieurs reprises lorsqu'il se trouvait à la Yéshiva de Brakhfeld. Il lui arrivait parfois d'être extrêmement affaibli, au point de ne plus avoir la force de se rendre au Beth Hamidrach ni de converser avec les étudiants dans l'étude ; ceux-ci entraient alors dans sa chambre. À plusieurs reprises, il fut si faible qu'il ne pouvait même plus parler ; il fit signe qu'on le conduise à l'entrée du Beth Hamidrach. On ouvrait alors grand les portes de la galerie, et notre maître contemplait pendant quelques minutes les centaines d'étudiants investis corps et âme dans leur étude. Ensuite, il regagnait sa chambre et confiait que lorsqu'il voyait les élèves de la Yéshiva absorbés dans leur étude, cela lui insufflait de nouvelles forces.

(Source : « Békholt Nafchékha »)

♦ ENSEIGNEMENTS DE NOS MAÎTRES ♦



Tout dépend de la bonne volonté

« Ils Me prendront une offrande ; de tout homme que son cœur portera à donner, vous prendrez Mon offrande » (Ch.25 ; 2).

Le Machguia'h, Rav Yé'hezkel Levinstein Zatsal, écrit dans l'une de ses lettres que ce

verset nous enseigne un principe fondamental : tout dépend de la bonne volonté. Car qui donc n'aurait pas donné, d'un cœur généreux et avec empressement,

une contribution pour l'édification du *Michkan* ? Et pourtant, le texte précise : « *de tout homme que son cœur portera* » — c'est uniquement de celui qui donne de plein gré que vous prendrez Mon offrande, mais non de celui qui ne donne pas avec une volonté entière. Voyez donc la différence entre deux donateurs !

Le *Machguia'h* poursuit et souligne : combien il est redoutable et sublime de mériter, par la seule force de la volonté, le degré de « *Ils Me feront un Sanctuaire*

et Je résiderai au milieu d'eux », finalité suprême de toute perfection, consistant à vivre à la lumière de la Présence Divine. Celui qui ne possédait pas la bonne volonté de contribuer au *Michkan*, on ne prenait pas son offrande ; il perdait ainsi le mérite immense d'avoir part au Sanctuaire. Nous apprenons de là la grandeur et l'élévation de la bonne volonté.

(Source : « *Or Ye'hezkel* » - lettre 112)



La grandeur de l'« effort » détermine la valeur – non celle de la « somme »...

« De tout homme que son cœur portera, vous prendrez Mon offrande » (Ch. 25 ; 2)

Notre maître, le *Roch Yéshiva*, **Rav 'Haïm Shmoulewitz Zatsal**, enseignait : pour l'offrande du *Michkan*, une condition essentielle était requise : « *que son cœur le porte* » — la générosité du cœur. Comment acquiert-on cette qualité ? D'où la puise-t-on ? Quel investissement permet d'engendrer une telle largesse ? — Le labeur et l'effort.

Plus l'homme peine pour acquérir son bien, plus celui-ci lui devient cher ; et plus il lui est cher, et néanmoins il se montre prêt à s'en séparer, plus sa générosité est grande et précieuse.

Ainsi avons-nous appris dans le Talmud (*Baba Métsia* 38a) : « *Un homme préfère un kav qui lui appartient à neuf kavim appartenant à son prochain*. » C'est pourquoi, celui qui dépose des fruits chez autrui ne doit pas

y toucher pour les vendre, même s'ils risquent de se détériorer (par les souris ou la pourriture — Rachi). Rachi explique : « *Ils lui sont chers parce qu'il a peiné pour les obtenir ; et le kav qui lui restera lui est préférable aux neuf kavim d'autrui qu'il obtiendrait en les vendant.* »

C'est pour cette raison que la Torah accorde une importance particulière aux contributions telles que l'or, l'argent, le cuivre, l'azur, la pourpre, l'huile pour le luminaire — car leurs propriétaires avaient peiné pour les acquérir. Il n'en fut pas de même pour l'offrande des princes, pierres précieuses et perles, qui leur parvinrent sans effort ; une telle contribution, acquise sans peine, est de moindre valeur et n'est mentionnée qu'à la fin.

(Source : « *Si'hot Moussar* », année 5732, discours 22)



Trois situations se présentent chez l'homme d'affaires

Notre maître, le *Machguia'h*, **Rav Yéro'ham Leibowitz Zatsal**, disait :

De nos jours, lorsqu'une bonne nouvelle parvient à quelqu'un au sujet de son prochain, on a coutume d'écrire aussitôt une lettre de félicitations pour exprimer sa participation à sa joie. Mais — si je ne craignais votre réaction — j'oserais dire qu'il s'agit là souvent d'une grande illusion : tout n'est que façade et mensonge. Interrogé en son for intérieur, l'homme reconnaîtrait parfois le contraire : « *Plût au Ciel que mon prochain subisse une perte !* »

On dit communément qu'il existe trois situations chez un commerçant :

- ◆ Lorsqu'il réussit seul et que son confrère perd tout — voilà pour lui le comble du bonheur.
- ◆ Lorsqu'ils sont à égalité, que ce soit dans le gain ou dans la perte — cela lui cause une grande peine.
- ◆ Lorsqu'il perd tandis que son confrère gagne — alors ce sont pour lui les souffrances les plus amères.

La joie de l'homme ne réside pas tant dans sa propre réussite que, bien davantage, dans la perte de son prochain. Telles sont les conséquences de la corruption du cœur humain. Si j'enseignais ces paroles devant des gens du monde, on ne me jetterait pas des roses... Béni soit *Hachem* que vous écoutez en silence.

L'homme, le plus souvent, se trompe lui-même ; il ignore la mauvaise intention et la profonde animosité

qu'il nourrit à l'égard de son « cher ami ». Participer sincèrement à la joie d'autrui requiert un travail considérable, un effort concret et une profonde introspection. Si la Torah ne nous avait été donnée que pour révéler ce principe fondamental, cela nous aurait suffi.

Venez et voyez jusqu'où s'étend l'exigence de « porter le fardeau avec son prochain ». Le Midrach, cité par le *Baâl HaTourim* au début de la section *Térouma*, relève que l'expression « *Parle aux enfants d'Israël* » est formulée dans un langage d'apaisement, semblable à « *Parlez au cœur de Jérusalem* », parce qu'il s'agissait d'une contribution impliquant une dépense financière. Rabbi Abahou explique : pour l'édition du *Michkan*, lieu de gloire et d'expiation pour Israël, le texte emploie

un langage conciliant.

Nos Sages enseignent (*Bamidbar Rabba* 1) : si les nations du monde avaient su combien le Temple leur était bénéfique, elles auraient établi des garnisons pour le protéger. À plus forte raison pour Israël, pour qui la valeur du Temple est incommensurable. Et malgré cela, du fait qu'il impliquait une dépense, la Torah a tenu compte de la moindre peine ressentie, et il incombe déjà de percevoir cette peine et d'adresser des paroles d'encouragement.

Combien ces paroles sont profondes, et qui pourrait en mesurer la portée, si ce n'est notre sainte Torah, car elle émane des Cieux.

(Source : « *Daât Torah* »)

Le secret de l'amour de la Torah

« De tout homme dont le cœur l'y portera, vous prendrez Mon offrande » (Ch. 25 ; 2).

L'ensemble d'Israël reçut l'ordre d'apporter une contribution pour le *Michkan*. Toutefois, la Torah souligne une condition essentielle : que ce don provienne de la générosité du cœur, c'est-à-dire qu'il soit fait de plein gré.

La question s'impose avec force : le peuple d'Israël se trouve dans le désert, entouré de bontés manifestes et infinies d'*Hakadoch Baroukh Hou* – est-il concevable que quelqu'un refuse de donner une modeste somme d'un demi-shekkel avec largesse de cœur ? D'autant plus que, grâce à cela, Hachem promet de résider parmi eux...

Le Saba de Kelm explique : assurément, tout Israël donnera volontairement. Mais lorsqu'*Hakadoch Baroukh Hou* vint établir Sa demeure au sein d'Israël, Il voulut que cela s'accomplisse au degré suprême d'une générosité parfaite – exclusivement pour le Nom d'*Hachem*, sans le moindre mélange d'intention personnelle ou de satisfaction propre.

Un tel degré se retrouve chez le roi Salomon, comme il est dit dans le Cantique des Cantiques (Ch.3 ; 9-10) : « *Le roi Salomon s'est fait un palanquin... ses colonnes, il les a faites d'argent... son intérieur est pavé d'amour* ». L'intériorité de ceux qui se dévouaient n'était qu'un élan d'amour ; semblable à un homme qui se dévoue par amour pour lui-même, ou pour son fils bien-aimé – son offrande est alors comme un don qu'il se ferait à lui-même.

C'est à un tel niveau que tout Israël fut appelé. Et une étincelle de ce degré existe en chacun. Le Saba conclut : que l'homme ne dise pas « Je suis loin de

cela ». Certes, notre nature nous en éloigne ; néanmoins, il nous incombe de nous efforcer de nous éléver vers un niveau supérieur, au-delà de celui qui nous est proche.

À ce propos il est dit : « *L'homme doit se dire : quand mes actes atteindront-ils les actes de mes pères ?* » – car l'effort pour se rapprocher de cette élévation constitue un devoir.

Jusqu'où peut mener l'amour de la Torah ?

Un jour, le *Roch Yéshiva*, Rav Nathan Tsvi Finkel Zatsal, s'adressa aux élèves du groupe étudiant le *Ketsot Ha'hcschen*. Il introduisit son propos par une question : comment l'auteur du *Ketsot Ha'hochen* a-t-il mérité d'atteindre une grandeur si prodigieuse ? Selon lui, la racine de cette élévation résidait dans l'amour de la Torah de sa mère.

L'aîné des frères était le gaon Rabbi Yehouda Kohen, célèbre pour son ouvrage intitulé « *Teroumat HaKeri* ». Le second, Rav 'Haïm, est mentionné par l'auteur du « *Ketsot Ha'hochen* » en des termes particulièrement élogieux. Le troisième était le Rav Aryé Leïb, auteur du « *Ketsot Ha'hochen* ». Le dernier, Rav Mordekhaï, n'écrivit aucun livre ; il exerça d'abord la fonction de rabbin dans la ville de Hodorov (Ukraine), puis quitta le rabbinat pour se consacrer au commerce.

Selon le livre *Zikhron LaRichonim*, à la fin de sa vie, leur mère était faible et malade ; elle vivait chez son plus jeune fils, Rav Mordekhaï, installé à Ungvar. Un jour, tous ses fils vinrent lui rendre visite. Comme à leur

Suite en page 6>

Parachat Terouma : Le Michkan, réparation ou accomplissement ?



La **Parachat Terouma** marque une étape décisive dans le récit de l'Exode. Après la révélation du Sinaï et la promulgation des lois fondamentales, la Torah consacre désormais plusieurs sections entières à un commandement singulier : la construction d'un sanctuaire, le **Michkan**, destiné à devenir le lieu de résidence de la Présence Divine au sein du peuple d'Israël. Ainsi Hachem ordonne à Moché : « *Ils Me feront un sanctuaire, et Je résiderai au milieu d'eux* » (Ch.25 ; 8)

Cependant, s'il est acquis que le Sanctuaire fut érigé après la faute du Veau d'or, dès l'Antiquité, les commentateurs s'interrogent : à quel moment exact ce commandement fut-il donné ? S'agit-il d'un ordre initial, transmis avant la faute du veau d'or, ou bien d'un commandement qui nous a été donné a posteriori en réaction à cette transgression ? Cette question chronologique recouvre en réalité un débat théologique profond : le Michkan est-il une **solution réparatrice**, ou constitue-t-il au contraire l'aboutissement naturel du projet sinaïtique ?

Deux grandes approches s'affrontent, représentées respectivement par **Rachi** et le **Ramban**, et relayées par de nombreux commentateurs.

I. Le Michkan comme conséquence de la faute du veau d'or : l'approche de Rachi et du Sforno

Selon Rachi, suivi notamment par le Sforno, l'ordre de construire le *Michkan* ne fut donné qu'après la faute du veau d'or, c'est-à-dire lors du troisième séjour de Moché sur le mont Sinaï, après le pardon accordé à Israël.

Rachi adopte ici un principe herméneutique bien connu : « **אֵין מוקדם ומאוחר בתורה** »

« Il n'y a pas nécessairement d'ordre chronologique dans la Torah » (cf. Pessa'him 6b)

Ainsi, bien que les *Parachiyot Terouma* et *Tetsavé* précèdent le récit du veau d'or (rapporté dans Ki-Tissa), leur contenu pourrait avoir été communiqué plus tard.

1. Avant la faute : une Chekhina diffuse

Le Sforno développe une idée centrale : avant la faute du veau d'or, la Présence Divine n'était pas destinée à résider dans un lieu spécifique, mais à demeurer sur chaque individu d'Israël. La révélation sinaïtique avait conféré au peuple une élévation spirituelle telle que tout endroit pouvait devenir un lieu de rencontre avec D... La Torah affirme ainsi :

« *En tout lieu où Je ferai invoquer Mon Nom, Je viendrai à toi et Je te bénirai* » (Chémot Ch. 20 ; 24)

Cette conception suggère qu'il n'était pas nécessaire d'avoir un sanctuaire fixe, ni d'un culte institutionnalisé. Un autel de terre, des sacrifices spontanés, ou même un lieu d'étude suffisaient à faire résider la Chekhina.

Le prophète Jérémie exprime cette idée par des termes frappants : « *Je n'ai rien ordonné à vos pères, le jour où Je les fissortir d'Egypte, au sujet des holocaustes et des sacrifices* » (Yirmiyahou Ch.7 ; 22)

2. Le projet initial : une nation entière sacerdotale

Le Sforno rattache cette vision à l'idéal formulé au Sinaï : « *Vous serez pour Moi un royaume de prêtres et une nation sainte* » (Chémot Ch. 19 ; 6)

Dans cet état idéal, chaque membre du peuple devient porteur de sainteté, réceptacle de la Chekhina. Cette proximité devait culminer dans la promesse divine : « *Je Me promènerai parmi vous* » (Vayikra Ch. 26 ; 12)

Ce verset évoque une Présence non localisée, une Chekhina circulant parmi les justes, sans dépendance de lieu fixe.

3. Après la faute : perte du degré spirituel et nécessité d'un lieu

La faute du veau d'or bouleversa cet équilibre. Israël perdit ses « ornements » spirituels, appelés *Adi* : « *Les enfants d'Israël se dépouillèrent de leurs ornements* » (Chémot Ch. 33 ; 6)

Le Sforno explique que ces ornements symbolisaient la résidence de la Chekhina sur le peuple. Dès lors, Israël ne retrouva jamais totalement son degré antérieur, et la Présence Divine ne pouvait plus résider de manière diffuse : elle devait désormais être concentrée dans un espace sanctifié.

C'est dans ce contexte que la Torah interdit les monuments cultuels, les *Matsévit* : « *N'érigez point de monument... car Je suis Hachem votre D...* » (Vayikra Ch. 26 ; 1)

Or, ces monuments étaient utilisés par les Patriarches : Yaâkov érigea une *Matséva* à Béth-El (Béréchit Ch.28 ; 18), et même au Sinaï, Moché dressa douze pierres (Chémot Ch. 24 ; 4). Le Sforno explique qu'après la faute, toute tentative de fixer la Chekhina hors du sanctuaire central risquait de sombrer dans l'idolâtrie. Désormais, *Hachem* ne résiderait de manière stable que dans le *Michkan*.

Ainsi, selon cette approche, le *Michkan* est une concession : un moyen de permettre à Israël, affaibli spirituellement, de retrouver *Hachem* en un lieu précis.

II. Le Michkan comme prolongement du Sinaï :

« DE MES ÉLÈVES, J'AI LE PLUS APPRIS »

l'approche du Ramban

À l'opposé, le *Ramban* affirme que l'ordre de construire le *Michkan* fut donné à Moché lors des premiers quarante jours sur le Sinaï, avant même la faute du veau d'or. La transmission au peuple n'eut lieu qu'après *Yom Kippour*, lorsque le pardon fut obtenu, mais le commandement lui-même était antérieur.

Contrairement à *Rachi*, le *Ramban* professe que le principe « *Il n'y a pas nécessairement d'ordre chronologique dans la Torah* » ne peut s'appliquer que lorsque la Torah elle-même nous en donne une indication. Comme ce n'est pas le cas ici, si *Terouma* précède *Ki Tissa*, c'est que le *Michkan* précède conceptuellement le veau d'or.

1. Le Michkan comme continuité de la Révélation

Pour le *Ramban* dans son introduction au livre de Chémot, le *Michkan* n'est pas une solution de rechange, mais l'aboutissement naturel du Sinaï. La révélation Divine ne pouvait demeurer un événement ponctuel : elle devait se prolonger dans un espace permanent.

Ainsi, la Torah décrit la voix divine continuant de se manifester entre les deux chérubins :

« C'est là que je te donnerai rendez-vous ; c'est de dessus le propitiatoire, entre les deux chérubins placés sur l'arche du Statut, que je te communiquerai tous mes ordres pour les enfants d'Israël. » (Chémot Ch. 25 ; 22)

Le *Michkan* devient alors un Sinaï miniature, un lieu où la Torah continue de se dévoiler. C'est pourquoi la plus haute instance judiciaire siège au Temple : « Si tu es impuissant à prononcer sur un cas judiciaire, sur une question de meurtre ou de droit civil, ou de blessure corporelle, sur un litige quelconque porté devant tes tribunaux, tu te rendras à l'endroit qu'a choisi Hachem ton D... » (Devarim Ch.17 ; 8)

Le Talmud enseigne que la *Chekhina* accompagne le Sanhédrin lorsqu'il siège dans le sanctuaire (*Yoma* 69b). Le Sanhédrin fut déclaré inapte à juger de cas d'assassinats quand il quitta le lieu du Temple.

2. Le Michkan comme accomplissement de la délivrance

Dans son introduction au livre de Chémot, le *Ramban* développe une idée majeure : la délivrance d'Égypte n'est pas complète tant que la *Chekhina* ne réside pas parmi Israël. La liberté n'est pas seulement politique, elle est spirituelle.

La Torah conclut ainsi le livre de Chémot :

« La nuée couvrit la Tente d'Assignment, et la gloire d'Hachem remplit le *Michkan* »

(Chémot Ch. 40 ; 34)

Ce moment constitue l'apothéose de l'Exode, plus encore que l'entrée en Kénaâne. La véritable Guéoula est le retour au degré des Patriarches, eux-mêmes porteurs de la Présence Divine.

Zé Kéli Véanevéhou» : Israël désire une demeure pour Hachem

Cette conception se reflète déjà dans le chant de la mer Rouge :

« זה קל ואנו ה »

« Voici mon D... et je veux Lui bâtir une demeure » (Chémot 15, 2)

Rachi, citant Onkelos et le *Midrach*, interprète vé-anvéhou comme ve-evné lo naveh : « Je Lui construirai une demeure ». Israël, témoin du miracle, aspire à pérenniser ce dévoilement dans un sanctuaire.

Le chant évoque également le Temple futur :

« Sanctuaire, Seigneur, préparé par Tes mains » (Chémot 15, 17)

Ainsi, le *Michkan* n'est pas une concession, mais un désir partagé : celui d'une Présence divine durable.

III. Origines midrachiques et kabbalistiques du débat

Ce débat se trouve déjà dans les sources anciennes. Le *Midrach Tan'houma* (*Terouma* 8) adopte la position de *Rachi* : le *Michkan* est une réparation après le veau d'or.

À l'inverse, le *Zohar* (début *Vayakhel*) donne raison au *Ramban* : le commandement précède la faute. Le *Zohar* remarque que dans la section de *Terouma*, les dons sont demandés à « tout homme » (*me-et kol ish*), incluant potentiellement le *Erev Rav*, tandis que dans *Vayakhel*, seuls « les enfants d'Israël » sont sollicités, excluant ceux qui furent instigateurs du veau d'or.

Le *Midrach Rabba* exprime également l'idée du *Michkan* comme continuité du Sinaï : Hachem, ayant donné la Torah, ne peut s'en séparer, et demande un lieu où Sa présence demeurera proche d'elle.

Enfin, le *Midrach Tan'houma* (*Nasso* 22 affirme explicitement : « Je les ai tirés d'Égypte afin de résider au milieu d'eux » (Chémot Ch.29 ; 46)

Il semble donc que le même *Midrach* contienne les deux tendances, soulevant une tension interprétative.

IV. Vers une synthèse : deux dimensions du Michkan

Il est possible de concilier ces approches en distinguant deux fonctions du *Michkan*.

◆ « DE MES ÉLÈVES, J'AI LE PLUS APPRIS » ◆

l'approche du Ramban

À l'opposé, le *Ramban* affirme que l'ordre de construire le *Michkan* fut donné à Moché lors des premiers quarante jours sur le Sinaï, avant même la faute du veau d'or. La transmission au peuple n'eut lieu qu'après *Yom Kippour*, lorsque le pardon fut obtenu, mais le commandement lui-même était antérieur.

Contrairement à *Rachi*, le *Ramban* professe que le principe « *Il n'y a pas nécessairement d'ordre chronologique dans la Torah* » ne peut s'appliquer que lorsque la Torah elle-même nous en donne une indication. Comme ce n'est pas le cas ici, si *Terouma* précède *Ki Tissa*, c'est que le *Michkan* précède conceptuellement le veau d'or.

1. Le Michkan comme continuité de la Révélation

Pour le *Ramban* dans son introduction au livre de Chémot, le *Michkan* n'est pas une solution de rechange, mais l'aboutissement naturel du Sinaï. La révélation Divine ne pouvait demeurer un événement ponctuel : elle devait se prolonger dans un espace permanent.

Ainsi, la Torah décrit la voix divine continuant de se manifester entre les deux chérubins :

« C'est là que je te donnerai rendez-vous ; c'est de dessus le propitiatoire, entre les deux chérubins placés sur l'arche du Statut, que je te communiquerai tous mes ordres pour les enfants d'Israël. » (Chémot Ch. 25 ; 22)

Le *Michkan* devient alors un Sinaï miniature, un lieu où la Torah continue de se dévoiler. C'est pourquoi la plus haute instance judiciaire siège au Temple : « Si tu es impuissant à prononcer sur un cas judiciaire, sur une question de meurtre ou de droit civil, ou de blessure corporelle, sur un litige quelconque porté devant tes tribunaux, tu te rendras à l'endroit qu'aura choisi Hachem ton D... » (Devarim Ch.17 ; 8)

Le Talmud enseigne que la *Chekhina* accompagne le Sanhédrin lorsqu'il siège dans le sanctuaire (*Yoma* 69b). Le Sanhédrin fut déclaré inapte à juger de cas d'assassinats quand il quitta le lieu du Temple.

2. Le Michkan comme accomplissement de la délivrance

Dans son introduction au livre de Chémot, le *Ramban* développe une idée majeure : la délivrance d'Égypte n'est pas complète tant que la *Chekhina* ne réside pas parmi Israël. La liberté n'est pas seulement politique, elle est spirituelle.

La Torah conclut ainsi le livre de Chémot :

« La nuée couvrit la Tente d'Assignment, et la gloire d'Hachem remplit le *Michkan* »

(Chémot Ch. 40 ; 34)

Ce moment constitue l'apothéose de l'Exode, plus encore que l'entrée en Kénaâne. La véritable Guéoula est le retour au degré des Patriarches, eux-mêmes porteurs de la Présence Divine.

Zé Kéli Véanevéhou : Israël désire une demeure pour Hachem

Cette conception se reflète déjà dans le chant de la mer Rouge :

« זה קלֵי וְאַנוּחָו »

« Voici mon D... et je veux Lui bâtir une demeure » (Chémot 15, 2)

Rachi, citant Onkelos et le *Midrach*, interprète vé-anvéhou comme ve-evné lo naveh : « Je Lui construirai une demeure ». Israël, témoin du miracle, aspire à pérenniser ce dévoilement dans un sanctuaire.

Le chant évoque également le Temple futur :

« Sanctuaire, Seigneur, préparé par Tes mains » (Chémot 15, 17)

Ainsi, le *Michkan* n'est pas une concession, mais un désir partagé : celui d'une Présence divine durable.

III. Origines midrachiques et kabbalistiques du débat

Ce débat se trouve déjà dans les sources anciennes. Le *Midrach Tan'houma* (*Terouma* 8) adopte la position de *Rachi* : le *Michkan* est une réparation après le veau d'or.

À l'inverse, le *Zohar* (début *Vayakhel*) donne raison au *Ramban* : le commandement précède la faute. Le *Zohar* remarque que dans la section de *Terouma*, les dons sont demandés à « tout homme » (*me-et kol ish*), incluant potentiellement le *Erev Rav*, tandis que dans *Vayakhel*, seuls « les enfants d'Israël » sont sollicités, excluant ceux qui furent instigateurs du veau d'or.

Le *Midrach Rabba* exprime également l'idée du *Michkan* comme continuité du Sinaï : Hachem, ayant donné la Torah, ne peut s'en séparer, et demande un lieu où Sa présence demeurerait proche d'elle.

Enfin, le *Midrach Tan'houma* (*Nasso* 22) affirme explicitement : « Je les ai tirés d'Égypte afin de résider au milieu d'eux » (Chémot Ch.29 ; 46)

Il semble donc que le même *Midrach* contienne les deux tendances, soulevant une tension interprétative.

IV. Vers une synthèse : deux dimensions du Michkan

Il est possible de concilier ces approches en distinguant deux fonctions du *Michkan*.

« DE MES ÉLÈVES, J'AI LE PLUS APPRIS »

1. Le Michkan comme lieu de la Torah : nécessité a priori

Le Michkan devait exister comme prolongement du Sinaï, comme centre de la révélation continue. L'Arche sainte, dépositaire des Tables, est l'élément central du sanctuaire.

Le Talmud affirme : « L'Aron ne prend pas de place » (Yoma 21a)

Les Sages y voient un symbole : la Torah dépasse l'espace, elle transcende la matérialité.

2. Le Michkan comme lieu exclusif du culte : conséquence de la faute

En revanche, la centralisation du sacrifice et du service sacerdotal devient nécessaire après le veau d'or. Israël ne peut plus servir Dieu en tout lieu, car le risque d'idolâtrie demeure.

Ainsi, *Terouma* commence par l'Aron, soulignant la primauté de la révélation. Mais dans *Vayakhel*, Moché présente d'abord la structure matérielle : le Michkan devient alors aussi un lieu de culte institutionnalisé.

Cette inversion reflète le déplacement du centre de gravité : de la Torah vers le rituel, de la révélation vers l'expiation.

Conclusion

La *Parachat Terouma* nous enseigne que le Michkan est à la fois mémoire du Sinaï et réponse à la fragilité humaine. Il est le lieu où Hachem continue de parler, mais aussi celui où l'homme, après la faute, apprend à Le chercher.

Ainsi, le Michkan demeure une tension vivante entre idéal et réalité : sanctuaire du dévoilement divin et espace de réparation, promesse d'un temps futur où la *Chekhina* résidera de nouveau sur tout Israël.

(Par Rav Emmanuel Gay Chlita)

Suite de la page 2

de Torah, allant jusqu'à un débat animé, une véritable « guerre de la Torah ». Chacun soutenait une opinion différente ; la discussion s'enflamma, jusqu'à ce que tous reconnaissent finalement que le plus jeune avait raison.

Lorsqu'ils entrèrent dans la chambre de leur mère pour prendre congé d'elle, ils la trouvèrent hors de son lit, en train de danser de joie. Ils ne comprirent pas l'origine d'une telle allégresse. Elle expliqua : certes, elle savait que son fils Rav Mordekhaï était un érudit ; toutefois, elle s'était toujours inquiétée — peut-être que, s'étant engagé dans le commerce, quelque chose de sa grandeur en Torah s'était amoindri. Mais à présent qu'elle avait vu l'ampleur de sa force en Torah, au point de triompher de ses frères, cela lui procura une si grande joie qu'elle trouva la force de se lever et de danser.

Notre maître conclut : voilà la réponse à la question — ainsi naît un « *Ketsot Ha'hochen* ». Lorsqu'on grandit à l'ombre d'une mère qui aime la Torah d'un amour si profond, cela constitue un exemple vivant ; par la puissance d'un tel amour, on peut s'élever jusqu'aux plus hauts sommets.

Dans ces paroles se révélait également l'influence immense du *Roch Yeshiva* lui-même sur les élèves. Chaque semaine, ils voyaient de nouveau son dévouement total à la diffusion de la Torah. Malgré sa maladie et son extrême faiblesse, Rav Nathan Tsvi Finkel Zatsal venait donner ses cours. Pendant le *Chiour*, il se tenait debout sur l'estrade du *Beth*

Hamidrach, les mains fermement jointes derrière le dos pour ne pas chanceler, et des paroles de Torah vivantes jaillissaient de sa bouche avec force et majesté, tandis qu'il exposait avec clarté les positions des *Richonim* dans les différentes *Souguiyot*.

Ils étaient particulièrement marqués par l'amour et la joie avec lesquels il enseignait. Cette vision bouleversait bien des cœurs ; des élèves témoignent que ce moment fut pour eux une leçon de *Moussar* et un renforcement immense, tant au moment présent que pour le restant de leur vie. Chaque fois qu'ils se remémorent ces scènes, ils reçoivent un élan nouveau, une vigueur renouvelée pour l'étude de la Torah, face à toutes les difficultés qui peuvent survenir.

Il était fréquent qu'ils entrent chez le Rav pour former un petit groupe d'étude. Dès leur arrivée, ils constataient qu'il était épais, presque incapable d'ouvrir la bouche tant sa faiblesse était grande. Il commençait à lire la *Guemara* à voix basse ; seules ses lèvres bougeaient et sa voix était à peine audible. Mais au fil des minutes, tandis qu'il poursuivait la lecture de la *Guemara* et des *Richonim*, la Torah insufflait une vitalité nouvelle dans ses os ; sa parole devenait de plus en plus claire, jusqu'à ce qu'au bout d'un quart d'heure il paraisse en pleine possession de ses forces. On aurait peine à croire qu'il s'agissait du même homme qui, quelques instants auparavant, peinait à articuler un mot.

(Source : « *'Hokhma ouMoussar'*)

Devinettes

Parachat
Térouma 5786
par Michaël Lumbroso

א ב ג

Règle du jeu :

Dans ce jeu, des questions correspondent aux lettres de l'alphabet. La première réponse commence par un Alef, la deuxième par un Beth, etc. Les participants doivent trouver le mot en hébreu. Le point est attribué à celui qui donne la bonne réponse en premier. Il y a des devinettes pour tous les âges. Le mot en gras dans la devinette indique ce qu'il faut chercher.

א Les planches qui constituaient les murs du *Michkan* étaient posées au sol sur des ... en argent.
(socles) בָּנְיוֹן

בּ En les insérant dans les anneaux fixés aux ustensiles du *Michkan*, **elles** permettaient de transporter ces derniers.
(barres) בָּנְיוֹן

גּ Pour fabriquer les ustensiles, il faut connaître leur longueur, leur largeur et leur
(hauteur) בָּנְיוֹן

הּ Chaque ustensile a été confectionné avec grande ... comme Hachem l'a demandé.
(précision) בָּנְיוֹן

וּ Pour bien comprendre comment confectionner le *Michkan* et ses ustensiles, Hachem a ... à Moché sur la montagne leurs formes.
(montre) בָּנְיוֹן

יּ Le verset nous dit clairement le but du *Michkan* : "Ils feront pour Moi un Sanctuaire et".
(je résiderai parmi eux) בָּנְיוֹן

תּ La Ménora était faite à partir d'un bloc d'... massif, qu'il fallait marteler pour la former.
(or) בָּנְיוֹן

רּ Des pierres précieuses étaient nécessaires pour la confection du *Ephod* et du
(pétiolaris) בָּנְיוֹן

טּ La hauteur de la Ménora n'est pas explicitement écrite dans la Torah, mais Rachi nous révèle qu'elle faisait 18 ... de haut.
(palmes) בָּנְיוֹן

כּ Comment s'appelle la base de la Ménora ?
(socle) בָּנְיוֹן

בּ Les chérubins formaient une seule pièce avec le ... sur lequel ils se tenaient.
(couvercle) בָּנְיוֹן

לּ Pour attacher les tentures entre elles, il fallait tisser des ... à leurs extrémités, pour pouvoir y insérer des crochets les unissant.
(boucles) בָּנְיוֹן

מּ Celui qui veut obtenir la sagesse, prierà en direction de cet ustensile du *Michkan*.
(Menora) בָּנְיוֹן

כּ Ce métal est le plus précieux après l'or et l'argent.
(cuivre) בָּנְיוֹן

דּ Les ailes des Chérubins étaient déployées vers le haut et ... le Couvercle du Aron.
(couvertement) בָּנְיוֹן

עּ Le *Michkan* était recouvert de couvertures, certaines en tissus et certaines en
(peau d'animal) בָּנְיוֹן

גּ Les branches de la Ménora étaient décorées de pommeaux et de ... martelées.
(feuilles) בָּנְיוֹן

זּ Lorsque la Torah parle d'amener du *Tekhélet*, cela fait référence à de la ... teinte en azur.
(laine) בָּנְיוֹן

פּ Pour former les murs du *Michkan*, il y **en** avait besoin de 48.
(planches) בָּנְיוֹן

לּ La partie de la cour qui était devant le *Michkan* était un ... de 50 coudées sur 50 coudées.
(carre) בָּנְיוֹן

וּ D'habitude c'est un chiffre, mais dans notre *Paracha*, c'est une matière.
(lin) בָּנְיוֹן

תּ Ce que chacun devait amener, motivé par son cœur, pour participer à l'édition du *Michkan*.
(prélèvement) בָּנְיוֹן

פרשת תרומה

PARACHA TEROUAMA



Ce que l'on donne, c'est ce que l'on garde vraiment

Au début de la paracha, la Torah demande à chaque Juif de participer à la construction du Michkan et de tout ses ustensiles comme la menora, le Arone akodesh etc., en apportant une offrande :

“דְּבָר אֱלֹהִים יְשַׁרְאֵל וְקُחֹתֶל תְּרוּמָה” (כח.ב)

“Parle aux enfants d’Israël, et qu’ils prennent pour Moi une offrande.”

Cependant, pourquoi la Torah utilise-t-elle le verbe “**ינקִרְאָה**” – “qu’ils prennent” lorsqu’elle parle d’apporter une offrande pour le Michkan ? Il aurait été plus logique de dire “**לִי יִתְהַנֵּם**” – “qu’ils Me donnent” puisque l’on parle ici d’un don et non de prendre quelque chose.

Le Rav Moché Shternbuch donne une magnifique explication sur ce choix de mots. Les biens matériels d’une personne ne lui appartiennent que durant sa vie sur terre, mais après son départ, elle ne peut rien emporter avec elle – comme on le dit souvent, “**on ne prend rien avec soi**”. En revanche, lorsqu’une personne donne pour le Beth Hamikdash, et de nos jours pour une synagogue, un kollel ou la tsédaka, son don prend une valeur éternelle. Ce qu’elle offre devient un investissement spirituel durable, qui lui appartient à jamais.

C’est pour cela que la Torah dit “**תְּרוּמָה לִי יִקְרָא**” – “qu’ils prennent pour Moi une offrande” plutôt que “**וְיִתְהַנֵּם**” – “qu’ils donnent”. Car en vérité, ce qu’on donne, on ne le perd pas – on le prend avec soi pour l’éternité.

On raconte l’image, d’un homme immensément riche, à l’approche de sa mort, décida de vendre tous ses biens. Avec l’argent, il acheta un diamant d’une rareté exceptionnelle, persuadé qu’il s’agissait là du meilleur investissement possible. Avant de quitter ce monde, il demanda à être enterré avec son précieux joyau, soigneusement enveloppé dans un morceau de papier.

Lorsqu'il arriva dans le monde d'en haut, il fut pris d'une soif intense. Apercevant un ange tenant un stand d'eau fraîche, il voulut en acheter. L'ange lui répondit qu'il fallait payer. Sans hésiter, il lui tendit son diamant, persuadé qu'il pourrait tout s'offrir avec une telle richesse.

Mais l’ange éclata de rire et lui dit : “Regarde où tu marches.” Il réalisa alors que le sol tout entier était pavé de pierres précieuses... Son diamant n'avait plus aucune valeur, il était devenu insignifiant, comme de la poussière.

L’ange ajouta : “Par contre, donne-moi le papier qui l’entourait.” À ces mots, le défunt s’exécuta, et l’ange lui ouvrit toutes les portes. Ce simple morceau de papier représentait le reçu d’un don qu’il avait fait de son vivant à une institution de Torah. C’était ce geste-là, et non son diamant, qui lui offrait une véritable richesse dans le monde futur. Cette histoire nous enseigne que la véritable richesse ne réside pas dans l’or ou les diamants, mais dans les bonnes actions et la générosité. Ce que nous possédons matériellement disparaît avec le temps, mais les mitsvot, ainsi que la tsédaka sont les seuls trésors qui nous accompagnent pour l’éternité.

La force d'une intention pure

“דְּבָר אֱלֹהִים יְשַׁרְאֵל וְקֻחֹתֶל תְּרוּמָה, מִאת כָּל־אֲישׁ אֲשֶׁר יִקְרְבֶּן לְפָנָיו”
תְּרוּמָה אֲתָת תְּרוּמָתִי. (שמות כ"ה, ב')

“Parle aux enfants d’Israël et qu’ils prennent pour Moi un prélèvement ; de tout homme que son cœur rend généreux, vous prendrez Ma contribution.”

Dans cette paracha, Hachem ordonne à Moché de demander aux Bné Israël de participer à la construction du Michkan, le lieu où résidera la shekhina, la Présence Divine.

Rachi explique que le mot “**וְיִקְרָא**” ne signifie pas simplement “qu’ils donnent”, mais : “**לִי – לְשָׁתָּה**” – pour Moi, en Mon Nom. Hachem n’a besoin ni d’or, ni d’argent. Tout Lui appartient. Ce qu’il demande, c’est l’intention. Donner en son nom, pour Son honneur. Faire un effort pour Hachem.

Le Rav Moché Shternbouch demande :

Pourquoi ici la Torah insiste-t-elle explicitement sur l’intention “pour Hachem” ? Toutes les mitsvot ne doivent-elles pas être accomplies pour l’honneur d’Hachem ? Quelle est la particularité du Michkan ?

Le Rav explique : Construire le Michkan n’est pas simplement bâtir une maison. C’est construire un lieu où la Présence d’Hachem résidera. Comme il est écrit :

“וְעַשׂ לִי מִזְבֵּחׇ וְשִׁכְנָתִי בְּתוֹכָם” (שמות כ"ה, ח')

“Ils Me feront un sanctuaire et Je résiderai parmi eux.”

Un lieu destiné à la Shekhina doit être construit avec une pureté absolue d’intention. Sans intérêt personnel. Sans recherche d’honneur. Uniquement pour Hachem. C’est pour cela que la Torah répète : “**כָל דַּבֵּר לְבָב**” – “Tout homme au cœur généreux.”

Le cœur est au centre. L'intention est la fondation.

Le Gaon de Vilna enseignait qu’une synagogue ou un Beth Midrash construit avec pureté d’intention, uniquement pour glorifier le Nom d’Hachem, bénéficie d’une aide céleste particulière : plus de concentration dans la tefila, plus de profondeur dans l’étude, plus de réussite au point de vue spirituelle. Et si, dès la taille des pierres, l’intention est “léchem chamayim”, cela influence la sainteté du lieu pour toujours.

Dans le même esprit, Rav ‘Haïm de Volozhin expliquait que même les livres kadosh de Torah ou de Téphila doivent être imprimés dans un cadre respectueux de la Torah, car la pureté de la source influence la compréhension et la réussite dans l’étude.

Une mitsva ne commence pas le jour où on l’accomplit. Elle commence à sa racine, à l’intention. Quand la base est pure, tout ce qui en découle est élevé.

C’est pour cela que dès le début, Hachem demande : “**וְיִקְרָא לִי**” – “Faites-le pour Moi.”

Car ce qui est construit avec pureté de cœur, reste marqué de Kédoucha, sainteté pour toujours.

Or HaHaïm Hakadoch, Le niveau de révélation du Michkan

“וַיֹּאמֶר לְיַעֲשֵׂה מֶלֶךְ וְשָׁכְנֵת בְּתוֹךְ כָּל אֲשֶׁר אָמַר אֱלֹהִים תְּבִנֵּת הַמִּחְקָן וְאַתְּ תְּבִנֵּת כָּל כָּלֵי וְכָל טָשׁוֹ” (שמות כ"ה, ח'-ט')

“Ils Me feront un sanctuaire et Je résiderai parmi eux.

Selon tout ce que Je te montre, le modèle du Michkan et le modèle de tous ses ustensiles, ainsi vous ferez.”

Dans ces Péssoukim, Hachem ordonne à Moché de construire le Michkan, puis Il lui transmet les plans détaillés : la structure, les mesures, les ustensiles, chaque détail précis.

Le Or HaHaïm Hakadoch pose une question profonde : pourquoi l'ordre est-il inversé ? Logiquement, on aurait dû d'abord expliquer les plans, les détails, le projet... puis seulement ensuite ordonner de construire. Pourquoi dire d'abord “construis”, avant même de préciser quoi et comment ?

Il explique que la Torah veut ici nous enseigner quelque chose d'essentiel sur le niveau de la Présence D'Hachem.

La Michna dans Pirkei Avot enseigne que lorsque dix personnes s'assoient pour étudier la Torah, la Shekhina réside parmi eux. Cinq, trois, deux, même une seule personne qui étudie la Torah, la Présence Divine est avec lui. Évidemment, le niveau de révélation n'est pas le même : il existe des degrés. Plus le rassemblement est grand, plus la révélation est élevée. Le Midrash parle même du niveau suprême de révélation lorsque 600 000 âmes sont réunies.

Ainsi, la Shekhina peut résider à différents niveaux, avec différentes intensités.

Devenir un réceptacle de la Shekhina

“וַיֹּאמֶר לְיַעֲשֵׂה מֶלֶךְ וְשָׁכְנֵת בְּתוֹךְ” (שמות כ"ה, ח')
“Ils Me feront un sanctuaire et Je résiderai parmi eux.”

À première vue, le Passouk semble surprenant. On parle de construire un Michkan, un sanctuaire matériel. Il aurait dû être écrit : “וְשָׁכַנְתָּךְ בְּתוֹךְ” – “Je résiderai en lui”, dans le Michkan. Pourquoi la Torah dit-elle “בְּתוֹךְ” parmi eux ?

Les maîtres du Moussar expliquent que la Torah nous révèle ici un secret immense : le but du Michkan n'était pas seulement de créer un lieu kadosh saint dans le désert, mais de permettre à la Présence D'hachem de résider dans le cœur de chaque Juif. La construction n'était qu'un moyen. La finalité était l'homme.

Rabbi Yaakov Abou'hatsera, le Avir Yaacov, enseigne que dans le désert, les Bné Israël ont mérité une proximité exceptionnelle : la Shekhina reposait dans leur camp. Mais ce mérite ne s'est pas arrêté avec la génération du désert. Même aujourd'hui, dans notre génération remplie de distractions, d'influences et d'épreuves, chaque Juif a la possibilité de devenir un réceptacle de la Présence Divine.

Le Michkan a été construit par la participation de tout le peuple, chacun selon ses moyens. Cela nous enseigne que chacun, à son niveau, peut construire un Michkan intérieur. Hachem ne demande pas l'impossible. Il demande à chacun d'atteindre le maximum de ses propres capacités.

D'après cela, le Or HaHaïm Hakadoch explique l'ordre des Péssoukim : Lorsque Hachem dit d'abord “וַיֹּאמֶר לְיַעֲשֵׂה מֶלֶךְ”, Moché ne savait pas encore à quel niveau de révélation Hachem faisait référence. Quelle intensité de Présence Divine allait résider dans ce Michkane ?

Hachem lui répond immédiatement :

“כָּל אֲשֶׁר אָמַר אֱלֹהִים תְּבִנֵּת” (במדבר י"ב, ח') – “Selon tout ce que Je te montre”. Autrement dit : le niveau de révélation dans le Michkan sera comparable à la révélation que tu es en train de vivre maintenant.

Il est écrit à propos de Moché

(במדבר י"ב, ח') – “וְתִתְמַנֵּת הַבָּיט” – “Il contemple l'image d'Hachem.” Moché avait un niveau de prophétie unique, une clarté exceptionnelle. Hachem lui dit : de la même manière que Je Me révèle à toi maintenant, ainsi sera la révélation dans le Michkan.

Voilà pourquoi l'ordre commence par le commandement de construire : pour révéler que l'objectif n'est pas seulement un bâtiment, mais un lieu d'une intensité spirituelle équivalente à la révélation prophétique.

Nous voyons ici la grandeur du Michkan : ce n'était pas simplement un sanctuaire, mais un lieu où la Présence Divine se révélait avec une puissance immense, au point d'être comparable au dialogue entre Hachem et Moché.

Le Michkan était un point de rencontre entre le Ciel et la terre.

Chaque Juif possède en lui une étincelle divine, une part de lumière. Mais cette lumière peut être voilée par les fautes, les pulsions, les mauvaises influences. Lorsque l'homme se purifie, ses pensées, ses yeux, ses actions, lorsqu'il agit sincèrement pour se rapprocher d'Hachem et non pour l'honneur ou le regard des autres, alors il devient un véritable Michkan vivant.

Le Midrash raconte que lorsque Hachem demanda à Moché de construire un Michkan, Moché s'étonna : “La Gloire Divine, si immense dans les cieux, pourrait-elle résider sur terre ?” Hachem répondit qu'il peut Se “contracter” et faire résider Sa Présence même dans un espace restreint, à condition que l'endroit soit prêt à L'accueillir.

Ainsi, le Passouk ne dit pas “en lui” mais “parmi eux”, car le véritable sanctuaire est l'homme lui-même. Nous construisons un lieu matériel, mais l'objectif est que la Shekhina habite en chacun de nous.

Quand un Juif choisit sincèrement de se rapprocher d'Hachem, de purifier sa vie et d'agir pour Son Nom “Léchem Chamaim” il devient porteur de lumière. Et cette lumière ne l'éclaire pas seulement lui, elle éclaire aussi son entourage.

Le Michkan n'était pas seulement dans le désert. Il commence dans le cœur.

Ce feuillet est dédié

Pour l'élévation de l'âme de
HAÏM ben YOSSEF LÉVY-VALENSI
SARAH bat ZAHIE AMOUYAL
CHIMONE Ben YOSSEF AMAR
DVORA bat YAEL ve YOSSEF

Pour la guérison complète de
ALICE bat LÉA
DANIEL DAVID ben COUCA
HAIM ben SOL
Rav MOCHÉ ben SULTANA

Pour recevoir le feuillet par mail, écrire à : message.paracha@gmail.com

Térouma (404)

וַיֹּאמֶר לְיִהוָה מֵאַת כָּל אִישׁ אֲשֶׁר יִקְרְבֶּן לְפָנָיו (כה.ב.)
Qu'ils me fassent un don, que chacun donne selon ce que son cœur lui inspire (25. 2)

Hachem demande à **Moché Rabeinou** de construire le Michkan, le sanctuaire où Sa Présence résidera parmi le peuple d'Israël. Ce lieu est magnifique, orné, précis dans ses dimensions et ses matériaux. Mais au-delà de la beauté extérieure, il y a un enseignement profond sur notre relation avec Hachem. La contribution personnelle, Hachem demande des contributions, de chacun selon ce que son cœur lui dicte. Cela nous enseigne que la spiritualité ne peut pas être imposée ; elle naît du cœur. Chaque personne apporte quelque chose d'unique : même une petite contribution sincère a une valeur immense. Le monde spirituel se construit avec nos efforts volontaires et notre engagement personnel.

וְזֹאת הַתְּרוּמָה אֲשֶׁר תַּקְרֹב מֵאַת מְעֻשֵּׂה וְכַף וְגַחַת (כה.ג.)
« Et voici les dons que tu recevras d'eux : de l'or, de l'argent et du cuivre » (25. 3)

Le **Hatam Sofer** (Torat Moché) écrit que : l'or, l'argent et le cuivre symbolisent trois types de personnes qui donnent la Tsédaka, chacun représentant un niveau plus élevé que le précédent. L'or, représente quelqu'un qui a beaucoup d'argent et qui donne beaucoup de Tsédaka ; ce n'est pas difficile pour lui de donner car il lui reste encore beaucoup d'argent après en avoir donné. Ce n'est pas un niveau si élevé l'argent, représente une personne de la classe moyenne, il lui est un peu plus difficile de donner de l'argent que pour une personne riche et, par conséquent, sa Mitsva est plus grande, le cuivre représente un homme pauvre qui n'a pas beaucoup d'argent, il doit se priver de certains de ses besoins pour donner la Tsédaka. Par conséquent, sa Mitsva est la plus grande de toutes. Nos Sages (Houlin 46a) disent que les hommes riches ont tendance à être avares. C'est en fait pour leur bien, car Hachem rend difficile pour eux de donner afin qu'ils obtiennent plus de récompense pour leur don. le **Hafets Haïm** disait qu'avec davantage d'argent vient aussi davantage de yétsarim de ne pas donner.

וְעַשֵּׂית שְׁנִים פְּרָכִים זָהָב (כה.יח)
« Tu feras deux chérubins en or » (25, 18)

Selon nos Sages, ces chérubins avaient la forme d'enfants. Quel message s'en dégage-t-il ? En fait, les chérubins étaient posés sur l'arche sainte qui contenait la Thora. Or, celui qui souhaite étudier la Thora, doit se considérer comme néophyte

(débutant). C'est seulement quand on se considère comme débutant dans l'étude de la Thora, que l'on pourra y réussir. D'ailleurs, nos Sages disent que les paroles de Thora doivent être comme nouvelles à nos yeux. On doit toujours aborder la Thora comme une source de Sagesse jamais entamée. C'est à cela que font allusion les chérubins à forme d'enfants. Tout homme doit se considérer comme un enfant, qui vient à peine de débuter dans l'étude. C'est ainsi qu'il pourra s'élever dans la connaissance de la Thora. C'est pour cela qu'on dit : Talmid Hakham, vouloir toujours chercher à apprendre.

Nahal Kedoumim

וְעַשֵּׂית שְׁלֹתָן עַזְּיָזְבֵּל טְבֻעַת זָהָב (כה.כג.כו)
« Tu feras la table en bois de Chittim ... et tu lui feras quatre anneaux en or » (25,23-26)

Le **Kli Yakar** rapporte l'allusion suivante : Les anneaux sont ronds, ils viennent par-là évoquer que l'homme doit se rappeler que la réussite dans ce monde est une roue qui tourne comme cet anneau. Dès lors, il se souviendra de faire participer les nécessiteux à sa table en pourvoyant à leurs besoins. En effet, lorsqu'il pensera en permanence que tout son argent et tous ses biens ne sont qu'un don du Ciel et qu'Hachem peut à Sa guise les lui reprendre, cela l'incitera à utiliser son argent pour faire du bien autour de lui. Hachem l'aidera alors à conserver cet argent qu'il a lui-même entreposé dans ses mains.

וְפָנֵיכֶם אִישׁ אֶל אֶחָיו (כה.כ)
« L'un tourné vers l'autre » (25,20)

Nos Sages (Guémara Baba Batra 99a) disent que lorsque Israël accomplissait la volonté d'Hachem, les visages des chérubins étaient tournés l'un vers l'autre. Dans le cas contraire, ils se tournaient chacun vers les murs du Sanctuaire (ils étaient alors dos à dos). Le **Beit Israël** voit en cela une allusion : Lorsqu'un juif est tourné vers autrui et cherche à lui faire du bien, il accomplit alors la volonté d'Hachem. L'allusion va plus loin : même celui qui est pur de toute faute comme un nouveau-né (évoqué par les chérubins), et « **Etend ses ailes vers le haut** » symbolisant ainsi qu'il est spirituellement élevé, n'est pas encore considéré pour autant comme accomplissant la volonté d'Hachem tant qu'il ne se tourne pas vers autrui afin de lui venir en aide, en parole ou en acte, en renonçant parfois à son propre droit et en étant disposé à lui rendre le bien pour le mal.

En revanche, si « Il tourne sa face vers le mur » en ignorant son prochain et ses besoins, il pourrait avoir « Les ailes dirigées vers le haut » et se conduire avec piété dans ses devoirs envers D., il n'en demeurerait pas moins comme n'accomplissant pas la volonté d'Hachem. Car le fondement de tout est de veiller à ses devoirs envers autrui.

וְעַשֵּׂת מִנְחָת זָהָב טַהוֹר מְקֻשָּׁה פִּיעָשָׁה הַמְּנוֹרָה (כה.ל.א)
Et tu feras le candélabre en or pur, c'est d'une seule pièce que sera fait le candélabre" (25,31)

Rachi commente: Moché Rabbeinou rencontrait des difficultés à le réaliser, Hachem lui dit : "Jette le Kikar (le morceau d'or) dans le feu et il se formera de lui-même. Le Divré Chmouel voit dans ce commentaire une allusion à la voie à suivre pour acquérir la Emouna: Lorsqu'une personne est confrontée à un obstacle ou une épreuve dans le domaine de la subsistance évoquée par le Kikar (litt. morceau de pain) et que, écrasée par le poids des vicissitudes de l'existence, elle désespère de voir sa situation s'améliorer, elle se jettera entièrement avec l'épreuve qui la tourmente dans le feu (allusion à D. qualifié dans la Torah de feu dévorant). En agissant de la sorte, « Il se formera de lui-même » (son épreuve se solutionnera d'elle-même), comme il est dit : « Transmets à Hachem le joug (de ta subsistance) et Il te nourrira » (Téhilim 55, 23).

עֲזֵיי שָׁפְטִים עַמְדִים (כו.טו)

« Des arbres de Chitim qui se tiennent » (26, 15)
Le Midrach explique que les termes « Qui se tiennent » signifient que ce bois de Chitim « Tiendra pour toujours » C'est à dire Lorsqu'un arbre produit des fruits, l'arbre étant du végétal, lorsqu'un homme consomme ces fruits, le végétal s'élève au rang d'humain. En revanche, un arbre qui ne produit pas de fruits, tel que l'arbre de Chitim qui est du cèdre, ne pourra jamais s'élever au rang d'humain, car l'homme ne peut pas en consommer. Il est donc condamné à rester végétal. Le verset dit donc que les arbres de « Chitim se tiennent », c'est à dire « Pour toujours », ils se maintiendront au rang d'arbre, appartenant au règne végétal, pour toujours. C'est pourquoi, pour éléver le bois de Chitim malgré tout, la Thora a choisi de l'utiliser dans la fabrication du Michkan. Ainsi, le fait de l'utiliser dans ce lieu saint, réservé au Service d'Hachem, permettra néanmoins de l'élever **אֶת** un plus haut rang. **Ketav Sofer**

וְנִתְמַתֵּת אֶת הַכְּפֹרֶת עַל אָרוֹן הַעֲדָת בְּלֹעַד הַקָּדוֹשִׁים (כו. לד)
« Tu placeras le couvercle (Kaporet) sur l'arche de témoignage dans le Saint des saints » (26, 34)

Les mots « l'arche de témoignage dans le Saint des saints » se disent dans la Thora (en hébreu) : « אָרוֹן הַעֲדָת בְּלֹעַד הַקָּדוֹשִׁים ». Les initiales de ces quatre termes forment le mot « אהבה Ahava », qui signifie

« l'amour ». Car, la plus grande preuve d'amour d'Hachem pour les enfants d'Israël est qu'Il a souhaité 'contracter' Sa Présence pour La faire résider parmi eux. La Volonté d'Hachem de faire reposer Sa Sainteté Infinie sur l'arche sainte, dans le Saint des saints, pour se trouver près de Son peuple, est l'expression la plus manifeste de Son Amour pour eux.

Tsel Haeda

**וְקַיּוּ שְׁמַנְה קָרְשִׁים וְאֲדָנִים כַּסְף שְׁשָׁה עַשֶּׂר אֲדָנִים שְׁנִי אֲדָנִים
פָּתָח תְּק֣וּנָשׁ קָאָחָד (כו.כח)**

« Il y avait [sur le côté ouest] 8 poutres et 16 socles d'argent, deux socles sous chaque poutre » (26,25) Les socles sont appelés en hébreu : « **Adanim** », de la même racine que: « **Adnout** », signifiant souveraineté. Ceci nous donne une leçon d'humilité: Si un homme se considère petit, Hachem l'élève et le rend important parmi ses contemporains. Les socles représentaient les éléments les plus bas du Michkan sur lesquels reposaient les poutres. Malgré cela, on les appelait les Adanim : les Seigneurs. Ceci nous apprend que l'homme doit se considérer petit et laisser les gens le piétiner sans y prêter garde. S'il se considère comme rien, Hachem l'élèvera alors et le rendra important. Toutefois, lorsqu'il a atteint cette position importante, il doit rester humble et ne pas s'enorgueillir en voyant les gens l'honorer.

Kli Yakar

Halakha : Les lois de Rekhilout (colportage)

L'interdiction de colporter, conserve toute sa vigueur même lorsque les faits rapportés reflètent la stricte vérité. Cela s'applique même dans le cas où la personne qui raconte ne veut en rien inciter à la haine.

Hafets Haim abrégé

Diction : Le sourire est la clé qui ouvre le cœur des autres.
Diction Populaire

Chabbat Chalom

וַיָּצֹא לְאוֹד לְרִפְואָה שְׁלִימָה : יְוָשָׁף דָוד בֶן לִיאֵל, בָרוּךְ יְהוָה שְׁמַעְעֵן יִשְׂרָאֵל בֶן פְּנִינָה,
ראובן ישִׁי בֶן מְרַצְדָס, הדסה אַסְתָר בָת רְחֵל בְּקִיטִי, פָטְרִיךְ יְהוָה בֶן גָּלְדִיס
קָאָמָונָה, אַבְרָהָם רְפָאָל בֶן רְבָקָה, מָאִיר חִימָס בֶן גְּבִי זָווִירָה, רְאוּבָן בֶן אַיָּזָא, וַיְקָטוּרִיה
שְׁוֹשָׁנָה בֶת גִּיזִית חָנָה, רְפָאָל יְהוָה בֶן מְלָכָה, שְׁלָמָה בֶן מְרוּם, אַבְשִׁי יוֹסֵף בֶן מְרוּם,
לָאָה, אַוְרִיאָל נְסִים בֶן שְׁלוֹה, אַלְתָנָן בֶן חָנָה אַנְשָׁקָה, מְרוּם בֶת עַזְיאָז, דָוד בֶן מְרוּם,
עַל בָת כְּמָנָה, יְשָׂאֵל יְצָחָק בֶן צִפְרָה, עַמְנוֹאֵל בֶן סְוִוָן אַזְיָה. שְׁלוּם בֵית : גִּילָה חִיה
בֶת סְופִי לְבָנָה וְאַלְעָן יְהוָה יְצָחָק בֶן סְדָרָה סְלָאָגָן. זְיוֹוג גָּגָן : שְׁרָה זְסוּן אַנְדָרָה בֶת
דוּמִינָק, לְוָלה, לְוָלה בֶת רְבָקָה, אַלְעָדָי אַרְחָן בֶן אַתְּה, קָלוֹאִי אַרְחָה בֶת סְפִי
לְבָנָה, לְוָלה, לְוָלה בֶת סְופִי לְבָנָה, לְוָלה בֶת רְבָקָה, אַלְעָדָי וְרְחֵל בֶת חַשְׁמָה, יוֹסֵף
גְּבִירָאָל בֶן רְבָקָה, הַצְלָחוֹת וְכָבֵל : נָאֹר דָוד בֶן עַל דָנָה, לִיטָל בֶת עַל דָנָה, לְחָנָה
בֶת אַסְתָר וְלִינְתָנָה מְרוּדָכִי בֶן שְׁמָה בֶת רְבָקָה, זְרָעָה וְלִיאָוָר
עַמְמִיחָי מְרוּדָכִי בֶן גִּיְזָל לְאָוָן. לְעַלְיוּ נְשָׁמָת : קָלוֹר שְׁלָמָה בֶן זְרָמָן רְבָקָה, רְאוּבָן בֶן
גְּנִינָה, גִּימָטָסְעָרָה בֶת גְּזָוִילִי יְעֵל, שְׁלָמָה בֶן מְהָה, מְסֻעָדָה בֶת בְּלָלָה, גָּאַנָּה בֶן
לָאָה, יְשִׁיף מִנְמִיכָה. מְרוּסָה מְשָׁה בֶן מְרִי מְרוּסָה. אַלְיָהוּ בֶן מְרוּסָה, נִיסְמָחִי הַבוֹרָט בֶן
גְּזָלָה, דָוד בֶן מְרוּסָה, פְּלִיקָס סְעִידָוּ בֶן אַטְוּ מְסֻעָדָה. אַפְרָתָה וְרְחֵל בֶת אַסְטָרִיהָ כּוֹכָבָה,
אַבְרָהָם בֶן אַלְיָוָן, מְלָכָה אַנְרִיטָה מְרוּזָה, אַנְדָרָה סְעִיד בֶן פּוֹרְטָוָה מְסֻעָדָה, קָרוֹל
מוֹל אַדְסָה בֶת גְּבִי זְרוֹגָה, אַבְרָהָם בֶן אַסְטָרִיהָ, יְהוָה יוֹסֵף בֶן רְחֵל.

Yossef Germon Kollel Aix les bains

germon73@hotmail.fr

Retrouver le feuillet sur le site du Kollet

www.kollel-aixlesbains.fr

Possibilité
d'écouter le cours
Direct ou en Replay sur
<https://www.yhr.org.il/video-ykr>



Sortie de Chabbat, Parachat Ytro, 21
Chevat 5882

COURS DE NOTRE MAITRE MARAN
ZATZAL

בית נאמן

Sujets du cours :

1. Ne pas rater le vaccin,
2. Ne pas opprimer son cerveau pour se souvenir,
3. Le moment de Rabbenou Tam,
4. Quand doit-on transmettre le cours ?
5. Le décret de la Cacherout et des conversions,
6. Les réponses du Rambam,
7. Se lever pour les dix commandements,
8. La croyance du peuple d'Israël restera pour toutes les générations,
9. Aussi bien les chrétiens que les musulmans admettent que notre Torah est une véritable Torah,
10. Le Haver et le roi de Kuzari,
11. Des pierres du mont Sinaï,
12. Des millions de gens ont vu le don de la Torah,
13. De la viande qu'on a perdu de vue,
14. Le volume de la pâte pour prélever la Hala,

« Jusqu'à quand seras-tu désordonnée »

Chavoua Tov Oumévorakh. Tous ceux qui sont obligés de faire le vaccin, il ne faut pas le rater. Nous entendons des hommes qui négligent la troisième dose du vaccin (il y avait trois vaccins, et nous les avons faits Baroukh Hashem) en disant qu'elle n'est pas obligatoire. Mais ensuite ils souffrent. C'est pour cela que tous les gens pour qui les médecins disent qu'ils doivent se faire vacciner, ne doivent pas être désordonnés et s'échapper. Qu'est-il écrit dans Yirmiyah (31,21) : « Jusqu'à quand vagueras-tu de côté et d'autre, fille désordonnée ? », ils sont désordonnés et ne veulent pas se faire vacciner... Faites le plus vite possible !

« Bien plus, tu oublieras les maux passés, tu ne t'en souviendras que comme de l'eau écoulée »

La semaine dernière, j'ai oublié deux choses au milieu du cours, j'ai essayé de m'en rappeler, et c'était difficile pour moi. Mais après le cours, les choses me sont revenues... Lorsque tu oppresses ton cerveau pour te souvenir, il fera exprès d'oublier, et tu ne te souviendras pas. Alors il ne faut pas avoir peur de dire qu'on a oublié, ce n'est pas grave, il ne va rien arriver. Quelles sont les choses que j'ai oubliées ? « עליה עמהם בים » - « La statue de Mikha a traversé avec eux la mer ». J'ai dit « נסע עמהם בים » - « est montée avec eux dans la mer » et aussi « נסע עמהם בים » - « a voyagé avec eux dans la mer » ; et je sentais que ce n'était pas la formulation correcte, mais

maintenant je m'en suis souvenu. La Guémara dans Sanhédrin (103b) apprend

cela du verset (Zékharia 10,11) : « ו עבר בים צרה » - « il passera dans la mer étroite » (Rabbi Yohanan dit que c'est la statue de Mikha) – Donc le mot était « עבר » - « traversé ». Mais que faire ?! Le mot « עבר » m'est passé au travers... Et la deuxième chose, c'est que j'ai mentionné Rabbi Haïm, mais j'ai oublié quel était son nom de famille. Il a instauré un décret dans sa ville Izmir, d'attendre à la sortie de Chabbat 72 minutes après le coucher du soleil. Quel était son nom de famille ? Je me suis dit que c'était peut-être Alfandari, ou un autre Rabbi Haïm, mais il s'avère que c'était Rabbi Haïm Abulafia. C'est un grand Tsadik qui a vécu il y a plus de 280 ans (c'est le petit-fils de Rabbi Haïm Abulafia l'ancien, qui semble-t-il a vécu à l'époque de Maran). Il a dit que dans tout le Talmud, il paraît évident que l'on suit l'avis de Rabbenou Tam. Mais moi, selon ma modeste connaissance, il me semble que ce n'est pas exact. Pourquoi a-t-il dit qu'il est évident que dans tout le Talmud on suit l'avis de Rabbenou Tam au sujet de la sortie de Chabbat ? En vérité, comment étudiait-il ? A priori il étudiait plusieurs pages de Guémara avec Rachi et Tossefot tous les jours. Or, les Tossefot sont revenus au moins trois fois sur ce sujet (dans Chabbat 35a, dans Pessahim 94a, et dans Menahot 20b), et il y a peut-être encore d'autres endroits. Donc celui qui lit tous les jours la Guémara avec Rachi et Tossefot, cela lui paraîtra évident qu'il faut attendre comme a dit Rabbenou Tam.

Combien de temps y'a-t-il entre le coucher du soleil et la sortie des étoiles ?

Dans la Guémara Chabbat (34b), on dit que le moment Ben Hachémachot dure trois quarts de Mil, et dans la Guémara Pessahim (94a) on dit qu'il dure quatre

שבת
שלום!



www.yhr.org.il
Rabbi.Hamon.Cohen@gmail.com

Mil. Il y a une réponse connue du Maharam Alashkar (chapitre 96), qui dit que dans le traité Chabbat, Rabbi Yéhouda est revenu sur ses propos qu'il avait dit dans le traité Pessahim. Mais comment cela est-il possible ? De changer d'avis d'une manière aussi extrême, de passer de quatre Mil à trois quarts de Mil (qui représentent maximum dix-huit minutes) ?! Et pourquoi aurait-il soudainement changé d'avis ?! La Guémara dans Chabbat est revenue sur ce qu'elle avait dit dans Pessahim ? Pourtant la Guémara n'a pas demandé pourquoi ces avis se contredisent ? Elle n'a pas opposé les deux passages, il n'y a ni question, ni réponse, ni aucun lien entre ces deux passages. Donc cette réponse du Maharam Alashkar est très difficile à accepter. Tout le monde écrit sur ces propos qu'ils ne sont pas exactes et qu'ils ne sont pas logiques. C'est pour cela que le Péri Hadash, dans son propos « Bi Chimchi » soutient qu'il faut suivre l'avis de Rabbenou Tam (en disant que depuis le début du coucher du soleil jusqu'à la sortie des étoiles, il y a quatre Mil. Et depuis la fin du coucher du soleil jusqu'à la sortie des étoiles, il y a trois quarts de Mil). Le Péri Hadash dit (passage 5) que si la réalité suit l'avis des Guéonim selon qui la sortie des étoiles intervient trois quarts de Mil après le coucher du soleil, c'est impossible. Car à ce moment-là, on ne voit pas encore trois étoiles dans le ciel. Plus particulièrement si on suit l'avis de Maran concernant le Mil qui durera dix-huit minutes, alors trois quarts de Mil serait égale à treize minutes et demie. Quelqu'un voit trois étoiles dans le ciel treize minutes et demie après le coucher du soleil ? Non on ne les voit pas. Donc nous n'avons pas le choix. Nous avons deux avis, soit celui des Guéonim, soit celui de Rabbenou Tam. Et puisque l'avis des Guéonim s'oppose à la réalité, alors on n'a pas le choix de suivre celui de Rabbenou Tam qui est très bien. Mais pardon pour l'honneur du Rav, est-ce que l'avis de Rabbenou Tam vous convient ?! Rabbenou Tam dit qu'il faut attendre soixante-douze minutes, mais à ce moment-là, le ciel est déjà plein d'étoiles. On n'a besoin que de trois étoiles pour déclarer la tombée de la nuit ! D'où viennent alors toutes ces étoiles ? Il n'est donc pas concevable de dire que la tombée de la nuit intervient soixante-douze minutes après le coucher du soleil, car dans la réalité on constate que c'est bien avant ! Donc il n'y a pas de réponse. Même le Rav Minhat Cohen qui est un grand sage – Rabbi Avraham Cohen Pimintil (qui a vécu avant le Péri Hadash) dit que l'avis principal est celui de Rabbenou Tam.

Une réponse magnifique et vérifique pour répondre à la contradiction

Mais ça, c'est parce que nous ne connaissons pas la magnifique et véritable raison qu'a donné le Gaon de Vilna (chapitre 261, paragraphe 100, 11), et que d'autres ont donné avant lui, mais personne ne connaît cette réponse. Le Maharal de Prague l'a écrit, selon son témoignage sur le Michna Béroura (car je n'ai pas vu la source). Il y a aussi Rabbi Avraham HaLévy qui l'a écrit, l'auteur du livre Guinat Véradim dans sa réponse manuscrite. Mais quelle est cette magnifique raison ?

Il dit qu'il y a deux sorties des étoiles, c'est ce qu'on peut comprendre dans ce sujet. Dans la Guémara Chabbat, on parle du moment de la sortie des étoiles à partir duquel on peut dire qu'on est dans le jour suivant et que Chabbat est entré, et ce n'est pas Ben Hachémachot où on a un doute si on est dans le jour ou dans la nuit. Mais il s'agit vraiment de l'entrée de Chabbat, s'il y a trois étoiles qui brillent le soir dans le ciel, c'est un signe que Chabbat est entré, c'est la sortie des étoiles pour ce sujet. Mais il y a une autre sortie des étoiles, c'est le moment où toutes les étoiles sont sorties. Dans la Guémara Pessahim, on parle de la sortie de toutes les étoiles dans la réalité. Et pourquoi ? Parce qu'il est écrit là-bas : « depuis l'aube jusqu'au Nets Hahama, il y a quatre Mil » (qui représente soixante-douze minutes d'après le calcul classique). Et le soir c'est la même chose, depuis le coucher du soleil jusqu'à la sortie des étoiles, il y a quatre Mil. Donc le Gaon de Vilna dit : de la même façon qu'à l'aube tout le ciel est obscur et qu'à partir du Nets Hahama le soleil brille, alors la sortie des étoiles c'est comme l'aube. A l'aube tout le ciel est plein d'étoiles, alors aussi à la sortie des étoiles évoquée par la Guémara, tout le ciel est plein d'étoiles. Le Zohar dit (Béréchit 170a) : « עלות השחר קדרותא מצפרא » - « l'aube est l'obscurité du jour ». Quand est-ce que cela a lieu ? Lorsque tout le ciel est plein d'étoiles, et qu'elles s'en vont petit à petit, jusqu'à ce qu'après environ une heure et quart, le soleil brille. C'est la même chose pour la sortie des étoiles. Donc dans la Guémara Pessahim on parle de la sortie des étoiles au niveau de la réalité, et dans la Guémara Chabbat, on parle de la sortie des étoiles au niveau de la Halakha.

La Halakha concrète suit l'avis des Guéonim, mais des fois on craint l'avis de Rabbenou Tam

Cette réponse est tellement belle, et tellement vérifique. Les sages qui l'ont vu on dit : « c'est la véritable vérité, c'est la Torah ! ». Ce n'est pas moi qui a dit ça, c'est un grand Gaon qui a vécu il y a 150 ans – Rabbi Ytshak Haver (dans son livre Seder Zémanim). Il a un livre sur le Zohar et un livre sur la Halakha, je l'ai mentionné dans mon responsa Beit Nééman (chapitre 25). Il dit que les paroles du Gaon de Vilna sont claires comme le soleil et qu'il n'y a aucun doute là-dessus. La réalité suit son avis. La Guémara suit son avis. Il n'y a plus de contradiction entre les Guémarot, et toutes les discussions trouvent une réponse grâce à ce raisonnement. « Dans tout le Chass il est évident qu'on suit l'avis de Rabbenou Tam », c'est simple pour celui qui étudie la Guémara avec Tossefot, et qui ont lu la réponse du Maharam Alashkar sans la comprendre. Mais pour celui qui a lu les décisionnaires et est arrivé à cette réponse du Gaon de Vilna, c'est autre chose. C'est pour cela que l'on peut dire que l'essentiel de la Halakha ne suit pas l'avis de Rabbenou Tam. Mais nous craignons son avis, nous respectons l'avis de Rabbenou Tam car il semblerait que c'est aussi l'avis de Maran, et également par ce que de nombreux Richonim l'ont suivi et qu'ils étaient tous dans les alentours, en Espagne, en France, dans les pays de

Contactez: Pinhas Houri - Paris 06.67.05.71.91

l'Est (mais ils n'ont pas vu la réalité en Israël). On m'a dit : « pourtant il y a le Ramban qui était en Israël et qui pensait comme Rabbenou Tam ? » Mais et alors ? Est-ce que le Ramban a écrit : « je suis venu en Israël, et j'ai vérifié, j'ai constaté que la réalité suit l'avis de Rabbenou Tam » ? Nous n'avons aucun enseignement de lui lorsqu'il était en Israël, nous avons seulement les enseignements qu'il a écrit en Espagne, c'est tout. Alors c'est une preuve ?! Non, ce n'est pas un argument. Mis à part cela, depuis des générations, nous avons la coutume de suivre l'avis des Guéonim.

Vais-je prier à l'heure durant laquelle c'est la nuit selon les Guéonim ?!

Même le Rav qui faisait attention à l'avis de Rabbenou Tam (responsa Yabia Omer partie 2 Orhot Haïm chapitre 21 et autres), a donné par exemple l'autorisation à Rabbi Moché Haboucha qu'il soit en bonne santé, d'allumer une bougie à la sortie de Chabbat avant l'heure de Rabbenou Tam, pour pouvoir faire la Bérakha dessus. Or s'il pensait que l'avis de Rabbenou Tam était la Halakha, alors il aurait été interdit de faire la Bérakha, car c'est un feu qui a été allumé pendant Chabbat. Donc on remarque que la Halakha n'est pas comme Rabbenou Tam, et que la coutume suit l'avis de Guéonim. Une fois, le Rav était à Natanya, et il y avait le Admour de Klozenborg – ou peut-être ses enfants. Le Rav leur a dit : « je dois vite prier, car c'est bientôt le coucher du soleil ». Ils lui ont dit : « Pourtant Rav, vous avez statué la Halakha comme Rabbenou Tam, donc vous avez encore le temps ». Il leur a répondu : « je n'ai pas statué la Halakha comme Rabbenou Tam, j'ai seulement dit que nous craignons son avis. Mais la coutume suit l'avis des Guéonim. Vais-je prier à une heure durant laquelle c'est la nuit selon les Guéonim ?! »

L'essentiel dans un cours, c'est que l'assemblée veuille écouter

Donc, j'avais oublié ce nom – Rabbi Haïm Abulafia, le mot Abulafia m'avait échappé. Je me suis dit que si je commence à oublier des choses, il faudrait que j'arrête le cours. Je ne peux pas. Je donne cours, et au milieu « j'ai oublié », et il faut forcer pour se rappeler, et le problème c'est que plus tu forces pour te souvenir, et moins le souvenir te reviendra. Mais après je me suis souvenu que même les géants du monde oubliaient quelques fois, même les Richonim, même les Aharonim ont oublié, mais on doit préparer la prochaine génération. Dans le passé, Rabbi Eliahou Madar qu'il soit en bonne santé, avait parlé une fois, et une fois c'était Rabbi Yaakov Cohen qu'il soit en bonne santé qui avait parlé, et d'autres, aussi Ribi – Rabbi Masliah Haï Mazouz qu'il soit en bonne santé, parle le Dimanche. Alors il faut leur donner à parler au moins une fois par mois, et ensuite c'est l'assemblé qui décidera qui a la meilleure force de parole, et ils le choisiront. Car il ne suffit pas de dire

que des Halakhot, on en a déjà beaucoup de Halakhot, il faut capter l'attention du public. L'expert pour capter l'attention du public, c'est le Rav Ovadia, il est unique ! Au milieu du cours, lorsqu'il voit que l'assemblé commence à être fatiguée, il leur balance une petite blague et ils se réveillent, et redonnent leur attention. Lorsque le Rav était grand Rabbin de Tel-Aviv (à la rue Rothschild 96), il allait à la synagogue Ohel Moëd, et là-bas, il y avait quelqu'un qui demandait toujours : « pourquoi devons-nous soutenir ceux qui étudient la Torah ? Pourquoi ? Nous travaillons du matin au soir et eux ils arrivent et demandent de l'argent pour la Torah ! ». A chaque fois que cet homme venait à la synagogue, le Rav parlait de la gloire de la Torah et de ceux qui l'étudient, ce que la Torah fait, comment elle renforce le peuple d'Israël, comment elle nous a maintenu depuis plus de 2000 ans en exil. C'était quelque chose d'exceptionnel. Le Rav parlait et donnait plein d'exemples. Des fois, il voyait que cet homme n'était pas là, alors il donnait un autre cours, et soudain lorsque ce « Tsadik » arrivait, l'assistant faisait une allusion au Rav pour lui dire qu'il était arrivé. Immédiatement, le Rav commençait à raconter des histoires sur la Torah. Il a agi de la sorte pendant une année complète, jusqu'à ce que cet homme finisse par dire au Rav : « Dommage que je n'ai pas étudié la Torah, et dommage que mes enfants n'ont pas étudié la Torah ! Mais je suis prêt à aider et à donner pour la Torah ! ». Baroukh Hashem. Si tu es prêt à donner, demain tes enfants et petits-enfants étudieront la Torah.

Les gens vrais veulent que ce soit véritablement Cacher

Le monde ne sait pas ce qu'est la Torah, ils ne connaissent pas. Ils jouent avec les bases de la Torah, ils s'amusent avec les choses qui font maintenir le monde. Ils veulent piétiner la Cacheroute. Je vais vous dire ce qu'est la Cacheroute. Il y a 80-90 ans, il y a un courant de l'est qui est arrivé et ils étaient plus simples. Le Hazon Ich ne disait pas « courant de l'est » car il ne voulait pas faire de division entre les communautés, mais il disait « courant de la religion et de la vie » - Il faut la religion, mais il faut aussi la vie. Il disait que d'après ce courant, si quelque chose est Cacher, il n'est pas obligé d'être véritablement Cacher, il suffit qu'il y a un tampon Cacher et ça suffit. Mais les gens vrais veulent que ce soit véritablement Cacher, pas seulement sur un tampon. Ses paroles ont travaillé petit à petit dans la tête des gens, et on est arrivé à la situation d'aujourd'hui : ce qui est Cacher d'après la Rabbanout est cacher pour tout le monde. Une fois, il y avait un vieux juif djerbien, qui est monté en Israël dans les années cinquante (il est décédé il y a plusieurs années), et il m'a dit : « Dis-moi, quelle est la différence entre Rabbanout et Haredim ? A Djerba nous savons que la Rabbanout à son poids, et que tout le monde mange ». Je lui ai dit : « tu ne sais pas, Djerba et ici, ce sont deux choses différentes. Il y a Djerba et il y a Horba (traduit par destruction). A Djerba, ce que le Rav dit est accepté par tout le monde. Mais ici, tu as le Rav, et tu as d'autres Rabbanim, tu as des avis indulgents et des avis stricts. C'est pour cela qu'on fait attention à

ça ». Mais il ne savait pas et il ne connaissait pas tout ça. En dehors d'Israël, même à Tunis et même au Maroc, ça n'existe pas aussi d'exiger une Cacherout pour tout. Il y a des juifs dont tu sais qu'ils font aussi bien attention aux choses indulgentes qu'aux choses stricts, donc s'il te dit qu'il a cuisiné quelque chose dans sa maison, c'est Cacher. De nos jours ce n'est plus comme ça. Au Maroc, Baba Salé a dit : « tout celui qui amène quelque chose à son ami, il peut le manger, il n'y a besoin de rien d'autre. A Djerba c'était la même chose. Même encore plus que ça, il y a un magasin en France dont il est connu que le propriétaire est un Tsadik, un Hassid et qu'il craint Hashem, qu'il fait attention aux choses indulgentes comme aux choses stricts. Et les Rabbanim disaient aux gens : « vous pouvez acheter chez lui-même sans Téouda ». En Israël, il est impossible de faire ça. Mais de là à s'amuser avec la Téouda et de dire : « si on m'enlève la Téouda, j'irai chez le Rav David Setiv ou autres, et il me donnera une autre Téouda », on ne fait pas une telle chose ! Tu détruis toute la Cacherout en Israël.

Si tu ne m'écoutes pas – Tu n'auras pas de Téouda !

Il y a des années, il y avait la Téouda de Rav Lando (le premier) qui était la meilleure. Si quelqu'un essayait de faire des ruses et possédait cette Téouda, le Rav allait chez lui au magasin et il lui enlevait la Téouda. Il lui disait : « cette Cacherout est sur ma conscience, elle n'est pas sur la conscience du gouvernement. Si tu ne m'écoutes pas, tu n'auras pas de Téouda ! ». Donc les gens s'empêchaient de faire des bêtises, ils avaient peur. Aujourd'hui, il n'y a pas ça. Tu m'enlèves la Téouda ? Quelle est le problème, il s'en fiche de toi et de ta Téouda. Il ira en faire une autre. C'est bientôt Pessah, et Pessah, c'est quelque chose de très important et strict, une seule miette de Hamets rend tout une marmite interdite. Les gens ne font pas attention, et tout ça, c'est sur les larges épaules du pilote Matan Kahana ? ! Il est un grand pilote, mais est-ce qu'il serait capable de gérer un hôpital ? Non. Tu ne sais que piloter, alors pilotes, très bien, mais tu n'es pas en mesure de donner des Téoudoth. A plus forte raison pour Libermann dont tout est permis selon lui. On n'a même pas besoin d'en parler. C'est pour cela qu'il faut faire très attention. Si Has Wéhalila ce décret va aboutir à diversifier les Téoudoth, donc si quelqu'un n'a pas telle Téouda il ira en chercher une deuxième, et une troisième, et ainsi de suite, alors il serait interdit de manger quoique ce soit si on a un doute. Il ne faudrait plus rien manger.

Le décret des conversions

A plus forte raison pour les sujets des conversions. Ce que Ben Gourion et ses amis ont compris il y a plus de 80 ans, cette génération ne le comprend pas. En plus avant ils étaient complètement non-religieux, et ils n'en avaient rien à faire de tout. Ils ont pris les enfants des séfarades, et ils les ont mis dans des Kibbutz et leur ont donné à manger des cadavres et des animaux non Cacher. Malgré tout, ils ont compris que pour renforcer le peuple pour ne pas qu'il se disperse – c'est ce qu'il

faut faire. Lorsque tu donnes au non-religieux à manger Cacher de chez toi – il mangera ; mais lorsque lui te donnes à manger « Cacher » de chez lui – ce n'est pas Cacher. Alors il n'y a rien à faire. Il faut faire attention. Il y a des choses qui causent la dispersion et la destruction du peuple après 2000 ans d'exil, il est interdit de faire ça.

Il faut apprendre du langage de Rav Ovadia

Donc nous avons vu plusieurs fois que les sages peuvent oublier et peuvent se tromper, c'est pour ça que je vais faire de mon mieux, mais le jour où je n'arrive pas, je baisse les bras. Nous avons des Talmidei Hakhamim, des Guéhonim. Je leur donne juste un conseil, il ne faut pas seulement verser des Halakhotes aux participants – c'est très beau – mais il faut apprendre du langage de Rav Ovadia. Moi j'ai appris de lui, minimum pendant deux ans ou plus, j'étais à côté de lui chaque semaine à la Yéchiva Rachbi, et j'écoulais comment il tirait les gens. Lorsqu'il parlait, tout le monde était attentionné et écoutait. Je voyais de plâtriers, des hommes de chantiers venir avec leurs habits de travail. Il était dommage de louper ne serait-ce qu'un seul mot du Rav. Nous n'avons pas aujourd'hui un orateur comme lui.

Quatre versions sur les réponses du Rambam

Au sujet des réponses du Rambam, il y a plusieurs éditions. Le Rambam n'a pas mérité comme d'autres décisionnaires, d'avoir un responsa ordonné, car il n'avait pas du tout le temps d'écrire. Il a des livres de pensées, des livres d'explications de la Michna, il a l'explication du Talmud qui a été perdu, il a le livre Hayad Hahazaka, le livre des Miswotes et des livres de médecine (parce qu'il s'occupait des guérisons pratiques, il y a des remèdes qu'il a écrit, et qu'on ne comprend pas jusqu'aujourd'hui). Mais ses réponses ont été publiées en quatre éditions. La première édition – « Péér Hador » qui a été faite par un sage de Tibériade (c'est ce que j'ai vu ce soir) – Rabbi Mordékhai Tama. Ce n'est pas le langage du Rambam, il s'agit de la traduction de ses paroles de l'arabe à l'hébreu. La deuxième édition est celle de Leipzig. Le Ben Ich Haï, lorsqu'il mentionne les réponses du Rambam, il fait référence à cette édition. La troisième édition est celle du Rav Avraham Haïm Friman, qu'il a sorti à Jérusalem en 5694. Le Rav Ovadia mentionne toujours les réponses du Rambam en se basant sur cette édition-là – la troisième, dans laquelle il y a plusieurs réponses qui ont été découvertes entre temps. Et il y a une quatrième édition, du Rav (ou docteur) Yéhochoua Blow, qui est l'édition connue aujourd'hui sous le nom de Blow. Avec tout ça, il y a aujourd'hui la version du Rav David Yossef qu'il soit en bonne santé, qui est construite à partir de toutes les éditions, et à chaque passage du Péér Hador, il dit : Dans l'édition Blow il est écrit comme ça, et dans tel édition il est écrit comme ci. Il est important de connaître toutes les versions.

Se lever pendant les 10 commandements

Il existe une réponse du Rambam qui n'était pas connue jusqu'à l'an 5694. Dans celle-ci, il demande

de ne pas se lever durant les 10 commandements. Il s'explique en demandant de tout faire pour s'éloigner des pensées libérales, notamment de ceux qui pensent que les 10 commandements sont l'essentiel de la Torah. Seulement, toute la Torah est importante. Le verset qui dit que « la sœur de Lotan est Timna » a autant d valeur que celui du Chema Israël. C'est l'opinion du Rambam. Et pour lui, se lever durant les 10 commandements, c'est manquer de respect au reste de la Torah. Sauf que personne n'avait eu vent de cette réponse du Rambam, et durant des générations, les gens se levaient durant les 10 commandements. Le Rav Hida (Tov Ain chap 11) conseille de se lever, le Devar Chemouel Abouhav (chap 276) se joint à cette idée, et les ashkénazes agissent ainsi. Jusqu'à ce qu'apparaîsse cette réponse du Rambam. La première fois, elle fut rapportée par le Rav Zevine. Il n'avait pas demandé de ne plus se lever. Seulement, il a écrit la position du Rambam qui voulait s'écartier des libéraux qui prétextent que les 10 commandements sont l'essentiel de la Torah. Et le Rambam voulait éloigner le peuple de cette idée, en leur demandant de ne pas se lever durant ce passage. Et le fait de rapporter que les gens de Babel se lever ne peut justifier notre comportement. En effet, si nous avons une majorité de gens malai, nous allons pas exiger aux autres de le devenir. Évidemment, nous ferons tout pour que chacun retrouve sa santé. Et le Rav Ovadia a'h avait écrit, une fois, dans kol Sinaï (p94) que la réponse du Rambam était à prendre en compte, essentiellement. Pourquoi ? Car nous avons un principe écrit par le Rama, dans le Hochen Michpat (chap 25) qui écrit que si un écrit des Richonim a été omis par les Aharonim, nous n'allons pas prendre position pour les Aharonim qui vont à l'encontre de cette écrit. Seulement, nous établirons que si les Aharonim avaient vu cette écrit du Richon, ils auraient changé d'avis pour le suivre. Si c'est ainsi, comment pouvons-nous nous lever durant les 10 commandements ?!

Notre Emouna restera à jamais

Mais je pense que cela ne vaut pas la peine de changer notre coutume. Pourquoi ? Car il existe tant de libéraux, avec, chacun leurs idées pires les une que les autres. Une fois, un professeur avait dit à ses auditeurs: « croyez-vous au mont Sinaï? ». Ceux-ci répondirent affirmativement. Alors, il leur dit: « Comment peut-on encore croire à cela au 21e siècle?! ». Ils lui répondirent: « Évidemment que nous y croyons. Toi, tu finiras par quitter ce monde, et notre Emouna restera à jamais! »

Les catholiques et musulmans reconnaissent que notre Torah est vrai

Vous savez pourquoi ? Tout d'abord, lors du don de la Torah, il n'y avait pas qu'une seule personne présente, ni 2, ni 10. Contrairement au catholiques qui, deux semaines après la pendaison de leur symbole, sont allés croire une femme qui a dit l'avoir vu en rêve et il lui aurait dit « je suis vivant ». Qui en est témoin ? Une femme qui a rêvé. Hazak. Elle devait tellement être attachée à lui

qu'elle en a rêvé, c'est tout. Ou bien les musulmans dont le prophète était analphabète. De plus, le symbole des catholiques avait annoncé « ne pas chercher à modifier une seule lettre de la Torah ». Si c'est ainsi, comment peuvent-ils chercher autre chose ! Il n'y a pas d'équivalent à la Torah. Tout le monde reconnaît qu'elle n'est que vérité.

Le roi de Kouzar

C'est la sagesse de Rabbi Yehouda Halevy, dans le livre Hakouzari. Il y raconte que le Roi de Kouzar (cela se passait il y a 1500 ans dans une contrée russe), alors qu'il avait fait un tas de belles choses, gagnait plusieurs, il restait idolâtre. Après chaque victoire, il offrait des sacrifices à ses idoles, et un ange venait leur dire « ton idée est bonne mais ton comportement ne l'est pas ». Le roi ne savait que faire. Il ne comptait pas se renseigner chez les juifs car leur situation d'exil n'était pas un modèle et le peuple allait en s'amodrissant. Alors, il commença par interroger les philosophes. Il en choisit un à qui il demanda ce qu'il pensait de la prière et assimilé. Celui-ci lui répondit: « penses-tu réellement que le Créateur s'occupe de nous ? Tout est entre les mains de la nature ! ». Alors, le roi lui dit: « ceci me semble incorrect car, à chaque fois, dans le rêve, on me dit: ton idée est bonne mais pas ton comportement ». Le philosophe ne changea pas d'optique et le roi préféra arrêter la discussion avec lui. Le lendemain, il fut appelé à un curé, qui lui expliqua que la Torah était authentique mais, que par la suite, l'Eternel créa le nouveau testament. Quand le roi lui demanda la raison de ce changement, le curé ne savait que répondre. Il lui explique la présence du père, du fils, et du saint esprit. Alors, le roi lui demanda comment l'Eternel pouvait-il apparaître sous forme humaine, et s'il était vraiment Dieu, comment a-t-il pu être pendu. Le curé expliqua que sa pendaison avait servi à racheté les fautes de l'humanité. Alors, le roi demanda pourquoi les juifs étaient-ils accusés, etc... un tas de questions.

Le roi de Kouzar se convertit avec son peuple

Le roi propose au curé de changer de religion. Il lui dit: « quoi choisir ? Le judaïsme ou l'islam ? ». Le curé se défendit: « l'islam repose sur un prophète analphabète qui aurait eu la vision de l'ange Gabriel. Ceci dit, les juifs suivent la Bible, comme nous ». Le lendemain, le roi invita un imam. Il lui demanda ce qu'il pensait de l'islam et du catholicisme. L'imam répondit que sa religion était l'idéale, et que le catholicisme était basé sur des faits aberrants. Comment croire qu'un homme aurait pu être le fils de l'Eternel ?! Alors, le Roi lui demanda de comparer judaïsme et Catholicisme. L'imam choisit le judaïsme puisqu'il s'agit de la religion de base. Tous reconnaissent que Moïse a reçu la Torah au mont Sinaï, a fait des prodiges, fut 40 années dans le désert où la manne fut la nourriture du peuple. Lorsque le roi vit que les deux religions, islam et catholicisme, respectaient le judaïsme, il voulut en savoir d'avantage. Il appela le sage juif, avec qui il discuta longuement et finit par se

convertir, avec son peuple.

Les pierres du mont Sinaï

En plus, nous avons un souvenir du mont Sinaï. Il existe jusqu'aujourd'hui, des pierres de cette endroit. Et les sages séfarades, le Rav Yonathan Eybechits, le Rav Chlomo Eybechits, et d'autres encore, disaient qu'il existe des pierres du mont Sinaï, que même en les cassant en plusieurs, tu verras toujours apparaître la forme d'un buisson. Certes, il existe, ailleurs, des pierres avec des motifs, mais tu ne retrouves pas ces dessins en cassant ces pierres. Mais, les pierres du mont Sinaï ont cette particularité. D'où savons-nous cela ? D'un Rabbin contemporain, le Rav Emmanuel Toledano qui chercha à approfondir le sujet. Il alla voir un scientifique français pour lui montrer les pierres du Sinaï. Il lui demanda d'analyser la pierre. Et le scientifique chercha à savoir d'où venait-elle car il constatait que dans chaque fragment, on retrouvait une forme de buisson. Le Rav lui dit que c'était une pierre du Sinaï. Le scientifique ne connaissait pas l'histoire du Sinaï et le Rav lui conseilla de lire la bible sur ce sujet. Après quelques jours, le scientifique dit : « je pense que durant le don de la Torah, l'intensité du feu était si grande qu'il a pénétré dans les pierres et a laissé son empreinte. Le buisson, en hébreu « Séné » est de la même famille que le mot Sinaï. Le Rav lui demanda comment le feu avait-il pu pénétré la pierre. Et le scientifique expliqua qu'il pensait que lors du son de la Torah, les pierres avaient fondu. Alors le Rav se rappela le verset du chant de Deborah « les pierres ont fondu devant Hachem » (Choftim 5;5). Cela s'explique bien.

Des millions de personnes ont assisté au don de la Torah

Autre preuve, la Torah fut donnée devant des millions de spectateurs. En effet, lors de la sortie d'Egypte, il y avait 600 mille hommes, sans compter femmes et enfants. On peut estimer au moins 3 millions de personnes. Et malgré la dispersion du peuple dans le monde, à cause de l'exil, tout le monde a la même tradition. Personne n'eut dit avoir été présent et qu'il n'y avait rien. Aucune autre religion n'a pareil témoignage, même pas un millième ! Notre Torah est authentique !

Désolé Rav, j'ai changé la viande

Il existe une anecdote avec un grand sage, le Rav Moché Cohen (le fils de Rabbi Chaoul Hacohen, de Djerba), qui était le Chohet (abattement rituel) à Malte. Un jour, un non-juif voulu jouer de lui. Qu'a-t-il fait ? De temps en temps, le Rav abattait une vache ou un bœuf, puis vérifiait qu'elle était bien cacher. Que fit le non-juif. Il organisa un complot avec un camarade. Le lendemain, après l'abattage et la certification de cacherout de la bête, le camarade vint entamer une discussion avec le Rav, tout en l'éloignant de l'endroit de l'abattage. Pendant ce temps, l'autre non-juif changea la vache abattu par le Rav, avec une autre de l'abattoir. Après un petit moment, le non-juif appela Rabbi Moché pour finir son travail. Le Rav proclama l'animal non cacher. Le non-juif, surpris, lui

montra tous les signes de cacherout de l'animal. Mais, le Rav confirma ce qu'il avait dit précédemment, l'animal est non cacher, et il n'a pas besoin de se justifier. Le non-juif insista pour comprendre, lui qui a tait toujours au côté du Rav, connaissait déjà pas mal de règles. Mais, le Rav refusa. Après grande insistence du non-juif, le Rav expliqua qu'il avait perdu de vue la bête abattue, et qu'il se peut donc, qu'il y a eu une inversion d'animal. Le non-juif comprit que le seul à avoir pu être suspecté de changement n'était que lui, alors il demanda : « comment peux-tu me soupçonner ? Moi qui travaille avec toi depuis si longtemps ? ». Mais, le Rav lui expliqua que c'était la loi. Alors, il en demanda la référence, et le Rav lui annonça la Guemara Houlin. Le non-juif s'excusa alors et reconnut le changement qu'il avait opéré. Il lui montra l'animal d'origine qui était cacher. Mais, le Rav a du lui expliquer que, du coup, plus rien n'était cacher. Et le non-juif subit alors une perte importante.

Les paroles de nos sages

Une histoire similaire s'est passée à notre époque. Un Juif était dans un avion, avec un non-Juif assis à côté de lui, alors qu'il avait commandé de la nourriture casher. Et ils lui ont apporté la nourriture casher conservée avec un "cachet", il y avait de la viande, du pain, etc., et il est allé se laver les mains. Et quand il est revenu, il n'a pas mangé du tout la viande ni le reste de la nourriture. Le non-juif lui dit : « Mon cher ami, pourquoi ne manges-tu pas ? » Il répondit évasivement. Il lui dit : « Pourquoi ? Ils t'ont apporté de la nourriture scellée d'un tampon, avec plein de compilations. Pourquoi rajoutes-tu des sévérités ? ! » Jusqu'à ce qu'il lui dise : « la viande perdue de vue est interdite ». Il lui dit : « Mais il n'y a que nous ! » Il lui dit : « malgré tout ». Le non-juif lui dit : « Tu as raison ! D'où tenez-vous cette loi ? » Il lui a dit : « Ceci est une gemara dans Houlin. » Il n'a pas compris, qu'est-ce que Houlin. Il lui dit alors : « Ton rabbin est un grand sage. Au XXI^e siècle, il m'a vaincu ! » Le non-juif lui tendit alors son véritable repas et lui dit : « je t'avais caché ton repas, le voici ! ». Le juif le remercia mais le pria de tout manger car lui ne pouvait pas le faire. La Torah avait tout prévu et ne laisse pas place à des surprises. Elle nous raconte, comment Pharaon a tout fait pour ne pas nous laisser sortir, et comment, petit à petit, il finit par ne pas avoir d'autre choix.

Une pâte de 1560 g

Autre chose dont j'avais rapidement parlé la semaine passée, et que je voudrais brièvement développer. Le Rambam a écrit que des qu'on pétrit une pâte d'au moins 520 dirhams (1560 g), il faut prélever la Hala. Ainsi écrit Maran dans les lois de Pessah (chap 456). Alors, tous se demandent comment le Ben Ich Hai, qui impose ce prélèvement qu'à partir de 777 dirhams (2500 g environ), n'aurait pas vu Maran ? Le Rav Ovadia fut très embêté par cela, et fut énormément questionné et critiqué pour être allé à l'encontre du Ben Ich Hai. Mais, le Rav Ovadia suivait Maran. Les gens lui demandèrent comment le Ben Ich Hai n'aurait pas vu les mots de Maran. Et il leur retournait la question : « que faites vous avec Maran ? ». Et ils ne savaient que répondre. En réalité, il n'était pas

Contactez: Pinhas Houri - Paris 06.67.05.71.91

le premier à suivre cette opinion. Le Rav Chiouré Torah pensait pareillement, et le Kaf Hahaim aussi. D'ailleurs, ce dernier ajouta que telle était la coutume orientale, de faire le prélèvement dès qu'une pâte avait le volume de 520 dirhams. Mais les gens n'ont pas arrêté d'embêter le Rav Ovadia pour cela.

Pourquoi le Ben Ich Hai n'a pas suivi Maran?

Mais la question à sa place : comment le Ben Ich Hai n'a pas tenu compte de Maran? En réalité, le Ben Ich Hai s'appuyait sur Rabbi Haim Fallagi, dans le livre Haïm leRoch. Dans une ancienne édition, il écrit avoir trouvé ainsi dans les responsas des Gueonims. Là-bas, il était écrit qu'on fait le prélèvement sur une pâte ayant un volume d'au moins 72 okiots (un okiot fait 10,5 dirhams environ). Cela est rapporté par Rabbi Haim Fallagi qui dit qu'il y a eu une erreur puisque ce n'est pas 72 okiots mais 74. C'est pourquoi Rabbi Haim Fallagi pensait que les Gueonims s'opposaient au Rambam à et que ce dernier n'avait pas vu leur opinion. Et puisqu'il ne l'avait pas vu, il faut suivre leur avis, ainsi pensait le Ben Ich Hai. Mais, avec tout le respect que je leur doit, l'humilité du Rambam fait que les gens l'ont lâché pour aller suivre les Gueonims. Le Rambam avait vu les Gueonims et leur avis, et a expliqué son point de vue, sans préciser qu'il aller contre les Gueonims. En effet, le Rambam veillait beaucoup à ne pas manquer de respect. Il respectait d'ailleurs beaucoup le Rav Saadia Gaon, au sujet duquel

il écrit très honorablement. Donc le Ben Ich Hai et Rabbi Haïm Fallagi ont pensé qu'un nouveau responsa avait été découvert et puisque la Hala y était exigée qu'à partir de 72 okiots, c'est ce qu'il fallait faire. Et la raison pour laquelle les Gueonims suivent cette position, c'est parce qu'ils ne connaissaient pas la différence entre le volume et le poids. Alors que le Rambam connaîtait. Mais, il ne s'est pas clairement opposé à eux. Il a juste exprimé son points de vue à 3 reprises : une fois dans l'explication de la michna Hala (2;6), une autre dans l'explication de la michna Adayot (1;2), et dans son écrit sur les lois du Hamets et de la matsa. C'est donc évident que la loi à suivre est celle donnée par le Rambam, que le prélèvement doit être fait à partir d'une pâte de 1560 g (520 dirhams). Sachant que le volume d'un œuf correspond à 18 dirhams. Ceci multiplié par 43,2 qui est la mesure de la Hala, cela fait 777. En enlevant un tiers (pour la conversion volume-poids), tu obtiens 520 dirhams. Baroukh Hachem leolam amen weamen.

Celui qui a bénit nos ancêtres Avraham, Itshak et Yaakov, bénira tous les auditeurs, les lecteurs, et téléspectateurs en direct. Qu'Hachem leur donne leur récompense, et nous épargne les mauvais décrets à l'encontre de la Torah. Que ces gens comprennent que lutter contre la Torah, c'est lutter contre Israël. Et qu'on mérite la délivrance complète prochainement, et de nos jours, amen weamen.



"יקבי המלך"

ישיבת "לבנים אמר" מושב ברכיה
בראשות הגאון רבי חנן אל כהן שליט"א

Un prêt casher

(Extrait du livre «Sim'hat Ha-Torah» sur le livre de l'Exode)

Si tu prêtes de l'argent à mon peuple, au pauvre avec toi (Exode 22, 24)

Qui est mon peuple ? Le pauvre !

Rabénou Be'hayé écrit : «Si tu prêtes de l'argent à mon peuple». Le Saint bénit soit-il a demandé : «Qui est mon peuple? Les pauvres». C'est pour cela qu'il est dit : «Si tu prêtes de l'argent à mon peuple». Et qui est-ce? «Le pauvre avec toi», le commandement consiste à prêter aux pauvres afin qu'ils aient la possibilité d'ouvrir une affaire et de gagner de l'argent ; et quand ils en auront gagné, ils rembourseront. C'est le plus grand acte de charité qui soit». (D'après Maïmonide, Lois des dons aux pauvres, 10, 7).

D'après cette explication de Rabénou Be'hayé, le verset n'est pas composé de deux parties distinctes, car «mon

peuple» et «le pauvre» ne font qu'un. «Mon peuple» est «le pauvre». Une preuve à ce propos se trouve dans la formulation de la traduction araméenne d'Onkelos : «Si tu prêtes de l'argent au milieu de mon peuple au pauvre qui est avec toi». Certes, l'explication de la traduction n'est pas la même que celle de Rabénou Bé'hayé, pour qui le pauvre, c'est mon peuple. L'ordre de la Torah indique qu'il ne faut pas se comporter envers le pauvre comme un dur créancier, mais dans les deux cas le rapprochement entre **mon peuple** et le **pauvre** est établi.

Comment faut-il prêter ?

La Guemara rapporte (Baba Metsiya 75b) : «Rabbi Yéhouda disait au nom de Rav, que toute personne qui a de l'argent

et ne le prête pas en présence de témoins, transgresse l'ordre de : "devant un aveugle ne place pas d'embûche" 'Lévitique 19, 14).» Pour quelle raison ? Parce qu'en l'absence de témoins, le pauvre pourrait être tenté de nier son emprunt. Il volerait ainsi le prêteur se retrouvant à l'origine de sa faute.

Rech Laquiche ajoute que celui qui prête sans témoins s'attire la malédiction, car en exigeant son argent, si l'emprunteur nie l'avoir reçu, cela provoque des querelles superflues. Notre Maître Rabénou **Ovadia Yossef** Zatsal a indiqué dans son responsa Yabia 'Omer (tome 7 Hochen Michpat article 7) que cette loi est incontournable et pas seulement une mesure de hassidout.

L'individu et le nombre

D'un côté il est interdit de **prêter** à son prochain sans témoins, mais d'un autre côté un homme qui veut faire la **charité** au pauvre doit le faire dans la discréction. Le niveau du don dans la discréction est très élevé. Le roi Salomon s'était déjà prononcé à ce sujet : «Le don dans la discréction soumettra la colère» (Proverbes 21, 14). Le responsa Yabia 'Omer (à la fin de la réponse idem), cite le livre Yioun Ya'acov pour l'allusion contenue dans le verset : «si tu prêtes de l'argent», si tu prêtes à ton prochain, «mon peuple», fais-le en présence de témoins, qu'ils voient que tu lui prêtes. Mais «le pauvre», si tu donnes gratuitement la charité au pauvre, «avec toi», fais ce geste entre toi et lui, que les autres ne le voient pas, afin de lui épargner la honte.

Un examen de conduite

On rapporte à propos du Gaon Rabbi **Yéhouda Tsadka** Zatsal, recteur de la yéchiva Porat Yossef, qu'un élève un jour se présenta devant lui pour être interrogé sur le Choulhan Aroukh Hochen Michpat. Le Rav lui dit : «Viens chez moi ce midi». En arrivant chez lui, l'étudiant constata que le Rav était sur le point de sortir. Il lui demanda : «Quand pourrai-je avoir mon examen?» Le Rav lui répondit : «Je vais au marché pour acheter des fruits, accompagne-moi». Puis le Rav lui dit : «Je n'ai pas pris assez d'argent sur moi, pourrais-tu me prêter deux cents shekels?» L'étudiant lui répondit sans hésiter : «Bien entendu, avec joie!», et il remit au Rav le billet.

Ils firent quelques pas et le Rav dit à l'élève : «C'est tout, c'est fini. L'examen est terminé. Va réviser et reviens plus

tard pour repasser ton examen.» L'élève, qui ne comprenait toujours pas, protesta : «Mais... Monsieur le Rabbin, vous ne m'avez pour l'instant posé aucune question!?» Le Rav s'expliqua : «J'ai voulu faire un test. J'ai sollicité auprès de toi un prêt, et tu as accepté. Ce faisant, tu as transgressé une loi explicite du Choulhan Aroukh (Hochen Michpat, article 70, alinéa 1) : "Celui qui prête à son prochain doit le faire devant témoins." S tu avais fait venir des témoins ou au minimum rédigé un acte, le contrôle aurait continué. Révise un peu mieux et reviens me voir pour le repasser». Que le sage écoute et en tire une leçon (Proverbes 1, 5).

N'accepter de prêter qu'en présence de témoins

Il faut faire très attention et ne prêter qu'en présence de témoins ou alors avec un acte écrit. Parfois, la personne se dit : «Que va-t-il se passer si on n'écrit pas d'acte? L'emprunteur est un ami, c'est un homme juste, craignant le Ciel. Il ne va quand même pas mentir!» Mais c'est interdit. A notre grand regret, souvent, quand il est question d'argent, l'épreuve est difficile, surtout en période de restrictions. La personne risque de ne pas résister à la tentation. Ce n'est pas qu'elle ait l'intention de nier le prêt, mais son mauvais penchant lui suggère : «Ecoute, tu es dans une période difficile. Celui qui t'a prêté ne manque pas d'argent. Il s'arrangera. Au maximum, tu lui rembourseras plus tard.» Ainsi, son mauvais penchant lui fera oublier totalement cette histoire de prêt. Parfois, il ne rembourse jamais, séduit par son mauvais penchant qui lui suggère : «Et alors? Qu'est-ce que ça peut faire si tu lui dois de l'argent? Et lui? Il est redévalable vis-à-vis de toi pour tous les services que tu lui as rendus.»

En outre, le plus grand problème, même chez les gens les plus justes qu'il soit, c'est l'oubli. Si la personne n'écrit pas de contrat, elle risque d'oublier le prêt et son montant, et elle risque de se fourvoyer pour faute de vol. Parfois, ça arrive quand quelqu'un rencontre fortuitement son ami, qu'il lui demande de lui prêter de l'argent, mais que rien n'est consigné par écrit. Alors, quelques minutes plus tard, il oublie son emprunt. Le principal, c'est d'écouter les paroles de nos Sages, de prêter de l'argent uniquement en présence de témoins ou alors en le consignant par écrit, alors seulement : «La paix atteindra les amoureux de ta Torah, et ils ne connaîtront pas d'embûches.» (Psaumes 119, 165).

שבת שלום וMbps!

רִוְעָצֵין

מתוך שיעורים
מביהם"ד
לתורת הנפש
וירעצינו כבתחילה"

№ 249

תרומה



Chabat chalom
רפואה שלמה
שמעאל שלום בן
لينדה רות
בתשח"י



Les trésors du Nefesh dans la Paracha

La force de l'union

"והבריח התיכון בתוך הקרשימים" La traverse du milieu passera dans l'intérieur des poutres, les reliant d'une extrémité à l'autre.

La Parachat térouma traite du commandement détaillé d'Hachem à Moché Rabénou, à propos de la construction du tabernacle et de ses ustensiles. Notre Paracha est lue au début du mois d'Adar, dans le mois de la fête de Pourim. Le Baal shem Tov HaKadosh dit que la lecture réveille le moment, c'est-à-dire que dans la Paracha nous trouvons une allusion claire et un lien avec les fêtes qui tombent dans cette période. C'est pourquoi nous allons essayer de trouver un lien entre notre Paracha et la fête de Pourim qui se rapproche.

Lors de la construction du Michkan, Moché reçut l'ordre de préparer des poutres destinées à assembler la structure du Ohel Mohed. Au total, il y avait quarante-huit poutres dans le tabernacle. Vingt du côté sud, vingt poutres du côté nord et huit poutres du côté ouest. La hauteur de chaque poutre était de dix coudées, la longueur d'une coudée et demie et l'épaisseur d'une coudée.

Le miracle des poutres

Les poutres étaient faites de bois de Chitim et recouvertes d'or. Chaque poutre avait deux socles en argent qui servaient de base. De plus, chaque poutre avait des anneaux en or qui reliaient les poutres, ainsi que cinq boulons de chaque côté. Les boulons étaient faits de bois de Chitim et ils passaient à travers des anneaux d'or qui se trouvaient sur les poutres.

Ces poutres étaient très lourdes. Toutes les poutres pesaient ensemble des centaines de kilogrammes. Celui qui devait les soulever était Moché, mais c'était au-dessus de ses forces. Pendant les sept premiers jours l'inauguration,

Moché montait et démontait le tabernacle tous les jours. Le matin il construisait et le soir il démontait. Et c'est ainsi qu'il est rapporté dans le Midrash : " Moché a dit devant Hachem: comment est-il possible qu'il soit érigé par un homme ? Il lui a dit : נראת במקומו והוא נזקף וכם מALKIO ! ". »fait les gestes avec tes mains, comme si tu érigesais, et il se redresse et se lève (seul) ». Cela signifie que la seule façon de soulever ces poutres était par un miracle.

Sans fondation

Ce qui est plus intéressant, c'est que ces poutres n'avaient pas de fondations dans le sol et n'étaient pas collées au sol. Apparemment, il n'y avait rien qui soutenait les poutres et les maintenait droites et stables. Elles étaient dressées simplement de façon miraculeuse. La seule chose qui retenait les poutres était la traverse du milieu. Cette longue traverse était faite en bois de Chitim, traversait l'espace de toutes les poutres et entourait le tabernacle des trois côtés. "והבריח התיכון בתוך הקרשימים תנא בנס היה עומד" (שבת צח:). « et la traverse du milieu dans les poutres tenait par miracle ».

Le secret de la traverse du milieu était l'union. Elle unissait toutes les poutres, et avec cette force, les poutres tenaient debout miraculeusement.

La traverse du milieu fait allusion aux liens du peuple d'Israël qui est connecté dans tous les sens. Les fondations du peuple juif ne sont pas les fondations qui sont attachées à la terre, mais l'union. De même, les fondations de la famille juive ne sont ni l'argent ni le statut, mais seulement leur union. Il en va de même pour le peuple d'Israël, comme nous l'avons vu au temps d'Ahab, qu'ils étaient idolâtres, et malgré tout la Midat hadin ne pouvait pas les atteindre, parce qu'ils étaient dans l'union.

Raison suffisante

Cette question d'union dans le peuple d'Israël est la traversée du milieu de la Mégilat Ester. Au début, nous lisons comment Haman haracha essaie de convaincre le roi A'hachveroch de détruire tous les Juifs : « Il y a un seul peuple dispersé et épargné parmi les nations dans tous les états de ton royaume, et leurs religions sont différentes de chaque nation, et ils ne pratiquent pas la religion du roi, et le roi n'a aucun intérêt de les accepter. »

'Hazar disent que dans chaque endroit où il est écrit dans la Mégila "le roi" sans précision, cela signifie qu'il s'agit du roi du monde. Et ici, nous devons comprendre quelle était la logique d'Haman. Supposons qu'il y ait un peuple qui est "dispersé et épargné", est-ce une raison suffisante pour le détruire et l'annihiler ? Où se trouve la justice ici ? Comment a-t-il vraiment pensé convaincre A'hachveroch ?

Place appropriée

Haman, qui était de la descendance d'Amalek, était très réfléchi. Dans la Guemara (Magila 13:) il est rapporté qu'Haman suggéra à A'hachveroch : "viens, nous allons les détruire), et A'hachveroch lui répondit : מסתפינא מלאקוי דלא ליעביד ב' כדעבד בקמאי" A'hachveroch avait peur qu'Hachem ne le punisse comme il a puni les oppresseurs qui l'ont précédé, mais Haman a alors répondu que ce moment-là, le Dieu des Juifs s'était endormi, et ceci parce que le peuple d'Israël « ישנו מן המצוות », dort des mitsvot.

Le principe est que pour recevoir quoi que ce soit de spirituel, il faut un réceptacle approprié. Le Zohar HaKadosh dit (Parachat Kédoshim) : "לית מלבך משתחדל אלא באהד" במאיד דאתחזר ליה... לא שאר קב"ה ולא אשתבח אלא באחד" Cela signifie qu'Hachem ne fait résider Sa présence divine et ne se trouve qu'à un endroit qui lui est adapté. Cet endroit est exclusivement un état où il y a perfection et union.

Réceptacle brisé

"לא מצא הקדוש ברוך הוא כי מחזיק ברכבה ליישראל אלא השלים" (משנה עוקצין ג, יב). Quand il y a paix et union, alors il y a aussi un réceptacle approprié pour la présence divine. Cependant, lorsqu'il y a la division, cela brise en fait le récipient et renvoie la Chékhina en haut Dieu préserve. Lorsque la Chékhina réside dans le peuple d'Israël, le cœur de chaque Juif se réveille. Il sent la Chékhina dans son cœur et il devient plus fort. Mais quand la Chékhina est retirée, le cœur du Juif se vide.

Haman haracha connaissait ce secret. Il a dit : "ישנו עם אחד" - à leur racine, ils sont un et donc on ne peut pas leur porter atteinte . Mais maintenant ce peuple est "dispersé et divisé parmi les nations" - il n'y a pas d'union entre eux. Dans cette situation, la présence divine est absente et il y a donc une opportunité de leur faire du mal et même de les détruire. Leur Dieu dort, parce qu'ils « dorment des mitsvot ».

Influence spirituelle

Dans les Sefarim Hakedochim, il est dit que l'un dépend de l'autre. S'ils étaient unis, ils ne se seraient pas éloignés des mitsvot. En revanche, lorsqu'ils sont unis, ils sont obligatoirement éveillés au mitsvot. La raison en est que lorsque le peuple d'Israël est uni, cela signifie que l'un se soucie de l'autre. Ce n'est pas seulement que le Juif s'intéresse à la situation financière de son ami ou à sa situation personnelle, et ce n'est pas seulement qu'il est désolé et porte un fardeau avec son ami. Le secret est que lorsque tout le peuple d'Israël est uni, une situation est créée dans laquelle chacun influence son prochain.

Nous donnerons un exemple dans la dimension spirituelle. Si vous voyez une personne dont la situation spirituelle n'est pas si bonne, alors dans un état de division, vous vous mettez en colère et lui criez dessus et peut-être même vous déconnectez-vous de lui. Cependant, lorsqu'il y a une véritable union d'"un seul peuple", alors chaque Juif se soucie vraiment de la condition spirituelle de l'autre, et il essaie de le rapprocher, de l'encourager et de le connecter à Hachem. Par conséquent, lorsqu'il y a l'union, aucun Juif n'a la possibilité de se détacher des mitsvot, cette possibilité n'existe que dans une situation de division et où personne n'influence l'autre dans le judaïsme et la spiritualité ; dans ce cas la chute est très grande.

Une seule nation

La force de l'union et de l'influence étaient particulièrement présents chez le gaon tzaddik Rabbi Aryeh Shechter zt'l. Hachem m'a donné le mérite de l'accompagner pendant environ sept ans. Pendant cette période, j'ai appris de très près l'attention qu'il portait à la situation spirituelle des autres. Il y a beaucoup de gens qui se soucient de la douleur et de la souffrance des autres, mais se soucier de l'état spirituel du peuple d'Israël, c'est quelque chose de très spécial.

Partout où il allait, il s'arrêtait dans la rue, parlait aux gens et s'informait de leur situation spirituelle. Par exemple, il rencontrait une personne et lui demandait s'il se rase avec un rasoir, Dieu préserve, et il parvenait à le convaincre qu'aujourd'hui il y a beaucoup de gens qui sont malades de la maladie et qui perdent leurs cheveux, et que si il se renforce et se rase correctement, ces malades auront le mérite d'être guéris de cette maladie. Ainsi, il cherchait chaque option pour renforcer spirituellement toute personne possible, et il faisait tout cela avec un sentiment de véritable union. L'union, ce n'est pas seulement prendre soin de la condition physique de l'autre, mais aussi de sa condition spirituelle dans la dimension d'"une seule nation".

De retour à la yeshiva

Une fois, j'ai accompagné le Rav Schechter dans le quartier de Har Nof à Jérusalem, quand il est sorti de sa conférence, il a vu des jeunes assis sur les bancs. Il s'approcha de l'un d'eux et lui demanda affectueusement, quel est ton nom, où étudies-tu, etc. Le garçon a répondu qu'il avait été renvoyé de la petite yeshiva où il étudiait et maintenant il traîne dans les rues. Le Rav a continué et lui a parlé, plein de douleur : quel sera ton avenir, pense aux générations futures, etc. cela lui a fait vraiment mal comme si c'était son propre fils.

Après cela, le rav a demandé au jeune homme : « si on t'accepte dans une yeshiva est-ce que tu seras d'accord de revenir et d'étudier ? » et le jeune homme a répondu par l'affirmative. Le Rav s'est tourné vers moi et m'a demandé de m'occuper du problème. J'ai pris les coordonnées du garçon et Bessiyata dichmaya dès le lendemain, nous avons pu trouver une yeshiva pour le garçon, et le garçon est retourné étudier. En ce qui me concerne, cette histoire s'est terminée et je l'ai complètement oubliée.

La conséquence du souci

Après quelques années, j'ai fait partie d'une équipe éducative dans une certaine yeshiva. Une fois, j'ai raconté aux étudiants l'incident ci-dessus avec le Rav Schechter. Soudain, l'un des étudiants s'est levé d'un bond et a demandé, est-ce que ce Rav avait une barbe blanche et il y avait un autre jeune à côté de lui ? Est-ce que c'est vous... Ce jeune s'est identifié comme le même jeune garçon qui était assis sur un banc et a dit : sache que tu m'as vraiment sauvé. Si vous ne vous étiez pas souciés de moi, j'aurais fait une chute vertigineuse.

Plus tard, j'ai eu une bonne relation avec ce garçon, et au fil des années, il a continué à se renforcer jusqu'à ce qu'il soit en mesure de fonder une maison de Torah. Qui sait ce qui se serait passé si Rav Schechter avait continué son chemin, et n'avait pas accosté ce garçon dans la rue... Ce souci de la condition spirituelle de l'autre est la véritable union du peuple d'Israël et amène la présence divine. Il s'agit « d'une seule nation » qui dit : « Écoutez Israël, l'Éternel, notre Dieu, l'Éternel est un ». שְׁמַע יִשְׂרָאֵל ה' אֶחָד . "אֱלֹקֵינוּ ה' אֶחָד".

Rassemblez tous les Juifs

L'histoire de la Mégila a commencé avec la division, mais le grand miracle s'est passé dans l'union. C'est ce qu'Esther a dit : "Allez rassembler tous les Juifs", car quand chacun se soucie de l'autre il y a la présence divine. C'est pourquoi toutes les mitsvot de la fête sont en rapport avec l'union : la lecture de la Mégila en public, les michloah manot, les dons aux pauvres et la séouda. À partir de cela, nous devons apprendre que pour être "un seul peuple", chaque personne doit renforcer l'autre

spirituellement. Il faut organiser des séminaires, des conférences, afin de donner un répondant à tous ceux qui en ont besoin. Et même si pas tout le monde n'est capable de parler et d'organiser une activité de 'hizouk, où ne peut accoster comme le Rav Shechter des garçons abandonnés et les ramener dans une institution, mais il faut au moins prier pour cela.

Renverser le monde entier

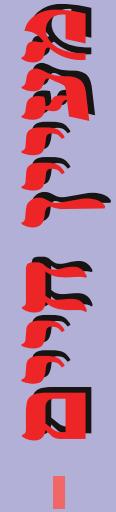
'Hazel disent que l'une des raisons pour lesquelles les Juifs de Chouchan ont été condamnés au décret d'anéantissement, c'est parce qu'ils ont épousé des femmes étrangères. Avant le terrible holocauste également, la communauté juive européenne a atteint des taux d'assimilation très élevés. Puis les nazis sont venus avec les lois raciales, pour jeter les Juifs en dehors.

Aujourd'hui, la situation dans le monde est très difficile. Il y a peu de temps, l'un des membres de notre famille a visité un certain pays et le Rav de la communauté lui a dit qu'il y avait une assimilation à peu près de cent pour cent. Cette nouvelle devrait causer de la souffrance à chaque Juif. Ceux qui ont la possibilité d'agir et de faire, doivent obligatoirement renverser le monde, ouvrir des Irgounims, se rendre dans ces pays et commencer à expliquer et réveiller.

Il y a beaucoup à faire

Lorsque l'on essaie de faire en bas, on est aidé également d'en haut. Quiconque ne peut pas sortir et le faire, doit au moins essayer de prier pour cela, et ne pas oublier de demander à Hachem tous les jours, et implorer devant Lui d'avoir pitié des âmes des Juifs, parmi eux les petits-enfants de très grands tsadikim, comme la reine Esther l'a demandé : "Mon âme dans ma demande et mon peuple dans ma demande."

Avant le décès du géant Rav Aryeh Shechter, il a dit dans la douleur : je n'ai pas le temps de mourir maintenant, j'ai encore beaucoup à faire pour le peuple d'Israël. Quel cœur sera peiné par cette situation ? Si nous prions, crions et pleurons, et cela nous apporte vraiment, alors le Tout-Puissant verra notre douleur et se battra pour nous, et rassemblera son peuple et nous méritera bientôt la délivrance finale de nos jours, Amen.



Shabbat Térouma

תְּרוּמָה

4 Adar 5786 (21 février 2026)

- Entrée du Chabbath : de 17h15 à 18h01 selon votre communauté
- Sortie du Chabbath : 19h09

LA CONSTRUCTION DU MICHKAN ET LA FAUTE DU VEAU D'OR

Rav Élie Lellouche

La construction du Michkan n'a pas relevé du plan divin originel. Il n'était pas prévu a priori d'imposer aux Béné Israël l'édification de cette bâtie, marquant la Présence divine au milieu des hommes. C'est l'opinion défendue par le Sforo et, corroborée, semble-t-il, par Rachi. En effet, à la fin de la Parachat Yithro, après la Révélation du Sinaï, s'adressant à Moché à l'attention des Béné Israël, HaShem lui déclare: בְּכָל־הָאָקְדָּם אֲשֶׁר אָזְפִּיר אֶת־שְׁמִי וּבְכָל־תִּקְרָב אֶלְיךָ אֲבֹא אֶלְיךָ - En tout endroit où Je ferai rappeler Mon Nom, Je viendrai vers toi et Je te bénirai» (Chémot 20,21). «Tu n'auras pas besoin, commente le Sforo, de susciter ma direction par le biais de moyens matériels utilisant l'argent et l'or (comme ce fut le cas pour le Michkan) car c'est, directement, que je me présenterai à toi afin de te bénir ».

Plus précisément encore, le maître italien écrit, commentant l'injonction donnée au début de la Parachat Térouma, intimant au Béné Israël de construire le Michkan (Chémot 25,9): «Ainsi vous agirez (s'agissant de la construction du Michkan); afin que Je réside parmi vous, parlant avec toi (Moché), acceptant les prières et le service des Béné Israël. A l'inverse de ce qui était prévu avant la faute du veau d'or, comme il est dit: אֲבֹא ... בְּכָל־הָאָקְדָּם אֶלְיךָ ». Car pour le Sforo, comme pour Rachi, l'ordre de construction du Michkan apparaît comme une réparation de ce que fut la faute du veau d'or.

Mais cette réparation traduit également une chute, relativement au niveau atteint par les Béné Israël lors du Don de la Torah. La Guémara (Chabbath 146a) se fait l'écho de ce niveau spirituel atteint par le peuple élu lors de la Révélation du Sinaï. Considérant la stature d'alors du 'Am Israël, nos Maîtres affirment que la "moisissure mortelle" inoculée par le serpent au premier homme lors de la faute de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, avait été éradiquée par les Béné Israël au pied du Har Sinaï. HaShem Lui-même avait affirmé: «Vous êtes devenus des êtres divins» (Avoda Zara 5a). Comme l'explique le Sifté Hayim, parvenus quasiment aux niveau des anges, les descendants des Avot n'attendaient plus que le parachèvement de leur nouvelle dimension spirituelle, parachèvement lié à la réception des Tables de La Loi. Tout leur être obéissait dès lors à une réalité métaphysique inédite, au sein de laquelle

La construction du Mishkan et la faute du veau d'or

Rav Élie Lellouche.....1

Vingt planches au nord et huit à l'ouest

Yohanan Natanson.....2

Térouma : les conditions de la Shékhina.....

Joël Gozlan.....3

Halakha : Prendre un remède le Shabbat

Halakha yomit4

le corps n'apparaissait plus comme une entrave aux aspirations divines de la Néchama. Tout au contraire, le corps rédimé s'était lui-même élevé, au point d'ôter toute raison d'être à l'entremise d'un biais physique destiné à cristalliser la relation de l'homme avec Son Créateur. Ainsi, à l'instar de Adam HaRichone, dont le corps revêtait, avant la faute, une dimension spirituelle comparable à celle de son âme après la faute, au point, nous enseigne le Midrash (Béréchit Rabba 8,10), que les anges le qualifièrent de saint, les Béné Israël étaient parvenus à renouer avec cet état de fait originel de la Création.

La faute du veau d'or marqua une rupture dans ce processus de rédemption opéré par le peuple élu. Incapables alors, suite à cette faute, d'expérimenter la Présence divine par la seule force de leur être transcendant, les Béné Israël vont bénéficier malgré tout, du fait de leur repentance sincère, d'un cadeau que HaShem va leur offrir. Certes, le Michkan s'inscrit dans une réalité matérielle et épouse des contraintes spatiales, mais tout, dans sa configuration comme dans ses détails, invite l'homme au Service divin et à l'ascension spirituelle. Rabbi Hayim MiVolojhin (Nefech HaHayim, 1,4), citant le Zohar, rapporte que chacun des éléments du Michkan correspondait, précisément, à la stature spirituelle de l'homme lors de sa création (Chi'our Koma). Le 'Am Israël, encore doté de la plupart des acquis spirituels engrangés depuis la Sortie d'Egypte, était à même de percer le secret et la profondeur que recelait ce Tabernacle.

Là encore, le parallèle avec Adam HaRichone s'impose. Le Yalqout Shimoni (Rémez 34) rapporte, qu'après avoir chassé le premier homme du Gan 'Eden, HaShem le plaça au Har Hamorya, à l'endroit du Beth HaMiqdach. Comme nous l'enseignent nos Sages, nous savons que l'enveloppe corporelle de Adam fut pétrie à partir de la terre sur laquelle reposait l'autel d'airain du Beth HaMiqdach. C'est là que fut ramené Adam après la faute. Anticipant la chute de l'homme avant qu'elle ne se produisisit, HaShem avait ainsi déjà programmé le possible sursaut de "l'œuvre de Ses Mains", Il la modela, dès sa création, de l'endroit même du Beth HaMiqdach. Constat de l'échec de l'homme à nouer un lien avec HaShem faisant fi de toute intermédiation physique, le Beth HaMiqdach constitue bien, cependant, cette passerelle incontournable entre le divin et une humanité engagée sincèrement et résolument au service de Son Créateur.

« וְשָׁכַתִּי בַּתְּחִזְקָמָה לְמִקְדָּשׁ ; וְשָׁכַנְתִּי בְּתַחֲזִקָּתֶךָ - Ils Me feront une maison de Qédousha et Je résiderai au milieu d'eux »

Shemot 25,8

Le Midrash nous rapporte, à la manière savoureuse de nos Sages de mémoire bénie, le dialogue entre HaQadosh Baroukh Hou et Moshé Rabbénou (Shemot Rabba 34,1) :

« Quand HaQadosh Baroukh Hou a ordonné d'ériger le Mishkan, Moshé a questionné : "La Gloire de HaShem emplit les mondes

supérieurs et inférieurs, et Il demande qu'on Lui bâtisse un

Mishkan ?" Il vit aussi que le roi Shlomo édifierait plus tard le

Temple, bien plus vaste que le Mishkan du désert, et qu'il dirait alors : "Mais est-ce qu'en vérité HaShem résiderait sur la terre ?

Alors que le ciel et tous les cieux ne sauraient Te contenir, combien moins cette maison que je viens de construire !" (I

Moshé s'est dit : "Si Shlomo pourra faire un tel commentaire au sujet du Temple [...] son observation devrait

s'appliquer davantage encore à celui-ci !" HaQadosh Baroukh Hou

lui répondit : "Mes pensées ne sont pas tes pensées ! Tu mettras vingt planches au nord et vingt au sud, [...] et Je descendrai et concentrerai Ma Présence dans un espace d'une coudée sur une

Ce Midrash met en évidence le paradoxe essentiel de toute notre existence, et en vérité de toute destinée humaine, dans sa relation avec la transcendance.

Le problème est posé dès le premier verset de la Torah : « קְרָאָשֵׁת, אֶת הָאָרֶץ - Au (ou par, ou avec un)

commencement, Eloqim crée le ciel et la terre. » (Bereshit 1,1) Comment un Être infini et immuable dans Sa parfaite unité, « sans corps ni forme de corps » comme l'enseigne Rambam, a-t-il pu

créer un monde matériel et fini, où nos sens perçoivent tant de multiplicité ?

Plus encore, comment un tel Être peut-il se manifester dans Sa création par des attributs qui témoignent d'appareils changements ? Que signifient des expressions comme « la colère de Dieu », Sa « jalouse », Son « amour », Sa « bonté » ?

Nos Maîtres ont donné différentes réponses à ces questions très difficiles. Dans son Moré Nevoukhim (le « Guide des égarés »), Rambam explique en détail chacun des anthropomorphismes dont la Torah fait usage (la face, la main, l'œil, l'arrière...) comme des métaphores destinées à faire saisir une idée.

La pensée de la Kabbale moderne, issue du Zohar haQadosh et de l'enseignement du Arizal a été reprise par des auteurs plus récents, comme le Nefesh haHayim (côté lituanien) ou le Tsemah Tsedek (version Hassidout). Il y a des différences significatives dans leurs approches mais leur but est le même : expliquer le passage a priori incompréhensible entre l'infini divin et la finitude de Sa Création.

Quels que soient leurs efforts, qui sont merveilleusement utiles, ne serait-ce que pour approfondir et renforcer notre Émounah, la capacité intellectuelle de l'être humain se heurte à une impasse. Celle-là même qu'exprime Moshé dans le Midrash : comment l'infini peut-il entrer dans le fini, comment ce qui est qadosh, c'est-à-dire précisément séparé du fait de sa nature spirituelle, peut-il s'associer à des objets matériels, fussent-ils aussi coûteux que l'or, l'argent, ou le bois de cèdre (Shemot 25,3-5) ?

« La matière, enseigne Rambam, est un grand voile qui nous empêche de percevoir la divinité telle qu'elle est, fût-ce même la

matière la plus noble [...], et à plus forte raison cette matière obscure et trouble qui est la nôtre. » (Guide, 3,9)

Le prolongement, presque évident, c'est la question de l'association d'une âme spirituelle à un corps matériel. Un Midrash compare la Néshama à une princesse obligée de quitter le somptueux palais de son Père et la vie qu'elle y menait, entourée du luxe le plus raffiné, pour vivre dans une mesure délabrée auprès d'un homme sale et grossier (Midrash Qohelet Rabbah 12,7)

Ce mariage est impossible.

À moins d'un miracle.

C'est le sens de la bénédiction que nous disons après la satisfaction des besoins naturels : « Rofé khol bassar oumaflí

l'alouf » (Qui guérit toute chair et accomplit des prodiges). De quel prodige s'agit-il ? Du « simple » fait de maintenir ensemble l'âme et le corps !

Il en va de même du Mishkan. Il y faut en effet un prodige.

Mais ce prodige est conditionné : « La proximité protectrice et bénissante de la Shekhina, écrit le Rav Shimshon Raphael Hirsch,

n'est pas simplement le fruit de l'édition et de l'entretien correct du Sanctuaire, mais ne peut être obtenue qu'avec la sanctification de toute notre vie privée et publique » qui doit être consacrée à l'étude et à l'accomplissement de la Torah.

Tâche immense, proprement impossible, quotidienne du Juif : associer le Saint et le profane, en restant conscients de leur distinction.

Mariage permanent, invraisemblable, célébré à chaque instant de la vie juive. Depuis le moment où nous mettons en premier la chaussure droite, jusqu'à la récitation du Shem'a Israël avant de dormir.

Et le miracle le plus extraordinaire est sans doute celui-ci : c'est à notre portée !

La Pessikta (recueil de Midrashim de l'époque talmudique tardive) éclaire cette « sortie de crise » :

Moshé commence par les mêmes questions, mais les réponses diffèrent quelque peu :

Ha Qadosh Baroukh Hou répond : « Je ne demande pas [un] à Ma mesure, mais à la mesure de leurs capacités : tu mettras vingt planches au nord et huit à l'ouest. »

Chacun n'est tenu de faire que ce qui est en son pouvoir, commente le Hafets Hayim. De même, le plus sage des hommes a

dit : « Tout ce que tes propres moyens permettront à ta main de faire, fais-le ». Selon, tes moyens, sans plus !

Le Rav Hirsch définit la Qédousha comme « liberté absolue de l'Être ».

Une telle liberté, on le comprend, ne peut être attribuée qu'à HaShem, dont la Volonté et l'action sont une seule et même chose.

Mais voilà que dans Son immense bonté, Il nous fait partager une part de cette liberté, de cette Sainteté.

Notre vocation n'est donc pas celle des « êtres pour la mort », que décrivait certain philosophe allemand, qui voulait réduire toute l'humanité à un 'Essaw affamé, incapable de sortir de l'angoisse de la faute : « Voici, je marche à la mort ! » (Bereshit 25,32)

Notre vocation est celle des êtres pour la vie et la liberté « יְזִיָּה עַמּוֹן » (Il a fait sortir son peuple Israël

du sein [de l'Égypte] pour une liberté éternelle!) Shabbat Shalom ! 'Hodesh tov !

Une injonction paradoxale

« לְבָרֶךְ אֶל-בְּנֵי יִשְׂרָאֵל, וַיֹּאמֶר-לֵי תְרוּמָה: מִתְּאַתְּ כָּל-אֲישׁ אֲשֶׁר-דַּקְבָּנוּ לְפָנָיו, תְּקַחַו אֶת-תְּרוּמָתִי » (Chemot 25, 10)
Parle aux enfants d'Israël, qu'ils prennent pour Moi un prélevement de tout homme que son cœur rendra généreux, vous prendrez Mon prélevement. » (Chemot, 25, 2)

Quelle étrange formulation !

Lorsque HaShem s'adresse à Moshé pour parler aux Bnéi-Israël, il explicite en général précisément ce que notre prophète doit leur dire. Ce n'est pas le cas ici, l'ordre prescrit est elliptique (« qu'ils prennent pour Moi », comme si HaShem laissait à Moshé le soin de trouver par lui-même la meilleure façon pour amener chaque homme à offrir généreusement, selon son cœur, cette Térouma, ce prélevement.

De plus, comment comprendre cette injonction paradoxale ? D'un côté HaShem ordonne aux Bnéi-Israël de « prélever », mais il faut le faire d'un cœur généreux...

Ces prélevements répondent-ils à un ordre ou doivent-ils venir d'un élan spontané ?

De quoi s'agit-il et quels sont les prélevements dont parle HaShem ?

La suite du texte nous l'explique : treize matériaux – ou objets – sont nécessaires à la construction du « Mishkan » (« tabernacle » mini-temple portatif où résidera HaShem dans le désert, qui préfigure les futurs Temples de Jérusalem), ou aux vêtements du Cohen Gadol qui allait y faire son service.

Rachi explique sur le verset 2 qu'il s'agit en fait de trois types de prélevements : le « beka », prélevement obligatoire d'un demi-shekel d'argent offert par chaque adulte pour les socles de l'arche (cf Pekoudei), un autre demi-shekel, également obligatoire, pour l'achat des sacrifices quotidiens, et enfin l'offrande spontanée, en or, argent ou cuivre, nécessaire à la construction du reste du tabernacle.

Moshé devait donc trouver les arguments pour susciter la générosité des Bnéi-Israël quant à ces dons non obligatoires, mais indispensables à l'érection du tabernacle. Comme si cette construction, signe de la Présence divine au sein du peuple d'Israël, ne pouvait reposer sur les seuls prélevements obligatoires, mais qu'il fallait du spontané là-dedans !

Nous comprenons l'idée, mais le paradoxe persiste... S'agit-il d'une obligation ou d'un geste spontané ?

Le verset d'un psaume amené par Rabbi Hiya dans le Zohar HaQadosh sur Terouma permet d'entrevoir une réponse.

« פְּנֵי יְעָלָב, בְּחָרְלֵה; יִשְׂרָאֵל, לְסָגְלָה » (Tehilim 135, 4)

Ce verset est traduit usuellement par « HaShem a choisi Ya'akov pour Lui, Israël pour son diadème », mais on peut tout aussi bien le lire dans un autre sens « Ya'akov a choisi HaShem, Israël est son diadème »

Ya'akov – c'est à dire Israël – désire HaShem, et c'est par ce désir que HaShem a choisi Ya'akov pour lui, et Israël pour son diadème !

C'est ce double mouvement (du bas vers le haut et du haut vers le bas) qui serait une condition indispensable à la Shékhina, c'est à dire la Présence divine sur terre, au sein du peuple d'Israël. La racine même du mot prélevement, terouma en hébreu (lashon haqodesh), implique une notion d'élévation (Léarim = éléver).

La brisure des demi-mesures, nécessaire à l'accueil de la Torah

Aux côtés de ces dons spontanés émanant de la générosité du peuple, les prélevements comportent donc les deux demi-shekhalim des offrandes obligatoires.

Ces « demi-mesures » interpellent, d'autant que nous les retrouvons à d'autres endroits dans la Parasha, notamment lorsque HaShem donne les dimensions à respecter pour la construction du Aron, l'arche qui doit recevoir la Torah (les tables de la Loi), que l'on peut voir comme le cœur du Mishkan, son élément le plus saint.

« Ils feront une arche en bois de Chittim, de deux coudées et demi de long, d'une coudée et demi de large et d'une coudée et demi de haut. » (Chemot 25, 10)

L'arche sainte doit donc être construite avec de l'or et du bois, matériau à la fois vivant et périsable, et ses mesures dans les trois dimensions (ainsi que les mesures de son couvercle, exposées au verset 17) comprennent toutes des demi-coudées, elles donc sont brisées de tous les côtés !

Cela pourrait nous apprendre que l'humilité et la « brisure de l'âme » sont également nécessaires à la réception de la Torah. Sans brisure, pas de Torah !

La brisure est un motif à la fois récurrent et fondamental dans la réception de la Torah.

Rappelons le coup de force de Moshé vis-à-vis de HaShem, lors de la faute du veau d'or (relaté à deux reprises : Chemot 32, 19 et Devarim 9, 17) : il se saisit des premières tables et les jette au sol pour les briser... Le Midrash parle d'une véritable lutte avec HaShem !

Sur ce geste inoui, Rachi nous livre son ultime – et saisissant- commentaire du Housmash sur le tout dernier verset de la Torah, qui rappelle « la main puissante – HaYad Hazaka – de Moshé » :

Vehiskima Darat HKBH le'Darato, chen'amar (Chemot 34, 1) : « Acher Chibarta... Shishar Koakha Che'Chibarta. »

Rachi lit donc le « Acher » en « Yishar » : ton geste fort est un geste juste, indiquant que

HaShem a finalement approuvé cette force juste (Yishar Kokhaḥas) de notre prophète !

La loi orale ira même plus loin, puisque nous lisons dans le traité Menahot 99b au nom de Resh Laqich, commentant le même verset (Ibid.) :

« Il y a des cas où l'annulation de la Torah devient son fondement ! ».

Rappelons que les débris des premières tables ont été précieusement gardés au sein du Aron HaQodesh... Et que c'est à la suite de leur destruction par Moshé, que les deuxièmes tables, incluant la loi orale – justement celle préservée et transmise par les hommes, dans une dimension plus « digeste », selon leur entendement – nous ont été données.

La réjouissance du Ta'hach

Parmi les multiples matériaux nécessaires à l'érection du Mishkan, on relève un autre élément pour le moins étrange.

« Et des peaux de bœuf teintes en rouge et des peaux de Tahash et des bois de Chittim. » (Chemot, 25, 5)

Le Tahash... Quel est cet animal mystérieux dont les peaux serviront au sanctuaire de HaShem ? Rachi explique : « C'est une espèce animale qui n'a existé que pour la circonstance (Shabbat 28b). Elle portait de multiples couleurs et le Targoum Onqelos traduit par sasgouna : elle se réjouissait (sass) et se glorifiait de sa polychromie (gavna) » !

Incroyable... La joie provoquée par les couleurs vives et multiples d'un animal créé uniquement pour l'occasion sont donc nécessaires au Mishkan et à la Présence divine sur terre ! C'est un grand enseignement, nous rappelant combien la dimension de la « Simha » est fondamentale dans la Torah.

Et la récompense est immense, puisque comme il est indiqué un peu plus loin : « Et ils Me feront un sanctuaire et Je résiderai au milieu d'eux (Betokham) » (Chemot, 25, 8)

Lorsque Betsalel et les Bnei-Israël auront réalisé cette œuvre magnifique qu'est le Mishkan, le Chekhina pourra résider non seulement en son intérieur, mais en chacun d'entre eux ! (Betokham et non Betokho) !

Shabbat Shalom

La Guémara Shabbat explique à plusieurs reprises que pendant le Shabbat, il est interdit de prendre toutes formes de remèdes, destinés à soigner une maladie qui ne présente pas de danger. Cette interdiction a pour motif un décret de nos Maîtres qui interdisent le geste de broyer des plantes médicinales.

En effet, Hazal ont constaté l'angoisse qui s'empare des gens lorsque la maladie les frappe, eux-mêmes ou leurs proches, et les pousse parfois à enfreindre de véritables interdictions de la Torah pendant le Shabbat, afin de préparer les médicaments pour un malade, comme broyer des plantes pour en faire un remède (c'est-à-dire réduire en poudre certaines herbes aux propriétés thérapeutiques comme c'était l'usage à l'époque du Talmud). C'est pourquoi nos Maîtres ont interdit d'utiliser toutes sortes de médicaments pendant le Shabbat.

Il existe cependant des manières de se soigner qui sont autorisées pendant le Shabbat.

Selon certains avis halakhiques, puisque de nos jours on n'a plus l'usage de fabriquer des médicaments à la maison, ce décret n'a plus lieu d'être.

Selon notre Maître le Rav Ovadia Yossef z.ts.l, il faut tenir compte de cette opinion pour autoriser dans certains cas.

Un médicament destiné à préserver la vie

Maran écrit dans le Beit Yossef (chap.328) au nom de nos Maîtres les Rishonim (décisionnaires de l'époque médiévale) qu'il est évident que ce décret des Sages ne s'applique aucunement à une situation de véritable danger de mort. Cela signifie que lorsqu'il y a

le moindre risque que la maladie mette la vie du malade en danger, c'est un devoir de profaner le Shabbat, puisque rien ne se dresse devant une situation de danger de mort, même s'il ne s'agit que d'un doute.

Lorsqu'il y a plusieurs doutes qui peuvent laisser penser qu'il ne doit s'étendre sur plusieurs jours consécutifs et dont l'arrêt s'agit pas réellement d'un danger de mort, dans toutes situations à risque, nous devons transgresser le Shabbat pour porter secours au malade, dès lors qu'il y a la moindre possibilité d'une situation de danger.

Même s'il faut enfreindre de véritables interdits de la Torah, comme circuler en voiture ou autre, nous avons l'obligation d'accomplir ces actes normalement interdits pour parer à une situation de danger de mort.

Nos Maîtres ont pris le décret interdisant de prendre des médicaments pendant le Shabbat seulement pour un malade souffrant d'un simple trouble (douleur ou indisposition physique). Mais si cette personne peut encore se déplacer comme toute personne en bonne santé, il lui est interdit de prendre des médicaments pendant le Shabbat.

À qui est-il permis de prendre des médicaments pendant le Shabbat ?

Si une personne souffre d'une simple indisposition pendant le Shabbat, il lui est interdit de prendre un médicament pour soigner son indisposition.

De même, si une personne a attrapé froid ou bien qui tousse pendant le Shabbat, il lui est interdit de prendre un médicament pour soigner sa toux ou son refroidissement.

Par contre, si son état touche l'intégralité du corps, ou bien si elle

doit s'aliter du fait de son état, même si sa vie n'est pas en danger, il lui est permis de prendre un médicament pour se soigner, car pour cette catégorie de malades, nos Maîtres n'ont pas interdit de se soigner par crainte d'écraser des plantes médicinales.

A fortiori dans une véritable situation de danger, il est permis de réaliser pour le malade tout ce qui est nécessaire pour le guérir.

La règle pour un enfant

Les enfants jusqu'à l'âge de neuf ans ne sont pas concernés par le décret de nos Maîtres au sujet de la médication pendant le Shabbat. Par conséquent, il est permis de leur donner des remèdes ou de leur pratiquer toute forme de médication. (Hazon Ovadia Chabbat vol.3 page 361).

En conclusion : à une personne qui n'est pas véritablement malade, et qui souffre seulement d'un mal quelconque, comme la toux ou un mal de ventre par exemple, mais qui peut marcher comme une personne en bonne santé, il est interdit de prendre des médicaments pendant le Shabbat pour soigner son mal.

Mais si la personne est tellement malade que tout son corps souffre, ou bien si la personne doit s'aliter, il lui est permis de prendre des médicaments pour se soigner. De même, il est permis de donner des médicaments à un enfant pendant le Shabbat jusqu'à l'âge de neuf ans.

Les antibiotiques – les médicaments à base d'hormones évident que ce décret des Sages ne s'applique aucunement à une situation de véritable danger de mort. Il existe un autre cas où il est autorisé de prendre des médicaments pendant le Shabbat.

En effet, lorsque la personne a commencé à les prendre avant c'est un devoir de profaner le Shabbat, et que l'arrêt des médicaments pendant le Shabbat devrait provoquer une souffrance importante, comme lorsqu'on prend des médicaments antibiotiques dont le traitement

lorsqu'il y a plusieurs doutes qui peuvent laisser penser qu'il ne doit s'étendre sur plusieurs jours consécutifs et dont l'arrêt s'agit pas réellement d'un danger de mort, dans toutes situations à risque, nous devons transgresser le Shabbat pour porter secours au malade, dès lors qu'il y a la moindre possibilité d'une situation de danger.

C'est l'opinion du Gaon Rabbi Chelomo Kluger qui écrit que tant que l'on a commencé à prendre le médicament depuis la veille de Shabbat, il n'est probablement pas à craindre que l'on prépare le

médicament pendant le Shabbat. En effet, si l'on a commencé depuis la veille de Shabbat, on a probablement préparé ce qui nous sera nécessaire pendant le Shabbat, et par conséquent, il n'y a pas à imposer de rigueur dans ce cas.

De plus, de nos jours il n'est pas à craindre qu'on écrase des plantes médicinales pour en fabriquer des médicaments, car nous n'avons pratiquement plus cet usage. C'est pourquoi, en dépit du

grand principe selon lequel, même si la raison d'une institution disparaît, le décret garde toute sa validité, malgré tout, en situation de grande souffrance, comme lorsqu'on est sous traitement antibiotique, on peut autoriser la prise de ces médicaments même le jour de Shabbat.

Il en va de même pour des médicaments à base d'hormones, dont l'arrêt peut causer une grande indisposition, il est donc permis de les prendre pendant le Shabbat, tant que l'on a commencé à les

prendre avant Shabbat.

Parachat Trouma – mois d'Adar

D'après l'Admour de Koidinov shlita

...וַיִּקְחֻ לִי תְּרֻמָּה מֵאֶת כָּל אִישׁ אֲשֶׁר יַדְבֹּנוּ לִבּוּ ... (שמות : כה, ב)

Ils feront un prélèvement pour Moi, chacun selon l'élan de son cœur etc...

Le midrach dit : Hakadoch Baroukh Hou demanda que tous fassent un don pour le tabernacle après qu'ils aient prononcé : "**Naassé vé Nishma**" (nous accomplirons (la Torah) puis ne comprendrons).



Apparemment il aurait fallu au préalable entendre les injonctions d'Hachem, et ensuite décider de les accomplir. Cependant les Béné Israël firent le contraire, car ils souhaitaient ardemment faire la volonté d'Hachem. En conséquence, ils acceptèrent spontanément de respecter toutes les mitzvot, avant même d'en avoir reçu l'ordre.

Hakadoch Baroukh Hou demanda aux Béné Israël de contribuer à la construction du tabernacle afin qu'ils apportent un don de tous leurs cœurs, **en désirant** que la présence divine réside parmi eux, ce qui est la **condition** pour qu'elle puisse effectivement se trouver en leur sein.

C'est pour cette raison qu'au moment où les Béné Israël s'exclamèrent : « *Nous ferons puis nous comprendrons* », Hakadoch Baroukh Hou demanda aussitôt leur contribution au tabernacle, car en voyant leur désir ardent d'être proche de Lui, Il profita de ce moment propice pour leur donner l'ordre de prélever tous les matériaux nécessaires à la construction du tabernacle, afin que grâce à ces dons d'amour, la présence divine puisse vraiment résider parmi eux.

Ainsi en était-il au temps de Morde'haï et d'Esther, comme la guemara nous dit que lorsque les Béné Israël virent le miracle de Pourim, ils furent saisis d'un amour intense pour Hachem, et acceptèrent à nouveau la Torah de tous leurs cœurs. Et ainsi en est-il chaque année, durant le mois d'Adar et la période de Pourim : chaque juif ressent tout d'un coup un élan d'amour inconditionnel et un désir de se rapprocher d'Hachem, et prend sur lui de respecter la Torah et les mitzvot.



Abonnez-vous et recevez ce dvar torah chaque semaine par whatsapp au +972552402571 ou au 07.82.42.12.84.
Pour soutenir les institutions du rabbi de koidinov cliquez sur:
<https://www.allodons.fr/les-amis-de-koidinov>

KECHER CHELOMO



ketcherchelomo.com | ketcherchelomo@gmail.com | Ben Zoma 21, Bnei Brak - Israël

06.25.61.49.85



FEUILLET
N° 11
ADAR
5786

- TEROUAMA -



LE MOT DU ROCH YÉCHIVA

DANS L'ORDRE

Le premier Objet du Michkan que Moché Rabenou devait construire, c'est le Aron, Armoire en bois couverte d'or à l'intérieur et à l'extérieur. On y placera les Tables de la Loi reçues au Sinay - les entières et les brisées- ainsi que le Sefer Tora écrit par Moisé.

Ensuite, après y avoir déposé la Tora , tu le recouvriras d'un couvercle en or, le Kaporet, surplombé par les 2 chérubins en or. Qui symbolisent l'Amour entre HaKodoch B'H et le Am Israel.

Rachi demande (XXV,21) pourquoi la Tora répète plus loin, tu placeras les Tables de la Loi dans ce Aron, et tu le recouvriras du Kaporet?

Et Rachi répond, pour bien préciser de ne pas poser ce Kaporet tant que tu n'y auras pas placé les Louhot.

On peut s'étonner d'une telle insistance, quelle en est (pour nous) la signification?

Peut être, pour dire que tant que le Talmid H'akh'am n'est pas rempli de Toute la Tora, il ne doit pas s'occuper de Kabala, de ne pas vouloir approfondir la relation mystique entre les deux Chérubins, entre le Ciel et nous.

D'abord le Chass et les Poskim, le reste viendra après...

Chabat Chalom



RAV DOVID MARGOUILIES

Nous avons une mitsva d'avoir la émouna envers Hachem. Cette mitsva nous permet d'influencer toute notre vie et d'avancer dans le chemin d'Hachem. Elle est la base de tout notre service divin. Sans émouna, il est difficile de construire une relation solide avec Hachem et d'accomplir les mitsvot avec profondeur.

Selon le Ramban, cette mitsva est la première qui a été donnée aux Bnei Israel dans les Dix Commandements: « Anochi Hachem Elokecha » — Je suis Hachem ton Dieu.

Hachem nous dit qu'il est notre seul Dieu. Avant même de nous ordonner d'autres commandements, Il établit cette vérité essentielle : reconnaître Son existence et Son unicité.

Cette phrase, nous la disons deux fois par jour dans le Shema Israël afin de nous rappeler chaque jour l'existence d'Hachem. Ce rappel quotidien montre que la émouna doit être entretenue en permanence. Elle ne doit pas rester théorique ; elle doit être vivante et présente chaque jour.

La grande question que l'on peut se poser est la suivante : Qu'est-ce que la émouna que nous devons réellement avoir ?

Certains pensent que c'est simplement croire en Hachem. Pour eux, la émouna consiste uniquement à croire qu'Hachem existe.

Mais la mitsva ne consiste pas seulement à croire en Hachem. Elle consiste surtout à savoir qu'Hachem existe et à se rappeler qu'il intervient à chaque instant de notre vie. Il ne s'agit pas seulement d'une croyance abstraite, mais d'une certitude intérieure. Savoir qu'Hachem existe signifie comprendre que rien n'est laissé au hasard et que chaque détail est dirigé par Lui.

On peut alors poser une autre question : Comment Hachem nous demande-t-il de maîtriser un sentiment, celui de la conscience de Son existence ? Suite p2



ACCOMPLISSEZ-LE

AVEC

KETER CHELOMO



Scannez moi

et soyez associé à toutes nos actions.

Pour savoir qu'il existe, il faut réfléchir et observer la manière dont le monde fonctionne. Il faut contempler les miracles quotidiens dont chacun bénéficie. Chaque élément de la nature fonctionne avec précision. Rien n'est désordonné. Mais Hachem s'est caché dans la nature. Sinon, il n'y aurait plus de mitsva de reconnaître qu'Il dirige le monde. Justement, la grandeur de la émouna consiste à reconnaître Sa présence même lorsqu'elle est dissimulée dans les lois de la nature.

Cependant, pendant quarante ans, Hachem nous a fait des miracles dévoilés.

C'est de la sortie d'Égypte que nous pouvons puiser toute notre émouna. Là-bas, Hachem nous a clairement montré qu'Il dirige le monde. Il a renversé les lois de la nature afin d'affirmer Sa puissance au sein du peuple d'Israël.

Lors de la première plaie, on voit que lorsqu'un Juif prenait de l'eau dans sa main, elle restait de l'eau. Mais lorsqu'un Égyptien prenait cette même eau, elle se transformait en sang. Le même élément changeait selon la volonté d'Hachem. Ce n'était pas une illusion, mais une démonstration claire que la nature elle-même est soumise à Sa parole.

Lors de l'ouverture de la mer, tous les Juifs ont pu passer. Puis, immédiatement après, la mer s'est refermée sur les Égyptiens. Il n'y avait aucune erreur. Tout était précis. Il n'y avait que des miracles.

On voit aussi tous les miracles dont les Juifs ont bénéficié pendant quarante ans dans le désert, où ils percevaient la présence d'Hachem à travers la manne et le puits de Myriam. Durant toute cette période, la émouna était nourrie par des miracles visibles.

Mais puisque la sortie d'Égypte est le fondement de notre émouna, il y avait une crainte : que cela ne se transmette pas de génération en génération. C'est pour cela qu'Hachem a institué de nombreuses mitsvot afin que cet événement reste toujours ancré dans le peuple d'Israël.

Comme la mitsva des téfilines, dans lesquelles sont écrits les quatre passages évoquant la sortie d'Égypte. Ou la mitsva de Pessa'h, où chaque année nous nous remémorons les miracles vécus par nos ancêtres en Égypte. Ou encore la mitsva mentionnée dans la paracha Michpatim, de libérer le serviteur hébreu, afin de se rappeler que nous aussi avons été esclaves en Égypte et qu'Hachem nous a libérés d'une main forte.

Après tout cela, on comprend qu'il n'est pas si difficile de « maîtriser » ce sentiment qu'Hachem existe. En réalité, ce n'est pas seulement un sentiment ; c'est une conclusion qui vient de l'observation, de la réflexion et de l'histoire de notre peuple.

On pourrait penser qu'il existe une contradiction entre croire en Hachem et savoir qu'Il existe. Mais plus l'existence d'Hachem est claire dans notre esprit, moins il y a de place pour le doute. Et lorsque cette clarté est acquise, on peut avancer dans la volonté d'Hachem avec force et stabilité.

Propos recueillis par Reouven Amsellem
Ba'hour de la promotion actuelle



ICHAI SOUSSAN

La paracha de la semaine, Térouma, est consacrée en grande partie à la construction des ustensiles utilisés pour le Mishkan (endroit où Hachem réside avec nous), le Arone (endroit où l'on range le Séfer Torah et les Tables de la Loi), les Badim (barres pour porter le Arone), la Kaporet (couvercle qui sert à recouvrir le Arone), les Krouvim (les chérubins qui ont de grandes ailes et un visage d'enfant), le Choul'hane (table où l'on déposait les 12 pains), et la Ménora .

Nous allons nous attarder sur le passouk qui parle de la Ménora : « Et tu feras une ménora en or pur ; d'une seule pièce sera faite la ménora : son pied et sa tige, ses coupes, ses pommeaux et ses fleurs viendront d'elle. »

Sur ce verset Rachi nous dit que « la ménora sera faite d'elle-même ». Comme Moché n'arrivait pas à la réaliser, Hachem lui dit : « Jette le bloc d'or dans le feu et la ménora se fera d'elle-même. » C'est pour cela que Rachi dit « elle sera faite » et non « tu feras ».

À ce sujet, le Hafets Haïm nous pose une question : pourquoi Moché a-t-il construit tous les ustensiles du Mishkan sans trop de difficulté, alors que pour la ménora il n'a pas réussi, jusqu'à ce que Hachem lui ordonne de jeter le bloc d'or pour qu'elle se fasse seule ?

À cela, le Hafets Haïm répond simplement que lorsque Hachem dit à Moché de faire la ménora, Moché vit par prophétie que des mo-

RAYONNE LÀ OÙ TU ES

ments difficiles allaient arriver. Désespéré de voir la guéoula arriver, il dit à Hachem : comment puis-je construire la Ménora, lumière des Bnè Israël, alors que tant d'obscurité se profile ? C'est pour cela que Hachem lui dit : « Elle se fera d'elle-même. »

La Ménora ne représente pas seulement une lumière matérielle, mais une lumière spirituelle. De la même manière qu'elle éclairait le Michkan et le peuple d'Israël, chaque Juif doit, à son niveau, devenir une lumière. Chacun a la capacité d'éclairer autour de lui par ses mitsvot, son comportement et sa foi. Même lorsque l'obscurité semble dominer, nous avons la responsabilité d'apporter de la lumière dans le monde. Comme la Ménora qui diffusait sa lumière vers l'extérieur, nous devons nous aussi nous éclairer nous-mêmes et éclairer les autres, afin de préparer le monde à la venue du Machia'h.

Ainsi, même si nous traversons des périodes difficiles, il ne faut pas oublier que Hachem est toujours derrière nous et que c'est Lui qui amènera la guéoula dans ce monde, ainsi que le Machia'h, très bientôt de nos jours, amen.

Ichai Soussan - Ba'hour de la promo actuelle





Lorsque le manque d'argent se fit ressentir fortement dans les yeshivot des pays de l'Europe de l'Est, plusieurs rabbanims ont pris la décision d'aller récolter de l'argent pour sauver les yeshivot. Plusieurs grands de la génération ont alors voyagé vers Varsovie. Arrivés là-bas, ils organisèrent une réunion avec d'importantes personnalités de la ville afin de présenter leur projet. Ont également été invités des chefs d'édition de journaux de la communauté juive dans le but de diffuser l'objectif de la venue des rabbanims.

Après que Rabbi Zalman Sorotskin se fut levé et eut prononcé un discours, un des chefs d'édition présents lui demanda sur un ton moqueur : « Pourquoi le Gaon de Lublin, Rabbi Meir Shapira, a-t-il tant réussi à récolter de l'argent pour construire un beau bâtiment pour sa yeshiva, tandis que vous n'arrivez même pas à nourrir vos étudiants ? » L'intention de celui qui a posé la question était mauvaise ; il voulait amoindrir l'importance de la récolte et empêcher certaines personnes de participer.

Le Rav lui a répondu ainsi : « Dans notre Paracha Terouma, Hachem nous a ordonné de participer à la construction du Michkan.

Cependant, il n'a pas donné de somme fixe ou minimale, mais chaque homme est tenu de donner autant que son cœur a envie d'offrir. Tandis que lorsque Hachem nous a donné de participer aux offrandes des sacrifices, chacun a été ordonné de donner la même somme : **בבב ריבריהן** Tout le monde doit donner la même somme, même le plus pauvre. Pourquoi la Torah n'a-t-elle pas compté sur la générosité du peuple pour participer au sacrifice, comme elle l'a fait pour la construction du Michkan, en laissant chacun donner ce qu'il souhaite ?

La réponse est très simple affirma le Rav : la Torah savait que lorsqu'il s'agissait de construire un bâtiment, les gens sont beaucoup plus généreux et participent avec joie, tandis que pour entretenir ces bâtiments et permettre de perpétuer leur objectif, les gens sont



moins enchantés. Bien que logiquement, si on nous demande ce que Hachem préfère : le bâtiment où l'on offre les sacrifices ou les sacrifices eux-mêmes, il est évident que l'on répondra que l'objectif, le but, est plus important que le moyen et que les sacrifices sont préférables. La preuve, c'est que les sacrifices du peuple repoussent le Shabbat, tandis que la construction du Michkan ne repousse pas le Shabbat.

Malgré cela, lorsque l'on a récolté l'argent pour la construction du Michkan, en un jour, il y avait déjà assez mais pour les sacrifices Hachem savait qu'il n'en serait pas ainsi, les gens ne seront plus aussi généreux. Il a dû alors fixer une somme pour que chacun soit tenu de participer.

Le Rav continua : c'est la même chose pour les Yeshivot. Le but d'une Yeshiva est de faire grandir la Torah au sein du peuple d'Israël, tandis que les bâtiments ne sont que les moyens pour y arriver.

Malgré tout, on trouve beaucoup de donateurs intéressés à donner pour la construction d'un bâtiment, avoir une pièce à leur nom, une plaque à l'entrée du bâtiment, mais sont beaucoup moins nombreux ceux qui participent à nourrir et veiller aux besoins des élèves afin qu'ils puissent étudier la Torah. Cette participation paraît moins importante, mais elle est en fait essentielle et primordiale car elle permet de perpétuer la lumière de la Torah. Le Rav Sorotskin a fini en lui disant « je suis sûr qu'une fois qu'il aura construit sa Yechiva le Gaon de Lublin aura beaucoup de mal à couvrir toutes les dépenses comme tous les Rachei Yechivots » et cela s'est effectivement passé ainsi.

On voit par là la force des sages d'Israël qui arrive dans toutes les situations à répondre en se basant sur notre Sainte Torah qui n'est pas seulement un texte de loi mais un guide pour la vie.

Reouven Taieb - Ba'hour de la promo 2023/24
Actuellement à la Yéchiva Porat Yossef –Yérouchalyim

LA PHOTO DE LA SEMAINE

PROMO 2026





UNE PLACE DANS SON COEUR

זעושו לי מקדש ושכניתי
בתוכם" (שמות כה, ח)

בתוכו ובתוכם et pas

Cela nous enseigne qu'Hachem ne veut pas habiter seulement dans un bâtiment, mais dans le cœur de chaque Juif.

Le **מאת כל איש אשר ידבנו לכו** explique le verset : "תקו את תרומתי"

La Torah insiste sur le cœur. Ce n'est pas la quantité qui compte, mais l'envie de donner.

On peut donner beaucoup sans cœur. On peut donner peu, mais avec un vrai amour.

Pour Hachem, le plus important est que cela vienne de l'intérieur. Le Kli Yakar précise que cette générosité vient réparer la faute du veau d'or. Là-bas, le peuple avait donné avec force et enthousiasme mais pour une mauvaise chose. Ici, Hachem leur demande d'utiliser cette même énergie pour le bien.

On comprend que notre force et notre enthousiasme peuvent servir le bien ou le mal. Tout dépend de la direction.

Le **אור החיים הקדוש**explique que : "זעושו לי מקדש" n'est pas seulement construire un Michkan dans le désert. C'est aussi se construire soi-même.

Chaque Juif doit faire de son cœur un endroit où Hachem peut



résider.

Le Michkan représente l'homme :

- L'Arche représente la Torah dans la tête.
 - La Menorah représente la lumière de la Torah.
 - Le Mizbéâh représente le travail sur son mauvais penchant.
- Quand une personne fait la volonté d'Hachem, elle devient un petit Michkan.

Dans ממכת שבת דף מ'ט ont voit que les travaux du Michkan sont la source des 39 travaux interdits le Chabbat.

Chaque action dans le Michkan, depuis la coupe de l'or jusqu'à la mise en place des planches, avait une raison précise et sanctifiait l'espace.

Le Chabbat reflète ce même principe dans le temps : chaque moment devient שׁׁדָּקָה si on l'accplit correctement. Ainsi respecter le Chabbat est une façon de faire descendre la présence d'Hachem dans notre vie, ici et maintenant.

Aujourd'hui nous n'avons pas le Michkan. Mais nous avons notre cœur et notre Chabbat. Si on donne à Hachem une place dans notre cœur, avec simplicité et sincérité, alors le verset devient vrai pour nous : **ושכניתי בתוכם** et Hachem réside vraiment à l'intérieur de chacun.

Yossef Ellezam - Ba'hour de la promo 2022/23



HISTOIRE DE NOS SAGES

Rabbi Chelomo Karelits (Neveu du Hazon Ich, Av Beth Din au Tribunal Rabbinique de Petah Tikva, dans les années 60) attendait son Bus pour Petah Tikva, au bout de rehov Rabbi Akiva, et il pleuvait à torrents!

Le Rav était trempé jusqu'aux os.

Une voiture s'arrête, "Rav, puis je vous amener à Petah Tikva". Soulagé, le Rav monte dans la voiture, il reconnaît le chauffeur.

"Vous êtes bien l'Avocat Mr. X, ?

"Oui" dit-il.

Le Rav immédiatement le prie de le laisser descendre de cette voiture,

"Puisque vous plaidez devant moi parfois pour vos clients, ce service que vous voulez me rendre s'appelle , שׁׁוֹחֵד corruption. Je n'ai pas le droit d'accepter"

L'Avocat répond "Mais quel rapport, je n'ai aucun procès de prévu devant vous?"

"Le שׁׁוֹחֵד a des effets même à long terme, je n'ai pas le droit".

Et le Rav est retourné attendre son Bus, sous la pluie.[Tiré du livre Mila Besela]



Mariage

de Ygal Herrmann avec la fille de David Bengio
de Mikhael Murciano
de William Samama
de Yonathan Soussan

Vous aussi faites nous partager vos joies
kecherchelomo@gmail.com

RECEVEZ LE KECHER CHELOMO ET LES NEWS DE LA YECHIVA

Écrivez-nous par e-mail kecherchelomo@gmail.com

et n'hésitez pas à la partager autour de vous, ou à l'imprimer pour votre communauté !

Autour de la table de Shabbat n°527 Térouma



Ces Divrés Thora seront lus et étudiés LéYlouï Nichmat de mon grand-père Henri Kossmann Haïm Nahum Ben Avraham Tihié Nichmato Tsroura Bétsrour Ha'Haïm (9 Adar)

Pour la réfoua chéléma de Chlomo Bob ben Jeannette Zaira Yéhoudit Haia Gimol bat Sarah Leroufoua Chlema Parmi les malades du clal Israël.

A votre bon cœur...

Notre Paracha suit celle des "jugements" (Michpatims) de la semaine dernière. Nous le savons la Thora nous a été donné le 6 Sivan avec tout son quorum de commandements. Depuis lors, chaque Ben Israël connaît ce que lui demande le Dieu du monde : accomplir les Mitsvots, étudier la Thora et **ainsi devenir producteur de plus de bien sur terre** (le schéma est assez simple mais nous ne sommes pas la "Table du Shabbat" pour rien...). Seulement il existe une suite ; c'est la construction du Mishquan (Temple) dans le désert. Les Séfarims Haquédochims expliquent que Hachem voulait avoir une résidence sur terre : "**Dira BéTahtonim**". C'est-à-dire que la Tora et les Mitsots ont un but : celui de faire **une résidence sur terre pour Hachem**. En faisant une place à Hachem sur terre cela signifie, prosaïquement, que le monde tourne mieux, la Brakha se déverse en Terre Sainte et dans le monde et que le peuple est protégé bien mieux que tous les dômes et radars de Tsahal et des américains peuvent le faire. Au début de la Paracha Moshé Rabénou demande aux Bnés Israël d'amener des prélèvements/Trouwots. Rachi explique qu'il s'agissait de trois sortes. Le premier c'était pour les socles d'argent (qui soutenaient les poutres de bois qui entouraient le Mishkan dans le désert). Le second c'était pour l'achat des sacrifices perpétuels (matin et soir était offert un sacrifice, Tamid, pour expier les fautes de la communauté de la journée) et enfin pour la construction du Temple. Celui qui avait un bon cœur offrait de l'or, pour l'autre de l'argent ou encore du bronze. Le Targoum Yonathan écrit que ces prélèvements n'étaient pas forcés (à l'exception du demi Sicle d'argent-Mahatsit Hachéquel qui était obligatoire). Pour ce qui concernait la construction du Mishquan chacun donnait ce qu'il voulait.

Rachi écrit un Hidouch : "**Et vous prendrez pour moi (Li) des prélevements...**" le prénom "Li" (pour Moi dit Hachem) vient nous apprendre que l'on devait amener l'offrande **au Nom de Hachem**. C'est-à-dire que lorsque le fidèle offrait son offrande il devait le faire avec une intention pure : pour Hachem et pour rien d'autre (le verset impose que notre intention soit désintéressée).

Les commentaires demandent : pourquoi a-t-on besoin de cette précaution (au niveau de notre intention) or dans un domaine plus proche de nous les Mitsvots, nous n'avons pas

Ne pas jeter, mettre dans la guéniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora

besoin que notre Kavana/intention soit **si** pure. Par exemple la Guémara (Pssahim 8a) enseigne que si un homme donne une Tsédaqua et émet la condition qu'il donne la pièce au pauvre afin que son fils guérisse de quelconques maux, le Talmud conclut qu'il s'agit d'une bonne Mistva. Donc pourquoi notre Paracha a besoin de souligner que les prélèvements doivent être 'Lichma' (au nom de Hachem) alors que pour les autres Mitsvots, nous pouvons accomplir les commandements même si nous "mélangeons" d'autre Kavanots ? Intéressante comme question, n'est-ce pas ? La réponse que je vous propose suit un développement du Rav Elhanan Wasserman Hachem Yquom Damo (dans Quovets Chiourim Pssahim 171). Il opère une distinction entre le Lichma des prélèvements et le Lichma des Mitsvots (son développement est profond, je n'extrais **que les très grandes lignes**).

Lorsqu'un homme accomplit un commandement de la Thora il doit le faire dans l'intention d'accomplir la Mitsva de Hachem. Cependant même si j'ai la bonne intention de faire la Mitsva et que je rajoute une quelconque intention qui n'a rien à voir avec la Mitsva, le commandement initial est accompli. La deuxième intention n'entache pas l'acte car finalement j'ai eu, aussi l'intention de faire la Mitsva comme la Thora me l'a demandé. Par exemple j'étudie le Talmud de Babylone, *n'est-ce pas*, afin d'épater tout mon entourage et qu'on m'appelle dorénavant "**Mickael-l'érudit**". C'est vrai que Mickael aurait mieux fait d'étudier "Lichma" sans aucune intention particulière si ce n'est d'accomplir la volonté de Hachem. Cependant, même s'il le fait pour épater son entourage, puisqu'il a eu la volonté de faire la Mitsva c'est suffisant et en cela il a accompli le Talmud Thora. Cependant pour les prélèvements je dois faire attention de ne pas rajouter au Lichma une autre intention car il s'agit d'un "**Yh'oud**" : une prédisposition à la chose. C'est-à-dire que lorsque je donne un kilo d'or pour les ustensiles du Temple, ma pensée a le pouvoir de faire "tomber" une certaine sainteté sur l'objet. Il faut donc qu'elle soit entièrement désintéressée. Autre cas similaire, un pèlerin amène le 14 Nissan le mouton pour l'agneau Pascal (sacrifice). Or si notre homme se trompe et sanctifie l'animal au nom de deux Quédouchots (saintetés), il pense sanctifier l'animal comme un Korban Pessah et aussi comme un Chlamim (autre

catégorie). Son agneau est impropre pour le Pessah car il faut le sanctifier uniquement au nom du Pessah et rien d'autre. Le Rav Elhanan fait une distinction entre les Mitsvots qui s'adressent à l'homme, faire tel ou tel acte comme mettre les Tephillin ou faire le Shabbat : dans ce vaste domaine même si je n'ai pas une intention totalement désintéressée il n'empêche que j'ai accompli la Mitsva. Mais par rapport aux sacrifices ou les prélèvements, la Mitsva est de faire tomber sur l'objet une Quédoucha. En conséquence je dois veiller à ce que mon intention soit exclusive.

Les choses sont assez complexes, je l'avoue, et il existe des avis divergents au niveau de la Hala 'ha sur le domaine. Cependant nous avons appris cette semaine que dans le domaine spirituel les choses sont beaucoup plus fines que l'on croit.

Les Sages le disent : "**Rahmana Liba Bayé...**" Hachem attend de nous un service provenant du cœur. Or vous le savez, **une relation d'amour et de respect entre deux êtres ne peut être qu'exclusive. Donc pareillement avec Hachem qui est notre ami et notre soutien dans tous les moments de notre vie, cela demande de notre part une pureté de cœur.**

Le Sippour

L'armée en terre promise! On est alors à la sortie de la guerre des Six Jours, c'est l'été 1967. Le pays - Béni soit Hachem - est en pleine allégresse de la victoire inespérée sur l'ennemi. A cette époque dans une des bases militaires (sous le sceau du secret, on ne vous dévoilera pas l'endroit exact), on a demandé à un bon Juif de l'ancien Ychouv, le Rav Chavtaï Youdélévitch Zatsal de venir parler devant un parterre de soldats et d'officiers de Tsahal. Cet homme est Yérosolomite de souche, et toute sa vie, il a renforcé les communautés juives d'Erets Israël à plus de crainte du ciel et dans la pratique des Mitsvots. Ce qu'on appelle ici un Maguid/prédicateur. Avant de prendre la parole, le Rav Chavtaï écouta le discours de l'officier qui introduisait la conférence. Tout le propos du gradé était de dire avec beaucoup d'assurance combien la victoire a été sensationnelle, grâce à l'Armée de l'Air, des Blindés et aussi de l'Armée de Terre. C'est qu'on a gagné cette guerre grâce à notre Armée qui est l'une des meilleures du monde! Cette victoire a eu lieu grâce aussi à ce que l'ensemble des corps d'armée ont travaillé main dans la main, depuis le simple soldat jusqu'aux ingénieurs de l'Armée. C'est de cette manière qu'on a réussi à infliger une défaite à l'ennemi. Pour conclure, mes amis, est venu de Jérusalem ce Rav (en désignant Rav Youdélévitch) qui va nous expliquer EN QUOI les élèves des Yéchivots ont participé à la victoire, en restant bien au chaud à Bné Braq ou Jérusalem?? A ce moment le Rav Youdélévitch monte sur l'estrade, cet homme avait à l'époque une quarantaine d'années. Tous les yeux de l'assemblée scrutent ce juif en habit traditionnel : redingote noire, papillotes ornant un visage avec une longue barbe noire : en un mot un vrai Juif des anciens temps. Il ouvre la bouche et commence son discours : « Mes chers soldats, on me pose la question de savoir qu'est-ce que les élèves des Yéchivots ont bien pu apporter à l'effort national pour la guerre? Comme vous le savez tous, les pronostics, juste

avant le début des hostilités étaient fort pessimistes. Les informations prévoient près de 60 000 morts ! Que Hachem nous en préserve! Même les jardins publics de Tel Aviv et ceux de Jérusalem étaient réquisitionnés au cas où il faille effectuer l'enterrement de manière précaire des morts juifs tombés au combat. Maintenant, je vous pose la question : qui aurait eu la tâche d'ensevelir ces nombreux cadavres? Qui aurait eu la tâche de donner une dernière sépulture aux pauvres soldats tombés au champ d'honneur? Bien-sûr cela aurait été les élèves des Yéchivots qui auraient fait cette difficile besogne. Ils auraient accompli la tâche avec beaucoup d'abnégation pour enterrer leurs frères tués au combat. Et alors, dans ce cas, votre officier qui m'a devancé aurait pu ajouter dans son allocution qu'on devait AUSSI tirer son chapeau sur les élèves des Yéchivots qui ont pris part à l'effort national de la guerre. Mais, chers soldats, Haquadoch Barouh Hou n'a PAS voulu ainsi. Il n'a pas voulu que les élèves des Yéchivots arrêtent leur étude de la Sainte Thora C'est alors qu'un décret a circulé dans les cieux et dans tous les mondes spirituels : "Le Beth Din d'en haut ne permet pas qu'il y ait 60 000 morts" et le mérite fantastique de l'étude de la Thora des Yéchivots aussi, a protégé les armées au combat!! Donc j'affirme que les Lomdé Thora/ceux qui étudient la Thora, ont participé à l'effort de guerre en EVITANT les 60 000 morts. D'autre part c'est eux aussi qui ont permis à ce que les jardins publics de Tel Aviv et Jérusalem restent des endroits où il fait bon se promener et ne de pas tomber, que D. nous en préserve, dans des sépultures toutes fraîches! Donc LEVEZVOUS soldats de Tsahal et RECONNAISSEZ les bienfaits de Hachem et de sa Thora. Le Talmud Avoda Zara 3 dit qu'à la fin des temps les Nations du monde vont plaider devant le tribunal céleste que toutes les guerres qu'ils ont faites c'était POUR ISRAËL afin que les Bnés Israël étudient la Thora!! Hachem répondra: "C'est MOI, qui fais la guerre!!" C'est que les conflits entre les nations ne sont pas des conflits simples entre des hommes, mais c'est que l'homme est tiré dans un conflit bien plus grand que lui. Donc ce n'est pas convenable de dire que NOUS avons gagné, c'est NOTRE génie qui l'a emporté, car tout est dans la main bienveillante de Hachem »

Fin des paroles de Rav Youdélévitch Zatsal.

Shabbat Chalom et à la semaine prochaine Si Dieu Le Veut David Gold

Réfoua Chléma pour Arié Leib Ben Sarah et de Ilan (Alain) Ben Sarah parmi les malades du Clall Israël
Zéra Chel Quaïama à David Méir Ben Perlette Myriam
Ceux qui veulent s'associer à la diffusion d'un nouveau best-seller de 56 super-Sippourims peuvent prendre contact au

Tél : 00972 0556778747

E-mail : dgbo36@gmail.com

Léylouï Nichmat de l'Avreh Hatsadiq David Ben Aharon Moshé (Lichinski) Tihé Nichmato Tsroura Bétsrorr Ha'Haim (Elad)

Bnei Shimshon

Drachotes basées sur les écrits extraordinaires du Zera Shimshon

Le Zera Shimshon, Rav Shimshon Haim ben Rav Naham Michael Nachmani, est né en 5467 (1706/1707) et quitta ce monde le 6 Elout 5539 (1779).

Il promet à tout celui qui étudiera ses livres de grandes délivrances et bénédictions

Préface cette étude être réalisée pour l'élevation de l'âme du Tsadik Rav Shimshon Haim ben Rav Nahman Mihuel 5539



Terouma תשפ"ז

• Le Zera Shimshon, l'étude qui apporte des délivrances •

218 זכרון

Perles du Zera Shimshon

Les trois types de vœux ou promesses

Il est écrit dans le verset: «**דְּבָר אֶל בְּנֵי יִשְׂרָאֵל וַיֹּאמֶר לְיִתְרֹם**

«Parle aux enfants d'Israël et qu'ils prennent pour Moi une offrande.»

Dans ces versets (Chemot 25, 2-3), le mot **תרומה** apparaît à trois reprises.

Pourquoi cette triple mention?

Rachi explique qu'il s'agit de trois prélevements distincts:

un pour les socles, un pour le demi-shekel destiné aux sacrifices publics, et un pour la construction du Mishkan.

Cependant, le Zera Shimshon propose une lecture plus conceptuelle, en s'appuyant sur la Guemara dans Roch Hachana 6a, qui distingue plusieurs types d'engagements religieux — **נדבה**, **נדיר** et **נדוח**.

La Guemara enseigne que tous les engagements ne sont pas identiques; ils se répartissent en trois catégories fondamentales.

La **נדבה** (offrande désignée)

Lorsqu'une personne dit: «Cet animal sera une offrande.»

L'engagement porte sur l'objet lui-même (**מצנאת**).

Si l'animal meurt ou est volé, elle n'est pas tenue d'en apporter un autre, car elle n'a pas pris sur elle une obligation personnelle; elle a simplement consacré cet objet précis.

Le **נדיר** conditionné - un vœu à responsabilité limitée

Dans ce cas, la personne déclare:

«Je m'engage à offrir cette 'ola, mais je me retire de toute responsabilité si elle venait à mourir ou à être volée.»

Techniquement, elle formule un **neder** — un engagement personnel — mais elle précise explicitement qu'elle ne souhaite pas assumer la responsabilité totale en cas de perte.

Ainsi, bien que la formulation ressemble à un **neder**, sa portée se rapproche d'une **nedava**, puisque l'obligation reste liée principalement à l'animal désigné et non à une responsabilité personnelle absolue.

Le **נדוח** - l'engagement absolu

Enfin, il existe le **neder complet**:

«Je m'engage à offrir une 'ola.»

Ici, l'obligation repose pleinement sur la personne (**ב为人**)

si l'animal meurt ou est volé, elle devra en apporter un autre, car son engagement est total et irrévocable.

Le Zera Shimshon explique que la triple mention de «**תרומה**» vient alluder à ces trois niveaux d'engagement.

La Torah ne parle pas seulement d'un prélevement matériel, mais d'un degré d'implication spirituelle.

Il existe:

- un don lié à l'objet,
- un engagement intermédiaire, limité,
- et un engagement total, assumé quoi qu'il arrive.

דברי רבינו

אות ז

פָּסָק (שיטות חכ"ב-ט) 'דְּבָר אֶל בְּנֵי יִשְׂרָאֵל וְקַחו
לִל תְּרוּמָה, וְעֲדַת הַתְּרוּמָה'. קשיה, לכהה הַקְרָבו
שְׁלֹשׁ תְּרוּמָות, וְלֹמֶה פָעֵם אַחַת אַפְרֵו
'תְּרוּמָת'. וְעַד קְשָׁה, פָעֵם 'זְקָחו' וְעַם
'תְּמִקְחָה'. וְעַד לוֹמֶר, קְשָׁה אַבְמַכְתָּחֶת רַאש
הַשְׁנָה דְרָר (ג' נא), דְרָר וְקַבָּה נַעֲלֵק לְשָׁלַש
חֲלֻקּוֹת כָּד קְבָּה, וְאַם מֵת אוֹ גָּנְבָּן אַנְצָנִין
בְּאַחֲרִיוֹת. וְעַד נְדָר, וְכָגּוֹן צָמֵר הַר עַל
עַלְהָלָעָה שְׁאַלְמָנָה שְׁאַלְמָנָה שְׁאַלְמָנָה
לְהַתְּנִינָבָה. וְאַחֲרָה זוֹ אַמְרֵם בְּאַתְּלֵא אַשְׁר
יְקַבֵּט לְפָנָיו תְּקַחְוּ אֶת תְּרוּמָתִי, דְרִיבֵּט לְפָנָיו
שְׁתְּהַתְּעַבֵּד, אַנְפֵי, עַל מִלְּשָׁאָמָר הַר עַל עַל
עַל מִקְנָתָה וְכֵן, תְּקַחְוּ עַנְגָּנוּ לְמִתְּחַזֵּר לְבֵית דָין
שְׁיִכְפְּטוּר לְבֵבָא עַנְדּוֹ שְׁלַל, וְלֹא אַם מֵת אוֹ
נְאָבָד, קְהָא פָטָר הָא מְתַשְּׁלִימָיו, וְלֹא אַפְרֵו
'תְּרוּמָת', דָקָא 'רַקְעָת', וְלֹא תְּמוּרָת, דָלָא
גַּנְתִּיב בָּה. וְאַחֲרָה זוֹ מִזְבְּחֵר עַל הַגּוֹרֵךְ חַמֵּץ
בְּאַחֲרִיוֹת, וְזֹהָרִי לְבֵית דָין לְכַפּוֹת, וְלֹא
אָפְרֵם 'זְאָתָה תְּרוּמָה', אֲפָלָם נְאָבָד חַמֵּץ,
וְלֹא אַמְרֵם 'זְקָחו'.



Ce feuillet est écrit par Rav Amram Azoulay * 580624120 ע"ז זרע שמשון

(auteur du livre Bnei Shimshon ,drachotes commentées du Zera Shimshon, contact Bneishimshon@gmail.com)

et publié à l'aide de l'organisation mondiale du Zera Shimshon

Pour recevoir le feuillet, merci d'envoyer une demande au mail: zera27@gmail.com ou en téléchargement sur le site zerashimshon.com

Contacts, Rav Israel Zylberberg 05271-66450 Rav Paskesz mpaskesz@gmail.com 347-496-5657

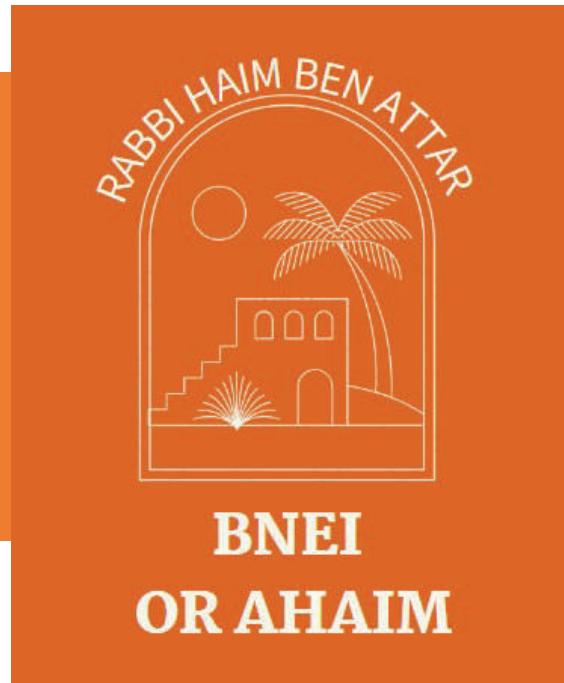
נתן להפקז בנק מרכזיל (17)
טלפון: 71713028 סך: 635 מ"מ. לתשלום במטיס אשוא'

Pour ceux qui souhaitent dédier l'étude du feuillet pour l'élevation de l'âme d'un proche

Merci de contacter Israël: 05271-66-450
Etats-Unis: 347-496-5657

זכות הצדיק והברוי תורמת הקדושים יין מכל צורה וצוקה, יושפע על הלומדים ועל המסייעים בני חי' ומוחוני וכל טוב אלה בהבטחתו בהקדמת ספריו

Pour contacter l'auteur de ce feuillet «français»: Bneishimshon@gmail.com



« Parle aux enfants d'Israël, et qu'ils prennent pour Moi une offrande ; de tout homme dont le cœur est généreux, vous prendrez Mon offrande. (Exode 25:2) »

Le Or Ahaim pose la question suivante : pourquoi le verset répète-t-il l'expression "**vous prendrez Mon offrande**" après avoir déjà dit "**qu'ils prennent pour Moi une offrande**" ? Pourquoi cette redondance ?

Il répond en expliquant qu'il existe deux types d'offrandes :

1. Celles qui proviennent de la générosité du cœur.
2. Celles qui sont données sous contrainte.

L'offrande qui vient du désir sincère et de la générosité du cœur est la plus précieuse et la plus désirée par Hachem. En revanche, celle qui est donnée par obligation, sans envie ni volonté réelle, est d'un niveau inférieur.

Ainsi, on peut interpréter le verset de la manière suivante : "**Parle aux enfants d'Israël, et qu'ils prennent pour Moi une offrande**" – cela fait référence à l'offrande imposée, qui n'est pas véritablement qualifiée de "Mon offrande", mais simplement une offrande ordinaire.

En revanche, "**de tout homme dont le cœur est généreux, vous prendrez Mon offrande**" – cette offrande, qui provient du désir sincère et volontaire du donateur, est celle qui mérite véritablement le titre de "**Mon offrande**", car elle est la plus précieuse aux yeux de Hachem.

Ainsi, la répétition du verset vient souligner la distinction entre ces deux formes de dons et l'importance de la générosité du cœur dans le service divin.

Shabbat Shalom